



OFF

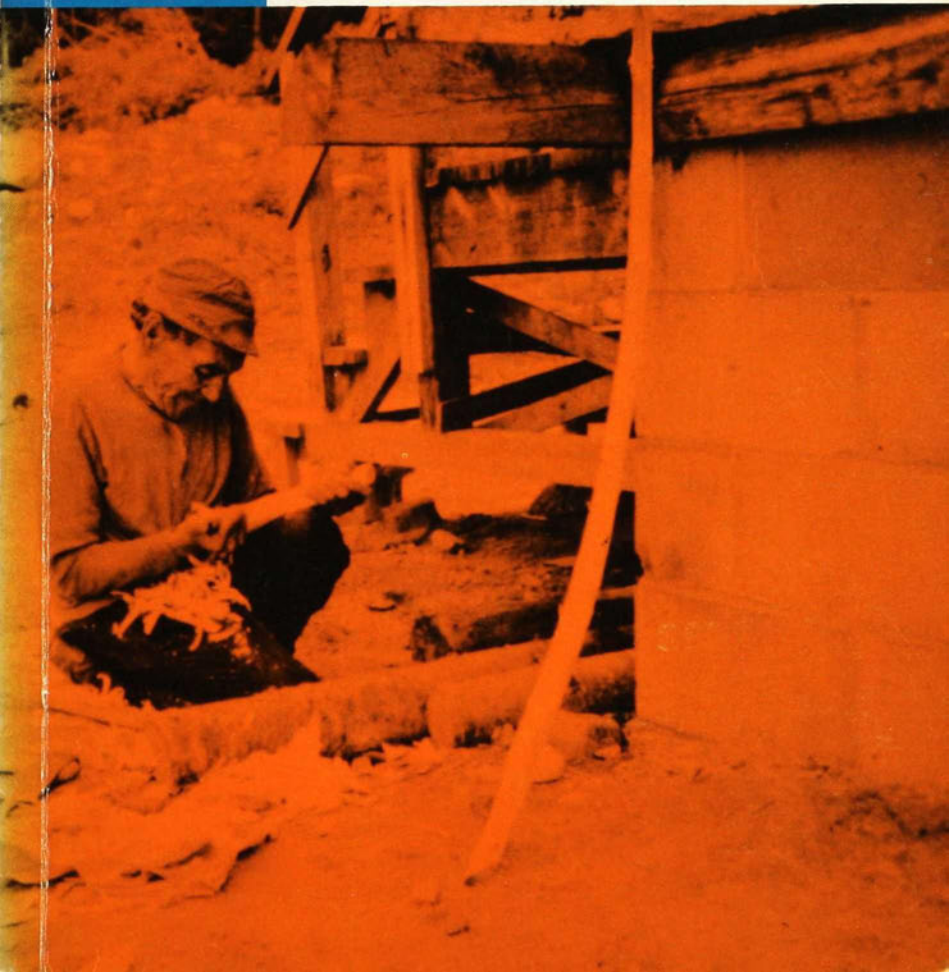
A32A1

C5/18

MA FEMME, MA HACHE ET MON COUTEAU CROCHE

DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE
À WEYMONTACHIE

NORMAN CLERMONT





Bibliothèque Nationale du Québec

MA FEMME, MA HACHE ET MON COUTEAU CROCHE

DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE
À WEYMONTACHIE

Norman Clermont

Département d'Anthropologie
Université de Montréal

SÉRIE CULTURES AMÉRINDIENNES

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
1977

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Éléments de catalogage avant publication

Clermont, Norman, 1940 —

Ma femme, ma hache et mon couteau croche :
deux siècles d'histoire à Weymontachie/Norman Cler-
mont, . . . — Québec : Ministère des affaires culturelles,
(Série cultures amérindiennes)

Bibliographie.

1. Weymontachingue, Québec (Réserve indien-
ne) — Antiquités. 2. Têtes-de-Boule. I. Titre. II. Titre : Deux
siècles d'histoire à Weymontachie. (Collection : Civilisation
du Québec. Série Cultures amérindiennes). A32A1C5/18

En couverture:

Un Indien sculptant une louche avec son couteau croche après avoir
dégrossi la pièce à la hache.

D7730602

OFF
A 32A1
C5/18 157

ISBN 0-7754-2741-1

© Ministère des Affaires culturelles du Québec
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 1977

Imprimé au Canada

INTRODUCTION

Toutes les sociétés ont une histoire qui défie l'enregistrement. Personne ne se souvient de tout ce qu'il a vécu et aucune société ne saurait consigner tous les gestes ni toutes les idées de ses membres. L'autobiographie et l'histoire sociale ne font que souligner certains aspects perçus comme signifiants et ordonnés de manière intelligible. Toute histoire est donc une reconstitution entachée de subjectivité valorisante et toute intelligibilité de phénomènes historiques ne peut être que partielle.

Toute histoire devient alors une *hypothèse* dont la probabilité est difficile à estimer.

Quand on pense que des sujets aussi bien documentés que la vie de Napoléon ou la Révolution française ont donné cours à des reconstitutions contradictoires, on ne peut qu'être effrayé par l'idée de reconstituer deux siècles d'histoire d'une société qui n'a rien écrit sur elle-même et sur laquelle il n'existe que des témoignages souvent frivoles, toujours discontinus, partiels ou partiels.

Contre cette ignorance fondamentale, l'astuce méthodologique paraît bien faible. Néanmoins, entre ce degré d'ignorance et l'ignorance totale, il est possible de souligner certains dynamismes, de relever certains faits, d'inscrire et d'ordonner une information de manière à « comprendre » quelque peu la transformation macroscopique d'une société.

Nous connaissons très peu de choses sur les sociétés amérindiennes du Québec et leurs antécédents historiques. Les Indiens eux-mêmes, qui se rappellent fort bien ce qu'ils ont vécu, n'ont pas le goût des généalogies et leur tradition orale n'a retenu que quelques faits d'armes, quelques mythes et quelques histoires qui débordent souvent le monde du réel en empiétant sur celui du merveilleux. Ils semblent vivre intensément dans un présent qui n'a pas d'histoire, dans un présent très long où jadis les générations se succédaient en transmettant une expérience d'adaptation qui changeait peu des parents aux enfants et qui était surtout un accident inévitable qui faisait vivre le même jeu à des acteurs différents. L'éducation des enfants était étroitement liée à cet état de fait et elle était fondée beaucoup plus sur l'observation et la prédication par

l'exemple que sur un enseignement normatif et verbalisé de ce qu'il fallait faire et de la façon dont il fallait le faire.

Ce système d'éducation persiste toujours à Weymontachie mais dans une société qui se refait d'une génération à l'autre, qui subit profondément les pressions du monde euro-qubécois, où l'expérience d'antan devient moins pertinente, dans une société qui prend conscience de son dynamisme historique. De ce fait, ce qui fut se perd et les vieux emportent dans leur tombe la mémoire des temps jadis.

L'archéologue, qui a comme objectif de faire revivre le passé des sociétés disparues ou des sociétés qui s'effacent sans laisser de témoignages sur leur transformation, doit donc fouiller aussi bien dans les strates de la mémoire que dans les horizons du sol implacable qui paraît travailler contre lui en détruisant les indices qui permettraient la résurrection de l'histoire.

Le présent ouvrage tente de reconstituer les grandes lignes de l'histoire des Indiens qui ont occupé le bassin de Weymontachie. Il est basé à la fois sur des résultats d'enquête ethnographique, sur des sondages archéologiques intensifs, sur l'étude de registres, d'archives diverses et de publications éparées.

L'archéologie n'est pas qu'une science des objets et son but n'est pas de mesurer la longueur des pointes de flèche, de décrire la forme des habitations ou d'estimer la durée de tel type de décoration de la poterie. En tant que science des sociétés disparues qui n'ont pas écrit d'histoire et en tant que science des histoires abandonnées par des sociétés qui se transforment, l'archéologie étudie les comportements comme des choses et les choses comme des indices de comportement déterminés. Son objectif est de retracer les déterminants et de donner un sens aux phénomènes.

L'archéologie est donc avant tout une enquête qui ne saurait être limitée dans sa recherche d'indices. Tout ce qui contribue à une meilleure compréhension de son objet fait partie du bagage de l'archéologue. C'est l'optique avec laquelle l'information est étudiée qui qualifie cette dernière et non sa nature. Cet ouvrage a été rédigé dans une optique archéologique même si la plupart des documents utilisés ne proviennent pas de fouilles archéologiques. En conséquence, l'ethnologue, l'historien, l'archiviste ou le

démographe pourront être insatisfaits du traitement accordé à certaines données. Puisse cette insatisfaction les inciter à compléter l'analyse et à produire une meilleure synthèse de ce que fut Weymontachie. Certains sujets esquissés dans ce volume ont été ou seront discutés plus longuement dans des articles séparés.

* * *

Les recherches qui ont présidé à la collecte de l'information de base ont été financées par le Conseil des Arts du Canada, le Service d'Aide à la Création et à la Recherche du Québec, le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord et l'organisation CAFIR.

Toutes ces recherches ont été dirigées par l'auteur qui tient à remercier MM. Georges Beauchemin et Bernard Chapais qui l'ont assisté sur le terrain en 1974, la Compagnie de la Baie d'Hudson qui lui a permis de consulter ses archives économiques, les curés de San-maur et de Maniwaki qui ont permis la consultation de leurs registres paroissiaux, les archivistes de Winnipeg, de Trois-Rivières et d'Ottawa qui ont facilité la consultation de documents à leurs locaux, et M. Levasseur, bibliothécaire à la maison des Oblats de Montréal.

Je tiens surtout à exprimer toute ma reconnaissance à la population de Weymontachie qui nous a accueillis en 1973 et 1974, et plus spécialement à son chef d'alors Georges Connelly et à nos principaux informateurs, Albert Birothé, Albert Connelly, Jos et Antoine Awashish, Georges Nikwi, David Petikwi, Jos Saganash, Charles Boivin. . . En espérant que ces quelques pages ne trahissent ni leur pensée, ni leur histoire, je leur dédie ce livre.

Norman Clermont

CHAPITRE I

Le bassin de Weymontachie

Les documents qui décrivent les populations indiennes du Québec nous permettent de souligner d'une part les liens très étroits entre les comportements de ces populations et les variations de leur milieu et, d'autre part, l'aire relativement grande du terrain de leurs activités.

Les Indiens nomades du Québec vivaient aux dépens de ressources qui variaient énormément selon les saisons (Clermont, 1974a) et leur mode d'exploitation prédatrice les obligeaient à s'adapter étroitement à ces rythmes biophysiques. Si l'été était une saison où la productivité était grande, l'hiver les acculait souvent à la disette. Forcées de se disperser pour maximiser leurs chances de survie et faciliter l'exploitation, ces populations ne pouvaient être très nombreuses et leur densité était faible. Au nord de la Hauteur des Terres, cette densité pouvait être aussi faible que 1 individu par 50 milles carrés et, au sud de cette ligne, les densités devaient être constamment inférieures à 1 individu par 12 milles carrés. Chaque bande exploitait donc un très grand territoire. C'est pourquoi il importe de décrire l'écologie d'une *région* pour bien comprendre les comportements de ces sociétés qui, aujourd'hui, sont fixées à des loci particuliers.

Le bassin de Weymontachie ne représente qu'un locus particulier dont la colonisation est récente, et s'il détermine un foyer de radiation, il ne correspond pas à un milieu important d'exploitation. Le mode de vie traditionnel ne permettait guère d'y vivre en communauté plus d'une quinzaine de jours consécutifs et le véritable cadre de vie des Indiens était jadis beaucoup plus vaste, couvrant une importante partie de la région drainée par le Haut St-Maurice et ses tributaires (fig. 1).

Le bassin hydrographique mauricien peut être divisé en 4 provinces physiographiques (Clibbon, 1969). La *Basse-Mauricie* s'étend du fleuve St-Laurent jusqu'aux collines qui, au nord de Grand'Mère, forment les premiers reliefs importants du Bouclier. C'est une région de terres basses (< 500 pieds) essentiellement recouvertes par des

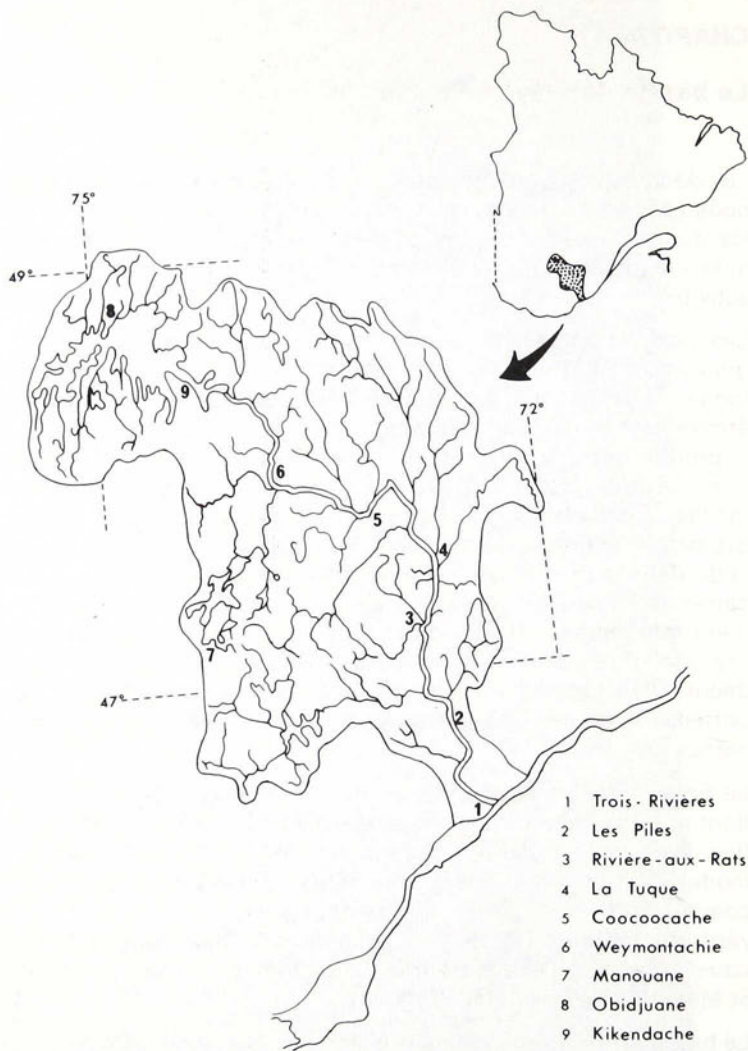


Fig. 1. Le bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice et les principaux endroits mentionnés dans le texte.

essences végétales typiques de la région forestière mixte des Grands Lacs et de la vallée du St-Laurent (Rowe, 1972). C'est:

«l'habitat naturel du bouleau jaune, encore appelé communément «merisier», cohabitant avec l'érable à sucre, le hêtre, les frênes, l'orme et quelques rares chênes à l'extrême sud et aussi avec d'autres essences telles les épinettes noires et blanches, le sapin baumier, le cèdre, la pruche et les pins blancs et rouges» (LeBlanc, 1964: 29).

Le corridor mauricien, mince lanière de basses terres qui longent le St-Maurice de St-Jacques-des-Piles jusqu'à la vallée de la rivière Croche, participe également à la sylve mixte précédente.

La Mauricie laurentienne, qui décrit les premières collines de la marge du Bouclier (500-1000 pieds) est surtout distinguée de la région suivante par la persistance, sur une lisière d'une dizaine de milles de largeur, des riches érablières et des essences communes des régions précédentes.

Les forêts de la *Haute-Mauricie* s'étendent sur des terres plus élevées (1000-1500 pieds), dans une région farcie de petits lacs et de rus qui s'ouvrent dans une masse de conifères dominants (épinette noire et blanche, pin gris et blanc, sapin baumier, mélèze) et de feuillus (bouleau, tremble, peuplier baumier). Le bouleau jaune (merisier) s'y raréfie graduellement pour n'être plus qu'une exception dans la région de Weymontachie. L'érable, le hêtre, les frênes, l'orme et les chênes y disparaissent brusquement et sont substitués «par des essences de transition, moins longévives: bouleau blanc, peuplier faux-tremble» (LeBlanc, 1964: 33) que l'on rencontre parfois à l'état de peuplements purs d'étendues variables et qui profitent rapidement des zones éclaircies par l'homme ou par le feu. C'est dans cette forêt épaisse, aux coloris étonnants, que les Indiens de Weymontachie vécurent la plus grande partie de leur histoire. C'est un pays accidenté, marqué par les déchets glaciaires, aux artères fluviales cassées de nombreux rapides et chutes, un pays rude, plein d'escarpements et de vallons étroits mais un pays riche qui attira jadis les Iroquois et, un peu plus tard, la convoitise des marchands.

C'est également un pays ouvert permettant des sorties relativement faciles vers le lac St-Jean, les bassins de la Lièvre et de la Gatineau, le lac Mistassini et le bassin de la Baie James. C'est donc une région propice aux échanges et aux influences de l'extérieur. Menacés par

les Iroquois, Hurons et missionnaires de la Huronie passaient par la Haute Mauricie et, dès le début du XVII^e siècle, Champlain avait ouï-dire des chemins ouverts vers le Saguenay ou vers la Mer du Nord (Laverdière, 1870: 108).

La Haute-Mauricie fait partie de la région climatique que Langley a appelée «Height of Land» (Langley, 1953). C'est une région aux températures contrastées selon les saisons et où l'écart des moyennes mensuelles entre juillet et janvier dépasse partout 55° F. Les étés sont courts mais chauds, et les hivers sont très froids (tableaux 1 et 2). Les températures quotidiennes moyennes sont au-dessous du point de congélation pendant 6 mois.

Les gelées nocturnes sont quasi quotidiennes de novembre à avril (173 jours à Weymontachie, au lac Kempt et au barrage Gouin, 169 jours au barrage Mattawin) et sont fréquentes durant la première quinzaine de mai et la dernière quinzaine d'octobre de sorte qu'on peut dire qu'il y a environ 7 mois de gel par an dans cette région (Ministère de l'Environnement, 1971).

Il y a des neiges occasionnelles en avril, mai, septembre et octobre sur tout le territoire mais les précipitations en neige (100-130 pouces) ont surtout lieu entre novembre et mars alors qu'on enregistre 64 jours de précipitation sur 151 à Weymontachie, 62 au lac Kempt, 61 au barrage Gouin et 58 au barrage Mattawin (tableau 3).

Les étés sont relativement pluvieux et, de mai à octobre, il pleut 84 jours sur 184 à Weymontachie, 82 au barrage Gouin, 78 au lac Kempt et 75 au barrage Mattawin.

L'humidité relative varie de 50 à 70% d'avril à août et elle grimpe à 75-90% entre septembre et mars. (Villeneuve, 1967).

À cette latitude, la période d'éclairement fluctue sensiblement au cours de l'année. À son maximum, le 21 juin, elle est de 15.37' au 45° N et 15.59' au 47° 30' N (Grandtner, 1966) mais à son minimum, le 21 décembre, elle est réduite à 8.46' au 45° N et à 8.26' au 47° 30' N. Liée en partie à la période d'éclairement, la durée de l'ensoleillement varie également beaucoup, d'environ 200 heures par mois durant l'été à environ 70 heures par mois en hiver.

Les basses températures quotidiennes prolongées, la continuité de la période de gel diurne et nocturne, et le faible ensoleillement vont

Tableau 1 : Les données climatiques de la Mauricie
A — Les températures (°F)

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
<i>Moyenne des max. quot. (°F):</i>													
Trois-Rivières (46°21' N)	20.2	23.4	34.8	49.9	64.8	74.5	79.2	76.2	67.4	55.4	40.1	24.6	50.9
Shawinigan (46°34' N)	18.8	22.4	33.7	48.8	63.5	73.8	78.2	75.2	66.0	54.1	38.6	23.4	49.7
La Tuque (47°27' N)	17.5	22.7	34.9	49.2	63.6	73.9	77.8	75.0	65.9	53.8	37.8	22.4	49.5
Mattawin (46°51' N)	17.9	21.3	33.0	46.4	61.0	71.0	74.7	72.0	63.8	52.5	36.4	21.5	47.6
Lac Kempt (47°33' N)	14.6	18.2	30.2	44.1	58.9	68.9	72.7	69.8	61.2	49.5	34.1	19.0	45.1
Sanmaur (47°54' N)	14.3	18.4	31.2	45.3	59.7	70.1	73.6	70.4	61.8	50.2	34.3	18.5	45.7
Gouin (48°21' N)	11.9	16.1	28.4	42.3	56.6	67.8	71.3	68.1	59.3	47.9	32.7	16.8	43.3
<i>Moyenne des min. quot. (°F):</i>													
Trois-Rivières (50 pi.)	0.6	2.1	15.2	30.0	41.4	51.4	56.5	53.6	45.5	36.3	26.2	8.1	30.6
Shawinigan (306 pi.)	0.5	2.0	15.6	30.2	41.6	51.9	57.5	55.2	46.7	37.2	26.7	8.8	31.2
La Tuque (410 pi.)	-5.3	-3.9	9.4	25.8	37.3	47.7	53.1	50.9	43.5	34.6	23.9	4.1	26.8
Mattawin (1200 pi.)	-4.8	-3.7	8.9	24.7	36.2	47.6	52.5	50.6	43.2	34.2	23.3	3.6	26.4
Lac Kempt (1380 pi.)	-7.9	-6.3	5.0	22.4	33.9	45.0	49.7	47.6	40.5	32.3	21.1	1.6	23.7
Sanmaur (1171 pi.)	-9.0	-7.5	5.1	23.2	34.6	45.2	50.1	47.9	40.6	31.9	20.5	1.0	23.6
Gouin (1325 pi.)	-8.2	-4.9	6.2	22.3	33.5	45.2	50.6	48.5	41.8	33.0	21.0	1.6	24.2

Tableau 2 : Les données climatiques de la Mauricie
B — Les précipitations.

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
<i>Moyenne (pluie : pouces) :</i>													
Trois-Rivières (B.M.)	0.74	0.52	1.16	2.27	2.92	3.56	3.82	3.72	3.78	3.12	2.80	1.20	29.61
Shawinigan (B.M.)	0.68	0.48	0.94	2.35	2.89	3.49	3.75	3.74	3.79	3.05	2.84	1.18	29.18
La Tuque (C.M.)	0.38	0.25	0.85	2.02	2.54	3.62	4.30	3.64	3.83	2.58	2.15	0.74	26.90
Mattawin (H.M.)	0.26	0.10	0.55	1.71	2.47	3.52	3.77	3.57	3.39	2.39	1.93	0.54	24.20
Lac Kempt (H.M.)	0.31	0.17	0.61	1.71	2.57	3.81	4.40	4.06	4.09	2.84	1.84	0.49	26.90
Sanmaur (H.M.)	0.15	0.19	0.65	1.58	2.65	3.98	4.53	3.70	4.23	2.49	1.75	0.41	26.31
Gouin (H.M.)	0.15	0.09	0.46	1.38	2.51	4.31	4.96	4.14	4.43	2.62	1.51	0.32	26.88
<i>Moyenne (neige : pouces)</i>													
Trois-Rivières	21.9	21.5	15.8	3.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	8.0	25.2	96.6
Shawinigan	21.3	21.0	18.0	4.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	9.3	24.2	99.4
La Tuque	20.8	21.0	14.6	3.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2	10.2	23.4	94.8
Mattawin	19.4	21.7	16.1	5.7	0.5	0.0	0.0	0.0	0.1	1.4	11.6	23.5	100.0
Lac Kempt	27.0	25.2	20.1	7.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.2	2.2	15.5	29.4	127.4
Sanmaur	22.8	21.7	17.4	4.9	0.4	0.0	0.0	0.0	0.2	2.7	15.4	26.1	111.6
Gouin	24.6	23.1	19.1	6.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.3	3.4	18.1	28.7	123.8

Tableau 3 : Les données climatiques de la Mauricie.
C. Weymontachie (1941-1970)

(Ministère de l'Environnement, 1971)

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
%F quotidienne moyenne	2.7	5.5	18.1	34.3	47.2	57.6	61.9	59.2	51.2	41.1	27.4	9.6	34.7
%F quot. max. moyenne	14.3	18.4	31.2	45.3	59.7	70.1	73.6	70.4	61.8	50.2	34.3	18.5	45.7
%F quot. min. moyenne	-9.0	-7.5	5.1	23.2	34.6	45.2	50.1	47.9	40.6	31.9	20.5	1.0	23.6
%F record maximum	53	52	68	80	90	96	96	94	88	85	71	52	96
%F record minimum	-49	-50	-42	-32	5	18	15	24	21	1	-28	-44	-50
* jours avec gel	31	28	30	16	14	3	x	x	7	18	27	31	215
* pluie (pouces)	0.15	0.19	0.65	1.58	2.65	3.98	4.53	3.70	4.23	2.49	1.75	0.41	26.31
* neige (pouces)	22.8	21.7	17.4	4.9	0.4	0.0	0.0	0.0	0.2	2.7	15.4	26.1	111.6
N. jours (pluie mesurable)	1	1	3	9	12	14	15	15	16	12	8	2	108
N. jours (neige mesurable)	15	13	10	4	x	0	0	0	x	2	11	15	70

faire en sorte que les lacs et rivières seront capés d'une importante couche de glace des premiers jours de décembre aux premiers jours de mai, soit environ 5 mois (Laycock, 1970).

Au Québec, les attributs physiques du milieu jouent de façon relativement homogène selon la latitude de sorte que la Haute-Mauricie n'est pas excentrique à sa position (Rousseau, 1964). Ces conditions, relativement uniformes sur un immense territoire, décrivent donc un cadre d'activité semblable pour la plupart des populations du Bouclier Laurentien au sud de la Hauteur des Terres. Il n'est donc pas étonnant d'y retrouver des formules d'adaptation apparentées et toutes marquées par ce contraste saisonnier.

Le bassin de Weymontachie, cœur géographique de la Haute-Mauricie est situé à 47° 54' N et 73° 48 W. Le vieux village indien, construit en bordure du St-Maurice à une altitude d'environ 1160 pieds, s'étalait sur un replat de terrasse qui domine la rivière d'environ 22 pieds et qui s'adosse :

« à une colline reliée tout autour à d'autres collines de faible altitude, formant ainsi un vallon circulaire d'un mille de diamètre. À l'intérieur de cet amphithéâtre se fait la confluence du Saint-Maurice et de la Manouane. Le fond de la vallée est plat, le lit de la rivière parsemé de longues îles recouvertes d'aulnes » (Pépin, 1957: 61).

C'est l'une des régions du Québec où on enregistre la plus forte proportion de jours sans vents et où la vitesse des vents est également la plus basse. De septembre à avril les vents dominants viennent de l'est (2.9 — 5.2 milles à l'heure) et de mai à août les vents du nord-ouest dominant et sont les plus violents (5.9 — 8.5 milles à l'heure) (Boughner et Thomas, 1948).

Les caractéristiques climatiques de ce locus s'accordent parfaitement avec ce qui a été exposé plus haut (tableau 3).

Les ressources naturelles régionales sont relativement riches et variées (tab. 4). La flore arboricole est dominée par l'épinette noire et blanche, le sapin, le mélèze, le pin gris, le tremble et le bouleau. Le pin blanc et le cèdre y sont rares aujourd'hui mais s'y trouvaient vers 1830 (Cumming, 1831). Plusieurs feuillus typiques d'une latitude plus basse ne se retrouvent qu'exceptionnellement dans la région de Weymontachie. C'est le cas de l'érable, du cormier, du merisier, du cerisier. . .

Tableau 4. Espèces dominantes de la flore et de la faune de la Haute-Mauricie

FLORE		FAUNE	
épinette noire	***	Poissons	
épinette blanche	***		**
mélèze	**	poisson blanc	**
pin gris	**	doré	**
pin blanc	(*)	brochet	*
sapin baumier	**	truite grise	***
cèdre	(*)	truite rouge	(*)
bouleau	***	carpe	(*)
tremble	***	loche	(*)
érable	(*)	Mammifères	
cormier	(*)		**
cerisier	(*)	orignal	(*)
merisier	(*)	caribou	**
bleuets	***	ours	***
framboises	***	lièvre	*
fraises	(*)	martre	*
		pécan	***
		castor	*
		marmotte	*
		porc épic	***
		rat musqué	*
		loutre	**
		loup-cervier	*
		renard	*
		vison	*
		écureuil	*
		suisse	*
		écureuil volant	***
		souris sauteuse	(*)
		carcajou	(*)
		loup	(*)
		chevreuil	(*)

Les espaces découverts et mal drainés favorisent la poussée des aulnes, des fougères et de multiples espèces hydrophyles alors que les clairières plus sèches sont couvertes de bleuets, de ronces, d'herbacées variées.

Le parterre est dominé par des sphaignes ou des mousses selon la nature du sol et on y trouve maintes fleurs qui domineront la pharmacopée indienne.

Des centaines d'espèces d'insectes (maringouins, mouches noires, mouches à orignal, guêpes, papillons divers, brûlots, etc.) hantent la belle saison. Les anoues, peu variés, y sont toutefois nombreux alors que les couleuvres sont rares. L'avifaune est riche en espèces migratrices qui ne s'y arrêtent que de brefs instants (canards divers, huards, outardes, passériformes). On y trouve cependant des résidents permanents comme le tétas des savanes, la perdrix grise, certains rapaces, des pics, et quelques passériformes.

Pour les Indiens de la Haute-Mauricie, l'exploitation de subsistance se limitait presque exclusivement à la pêche et à la chasse aux mammifères.

Les nombreux lacs, ruisseaux et rivières abondent en poissons blancs, dorés, brochets, truites grises et truites de ruisseaux et on y trouve aussi, occasionnellement, des carpes, des loches. . .

Le caribou s'y trouvait en quantité au XIX^e siècle et, aujourd'hui, la Haute-Mauricie est surtout riche en originaux. Les ours, les castors, les lièvres et les rats musqués y sont nombreux, les marmottes, martres, pécans, loutres, loups-cerviers et visons n'y sont pas rares alors que les renards, porcs-épics et carcajous ne sont rencontrés qu'exceptionnellement. On y rencontre aussi un grand nombre de petites souris des bois, des tamias, des écureuils et des écureuils volants.

Toutes ces espèces ne sont pas également convoitées par l'Indien et la vie y serait impensable sans l'assurance continue d'une production suffisante en poissons, cervidés, castors et lièvres.

CHAPITRE II

Les Indiens de la Haute-Mauricie et la bande de Weymontachie

Les Têtes-de-Boule forment une tribu encore mal connue et on ne sait pratiquement rien sur eux avant la fondation du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Weymontachie en 1820-21 et le début des missions régulières dans cette région vers 1837.

La tradition nous apprend que la région qu'ils exploitaient à cette époque correspond à celle qu'exploitaient les Attikamègues au XVII^e siècle (Clermont, 1974b) et Davidson rapporte qu'en 1928 ils s'appelaient aux-mêmes Tcekammek' iriniwak ou Poissons-Blancs. On pourrait dès lors accepter avec Sulte qu'ils :

«sont exactement ce qu'étaient les Attikamègues ou Poissons-Blancs qui demeuraient dans les mêmes endroits et visitaient timidement les Trois-Rivières, de 1637 à 1680. Après cette dernière date on ne rencontre plus de mention des Attikamègues, ou Poissons-Blancs, mais il y a des Têtes-de-Boule partout. À mon avis, c'est un changement de nom inventé par les Canadiens du pays» (Sulte, 1933: 74-75).

Cette équivalence a été acceptée par plusieurs auteurs (Joyal, 1915; Pépin, 1957; Guy, 1970) mais elle m'apparaît contredite par les faits.

Rappelons brièvement que vers 1670, la plus grande partie des Indiens qui occupaient les bassins hydrographiques se déversant vers le St-Laurent à l'ouest du Saguenay avaient été exterminés par les raids Iroquois qui s'étaient multipliés surtout entre 1650 et 1665 et par de terribles épidémies de petite vérole.

«À partir de 1650 il n'y eut plus de Sauvages errants dans le Bas-Canada, sauf les Têtes-de-Boule du haut Saint-Maurice et les Montagnais du Saguenay, réduits à l'insignifiance comme nombre» (Sulte 1930: 86).

Or, dans son journal de 1758, Montcalm note que les Têtes-de-Boule forment un important groupe rassemblant «de douze à quinze cents» individus (Casgrain 1895: 368). En 1863, Hind rapporte l'histoire d'un Tête-de-Boule qui vivait encore en 1830 et qui se rap-

pelait la conquête du Canada en 1759. Majeshk avait été un chef et un guerrier renommé¹ qui :

«conquered all the small Indian tribes, who after the destruction of the Iroquois had returned and reoccupied the territories of the great Algonkin nation, from which they had been driven by their powerful and victorious enemies. The extent of country over which Majeshk ruled reached about seventy miles from east to west. He parcelled off the different lakes and waters to the several members of his family, as they grew old enough to hunt for themselves» (1863: 275-276, Adams, 1831 : 34).

Les Têtes-de-Boule apparaissent donc comme un groupe immigrant et conquérant qui aurait assimilé un bon nombre d'individus ayant appartenu à des tribus jadis décimées par les Iroquois.

Dès 1670, après la destruction des tribus de la forêt boréale, il y eut effectivement une première réorganisation des effectifs. Dablon décrivait ainsi ce qui se passait chez les Kacouchaki du lac St-Jean :

«les habitants ont esté extrêmement diminuez par les dernières guerres qu'ils ont eues avec l'Iroquois, et par la petite vérole, qui est la peste des Sauvages; maintenant ils commencent à se repeupler par des gens des Nations estrangères qui y abordent de divers cotez, depuis la paix»

(1672: 44).

Les Têtes-de-Boule auraient pu profiter de ce mouvement de réorganisation. En 1697 on trouve la première mention des Têtes-de-Boule dans les registres des Trois-Rivières mais on y trouve aussi, en 1698, la dernière mention des Poissons-Blancs. Ils apparaissent alors comme des groupes distincts.

Dans une lettre de 1709, l'intendant Raudot distingue nettement parmi

«les nomades de l'intérieur qui ne cultivent pas, qui n'ont pas de villages sédentaires et qui vivent de chasse et de pêche, . . . les Aticamègues (ou Poissons-Blancs), les Machatanitibis (ou Têtes-de-Boule)» (Kinietz, 1940).

1. Majeshk (le rat-musqué) est un personnage historique réel. Il était encore chef d'un groupe multi-familial de chasse et de trappe entre 1820 et 1830 et nous avons pu retracer le détail de ses transactions économiques dans les Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson. On pourrait croire cependant que son rôle comme chef a été amplifié de son vivant même. Il était presque centenaire en 1830 et la paix était alors établie dans la région. L'ethnohistoire nous montre cependant que les chefs ont rarement eu un ascendant tel sur leurs protégés.

Il y avait donc une nette distinction entre ces deux groupes et cette distinction a été conservée par la tradition orale. Burger, qui a travaillé dans la région des lacs Kempt et Manouane entre 1949 et 1953, rapporte que:

«according to oral traditions of the Têtes-de-Boule. . . the older artifacts and especially the pottery fragments, were not implements made or used by their ancestors but belonged to the Attikamegs»

et, selon le chef Tête-de-Boule:

«the Têtes de Boule bought part of their present hunting territories from the Omami. . . (who) were at time neighbors of the Attikamegs but when this deal was made the latter were already extinct because of smallpox and in consequence of their numerous wars with the Iroquois»

(Burger, 1953: 33).

On doit donc croire que les Têtes-de-Boule formaient, lors de leur arrivée dans les Hauts-Mauriciens, un groupe autonome, différent des Attikamègues. S'ils étaient des immigrants on peut se demander quelle était leur patrie d'origine.

Dans son Journal de 1758, le guerrier Montcalm évalue laconiquement les Têtes-de-Boule:

«ce sont des sauvages autrement appelés Gens-des-Terres qui, au nombre de douze à quinze cents, errent dans les bois, sans cabanes; grands chasseurs, médiocres guerriers, commerçant encore plus avec les Anglais du côté de la baie d'Hudson qu'avec nous; même langue et même nation que les Nipissing, Algonquins, Outaouais» (Casgrain 1895: 368-369).

Il semble donc indiquer une origine vers l'ouest comme un manuscrit plus ancien qui précise qu'en janvier 1693:

«Trente-six Français, accompagnés des Têtes-de-Boule, peuple du Long Sault, furent attaqués par soixante Iroquois» (Belmont, 1840).

Une lettre de Duluth, datée d'avril 1684, est un peu plus vague mais reste indicatrice de la même région. Il écrit que:

«two Frenchmen had arrived at Sainte Marie du Sault with fifteen cabins of Sauteurs who had, conjointly with the Gens des Terres, made an attack on the Nadouecioux last spring» (Thwaites, 1902, XVI: 114).

Thwaites ajoute immédiatement en note infra-paginale:

«Gens-des-Terres: the French appellation of an Algonquian tribe who then roamed through the wilderness north of Lake Superior; also called Têtes de Boule («Round Heads»). The remnant of this tribe migrated, in the 19th century, to the St-Maurice river in the Province of Quebec».

Un document anonyme de 1736 mentionne aussi:

«The Têtes de Boule or Tribes of the Interior. These are wandering Savages who have no knowledge either of the order or form of villages; they inhabit the mountains and lakes in the interior from Three Rivers to Lake Superior. Their armorial bearings are unknown, if any they have»

(Thwaites 1902, XVIII: 245).

D'après ces divers documents, on peut déduire qu'après la destruction des Attikamègues et autres tribus de la forêt boréale, une autre nation qui vivait jusqu'à ce moment au nord des Grands Lacs commença à émigrer en Haute-Mauricie tout en continuant à parcourir un immense territoire entre ce dernier lieu et le lac Supérieur en empruntant vraisemblablement le chemin de la Du Moine comme l'avaient fait avant eux plusieurs nations qui venaient trafiquer avec les Attikamègues. En fait, les ancêtres des Têtes-de-Boule avaient peut-être déjà utilisé ce chemin et avaient peut-être déjà trafiqué avec les Attikamègues. En effet, La Hontan mentionne que les Attikamègues entretenaient des relations commerciales avec les tribus de l'ouest (La Hontan 1703: 340) et, dès 1659:

«six canots de la nation du Sault, Misisager, descendirent par les terres et y rencontrèrent les Poissons-Blancs (et) y furent 5 mois en leur voyage»

(Laverdière et Casgrain, 1871 : 261).

La tradition orale des Têtes-de-Boule indique aussi que les Attikamègues descendaient fréquemment sur les rives du lac Supérieur pour y aller pêcher durant l'été (Burger 1953: 33) et Charlevoix croyait que:

«these Attikamègues formerly dwelt near the shores of Lake Superior»

(Charlevoix, 1868: 107).

On pourrait dès lors croire que les Attikamègues, à la suite de la désolation de leurs terres vers 1670, avaient invité ces populations pour repeupler leur pays et que le succès de cette amitié avait favorisé une immigration plus importante au cours du XVIII^e siècle. Vers la même époque, le développement de la traite à la Baie d'Hudson avait attiré les populations des Grands Lacs:

«les Anglais ont déjà fait une grande diversion des Sauvages des terres qui paraissaient au lac Supérieur, et les attirent à eux par de grandes libéralités» (Nouvel, 1673: 344).

Cette traite dut aussi contribuer au repeuplement de l'arrière-pays.

Entre 1760 et 1775, Alexander Henry alla visiter les populations établies près du Sault Ste-Marie et y décrivit quelques comportements des Gens de Terres «also called Têtes de Boule» et qui s'appelaient eux-mêmes O'pimittish Ininiwac (Hommes des Bois). Pour Henry, c'est un groupe de gens pacifiques qui:

«have no villages, and their lodges are so rudely fashioned as to afford them but very inadequate protection against inclement skies. The greater part of their year is spent in traveling from place to place in search of food. The animal on which they chiefly depend is the hare. This they take in springs. Of the skin they make coverings with much ingenuity, cutting it into narrow strips and weaving these into a cloth of the shape of a blanket, and of a quality very warm and agreeable» (Quaife, 1921: 61-62).

À l'hiver 1761-62, il hiverne à Michipicoten sur la rive nord du lac Supérieur et y découvre 10 cabanes de Têtes-de-Boule pauvrement recouvertes de branches d'épinettes, leurs habitants vivant principalement de la chasse aux lièvres. Leur langue:

«is a mixture of those of its neighbors, the Chippewa and Christinaux»
(Quaife, 1921: 285).

Cette importance du lièvre a aussi été remarquée par Sulte:

«Ils vivaient de lièvres en hiver et de poissons blancs durant la belle saison. À l'automne, ils se cousaient depuis la cheville du pied jusqu'à la tête, dans des peaux de lièvre et ce vêtement durait ainsi jusqu'à ce que la pourriture le fit tomber par pièces» (Sulte 1933: 43).

Cette description des Têtes-de-Boule par un individu qui les a vus dans les rues de Trois-Rivières correspond tout à fait à celle du chef ojibway Copway qui, parlant d'une partie de sa tribu, écrivait:

«the rabbit has been principal game for the northern Indians, who snare them for their food and skins. These latter are made into strings and woven into blankets. They also make their garments of these skins and are dressed in them from head to foot. The eyes of a pale-face would considerably extend on beholding a fellow in such accoutrement. These Indians reside in the interior of the shores of Lake Superior, in the north»

(1850: 25-26).

Ces différents documents concordent donc et paraissent impliquer l'existence d'un important groupe Indien qui parcourait la forêt boréale, des Grands Lacs jusqu'à la Baie d'Hudson au XVII^e et XVIII^e siècles. Appartenant à la grande famille des Ojibways ce groupe de nomades était composé à la fois de guerriers et de trappeurs. Les Têtes-de-Boule de la Haute-Mauricie ne représentent donc qu'une

infime partie de cette «tribu» et, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, ils semblent y être fort peu nombreux.

Attirés dans une région riche en castors, en lièvres et en cervidés, ils pouvaient aussi profiter des postes du Bas St-Maurice qui, sous la gouverne de La Vérendrye, attiraient des trappeurs de plusieurs régions différentes. Ils s'y établirent peu à peu et, sous l'autorité de Majeshk, la tribu se réorganisa et prit bientôt la forme de celle que les premiers missionnaires nous ont décrite à partir de 1837.

Comme l'indique cependant l'histoire de Majeshk, les Têtes-de-Boule semblent s'être imposés à d'autres Indiens qui avaient, eux aussi, profité de la désertion de la Haute-Mauricie après la disparition des Attikamègues. Ils pourraient dès lors correspondre à un groupe de fusion. Il existe encore aujourd'hui quelques différences linguistiques mineures entre les diverses bandes et Cooper avait reconnu quelque originalité linguistique aux groupes de Coococache et de Megiskan qui faisaient partie, respectivement, de la bande de Weymontachie et d'Obidjewan (Cooper 1938, 1945).² Cette variabilité linguistique est peut-être significative de cet état originel. Peut-être les Têtes-de-Boule ont-ils également absorbé culturellement les derniers descendants des Attikamègues. Cette possibilité n'est certes pas à négliger car la tradition orale des Têtes-de-Boule conserve plusieurs récits de batailles contre les Iroquois (Davidson, 1928a; Dubé, 1933) alors que ceux-ci n'ont probablement plus porté la guerre dans les Hauts-Mauriciens après 1675.

Le problème de l'origine des groupes actuels est donc complexe. Si les documents historiques paraissent appuyer la thèse de Davidson (1928b) qui reconnaissait une parenté ethnographique avec les Algonquins-Ojibways, les études linguistiques postérieures de Cooper (1926, 1928, 1938, 1945) et de Michelson (1933, 1939) ont montré que les Têtes-de-Boule parlaient un dialecte cri et qu'ils représentaient une enclave linguistique séparée d'au moins 200 milles de leurs plus proches voisins Cris, ceux de Kesagami (Cooper 1946).

2. Le groupe de Mégiskan avait une existence autonome au début du XIX^e siècle.

Outre qu'il n'est pas toujours très facile de contraster certains dialectes cris avec d'autres dialectes algonquins, il faut se rappeler que Henry décrivait la langue des Têtes-de-Boule comme:

«a mixture of those of its neighbors, the Chippewa and Christinaux»

(Quaife, 1921: 285).

On peut aussi ajouter qu'en 1651 il y avait des Attikamègues à un certain lac Kisakami (Buteux, 1651). La linguistique historique pourrait certes nous aider à clarifier ce problème mais il est intéressant de noter d'une part que les Indiens actuels de Weymontachie utilisent couramment à la fois des livres de prières écrits en Sauteux, en algonquin et en «cri de la Haute-Mauricie» avec la même facilité et, d'autre part, que la plupart des vieux Indiens de Weymontachie peuvent facilement entretenir la conversation avec les Montagnais du Lac St-Jean, les Algonquins de Maniwaki ou les Cris du Lac Mistassini. Au milieu du XIX^e siècle, un ancien missionnaire des Abénakis se faisait parfaitement comprendre des Têtes-de-Boule dans cette langue (Maurault, 1845).

Une expérience tentée à l'été 1973 a aussi montré une haute intelligibilité de la part des Indiens de Weymontachie du vieux Montagnais tel que consigné dans le dictionnaire du Père Fabvre (McNulty, 1970). En effet, sur une liste sélective de 166 mots désignant à la fois des animaux, des plantes, des termes de parenté et des objets divers, 68 termes se sont avérés identiques (40.96%) et 130 avaient la même racine et étaient immédiatement identifiables (78.31%).

Pour conclure cet exposé sur l'origine des Têtes-de-Boule mauriciens, on pourrait ajouter qu'il sera probablement toujours impossible de déterminer avec précision les origines des groupes indiens particuliers du Nord-Est américain. En effet, dès que les documents descriptifs commencent à être abondants, les groupes indiens montrent un degré d'ouverture relativement grand. Les phénomènes d'absorption socio-culturelle des immigrants ou des conquis sont très nombreux dans la littérature et l'exogamie, sans être une norme, paraît avoir été pratiquée sur une échelle relativement importante.

Les patronymes actuels des Indiens de Weymontachie peuvent être rattachés généalogiquement à une dizaine de bandes différentes et cette hétérogénéité d'origine est commune à plusieurs groupes de la

forêt boréale. Cette hétérogénéité n'est cependant pas nécessairement significative d'une population multiculturelle car cette pratique est ancienne et a certes favorisé l'homogénéité générale retrouvée chez ces populations qui sont, finalement, toutes apparentées.

«At any large trading post or in nearly any one band you are apt to find today individuals or individual families hailing from a half dozen other localities or bands a hundred to several hundred miles distant»

(Cooper 1946: 224).

CHAPITRE III

La colonisation du bassin de Weymontachie

Les recherches préhistoriques en Haute-Mauricie sont encore trop peu nombreuses et ne permettent donc pas de synthèse. Néanmoins, certaines découvertes de Burger (1953), de Ribes (1969) et quelques collectes de surface nous font croire que l'occupation indienne y est relativement ancienne et remonte certainement au-delà de l'ère chrétienne (planche 1). Les Attikamègues représentent vraisemblablement les derniers descendants de ces groupes de chasseurs-pêcheurs préhistoriques mais ni les uns, ni les autres, ne semblent avoir occupé activement le bassin de Weymontachie.

Les sondages archéologiques intensifs que nous y avons pratiqués à l'été 1974 n'ont, en effet, révélé que des indices relativement récents, ne remontant pas au-delà de 1775-1780. Cette conclusion ne surprend guère, car le bassin de Weymontachie apparaît plutôt comme un carrefour de circulation fluviale et non comme un lieu propice à l'exploitation de chasse et de pêche. Jamais les Indiens n'ont pu y développer une économie de pleine auto-suffisance. Afin de comprendre la « colonisation » du bassin de Weymontachie, il importe de rappeler quelques événements historiques.

La traite des fourrures aux XVII^e et XVIII^e siècles

Depuis leur arrivée en Haute-Mauricie, les Têtes-de-Boule n'ont cessé d'être en contact avec les Blancs. Dans les années 1680, René Gauthier de Varennes s'était :

« mis de concert avec Pierre Boucher... pour faire la traite sur le Saint-Maurice. En 1681, Frontenac dit qu'ils avaient chacun cinq canots et dix hommes dans les bois... L'Intendant De Meules l'accusait, auprès du ministre, d'abuser de son autorité pour monopoliser la traite du St-Maurice » (Filteau, 1944).

Il y avait donc des concurrents et ceux-ci durent se réjouir de sa mort en 1689. L'activité de ces coureurs des bois et la traite avec les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson situés plus au Nord, expliquent probablement pourquoi les Têtes-de-Boule tardèrent à s'inscrire dans les registres de Trois-Rivières mais elle indique aussi

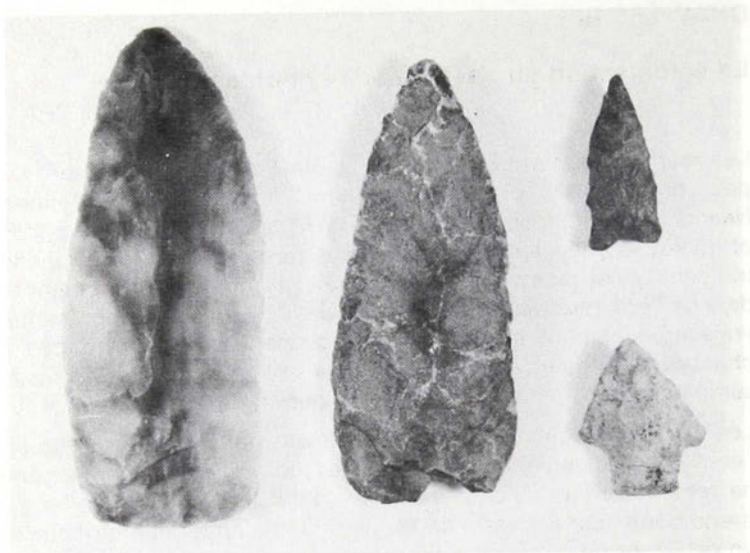


Planche 1. Objets préhistoriques trouvés dans la région de Weymontachie

que la chasse et la trappe étaient importantes dans les Hauts-Mauriciens qui ont toujours été considérés comme un paradis de castors (Clermont, 1974c).

En 1713, l'intendant Bégon dut émettre une ordonnance empêchant ces trafiquants de passer sur le fief de Varennes alors administré par La Vérendrye, son fils (Moore, 1927: 48). En 1715, ce même:

« La Vérendrye obtint de M. de Ramezay, gouverneur des Trois-Rivières, de faire un établissement à La Gabelle pour le commerce des fourrures »

(Champagne, 1971: 192).

La création de ce poste n'effaça pas la concurrence et La Vérendrye dut établir des postes de contrôle à l'Île-aux-Tourtes et à Shawinigan. Malgré cette concurrence des coureurs des bois et celle du poste de Trois-Rivières, La Vérendrye put compter sur plus de 1300 livres de marchandises de traite au printemps 1717 (Champagne, 1971: 193). Il entretenait d'excellentes relations avec les Indiens et sa renommée:

«se répandit vite au loin. Après les Têtes-de-Boule, on vit venir à Shawinigan et à la Gabelle, des Iroquois, des Hurons, des Algonquins du Nord, des Montagnais, des Abénaquis et même des Sautaux et des Cheveux-Relevés» (Filteau, 1944).

Les Têtes-de-Boule n'étaient donc pas isolés et l'abandon du poste de La Gabelle en 1728 (alors que La Vérendrye commence ses expéditions vers l'Ouest) ne ralentit en rien les affaires.

En 1726, Duchêne, Duclos, Vaillant et Ladreville subirent un procès pour être:

«montés furtivement dans la rivière des Trois-Rivières avec deux canots chargés de marchandises et d'eau-de-vie pour faire la traite avec les Sauvages» (Roy, 1919 III: 131)

mais ils durent récidiver.

En 1736:

«Ordonnance est donnée qui fait défense aux nommés Duchêne... et Troisville... et à tous autres de faire directement ni indirectement aucun commerce avec les sauvages à Saint-Maurice et dans la profondeur de la Rivière des Trois-Rivières à peine de confiscation des marchandises, boissons et pelleteries» (Roy, 1919, II: 203).

Les Indiens étaient sollicités par les coureurs des bois sur leurs propres terrains de chasse mais ils descendaient aussi fréquemment au poste des Trois-Rivières. Quand Haldimand fut nommé lieutenant gouverneur des Trois-Rivières en 1762:

«The main stay of the town, and the country round about it, was the trade with the Têtes-de-Boule, who every May or June came paddling down the St-Maurice with furs collected through the winter in the vast northern regions which it drains. The ending of the war had increased the number of traders, and as competition became keener, some of them would slip quietly away up the river to meet the Indians coming down and secure their choicest furs at lowest rates. To this traffic Haldimand firmly put an end, proclaiming that the Têtes-de-Boule were to be allowed to bring their wares into the public market at Three Rivers. Notice of their arrival was given by the town crier, so that all the inhabitants might have an equal chance to trade, and the Indians run no risk of unfair treatment. The governor regulated also the distribution of ammunition and of liquor, allowing it only to traders he could trust to supply the aborigenes»

(McIlwraith, 1904: 54).

L'installation des postes de traite dans la région de Weymontachie

Cette situation était cependant pénible pour les trafiquants qui devaient se partager les recettes de la traite et surtout pour les Indiens qui devaient descendre des Hauts et remonter la rivière après la traite.

La Compagnie du Nord-Ouest, association de marchands créée vers 1774, prit alors en charge la plus grande partie du commerce des fourrures en établissant des comptoirs de traite au milieu des territoires indiens situés en dehors des limites accordées à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Un de ces postes fut installé dans le bassin de Weymontachie probablement vers 1770-1780 et, à partir de ce moment, les Indiens descendirent de moins en moins souvent au poste de Trois-Rivières. Vers 1815:

«un ou deux partis de chasseurs Indiens persévèrent à prendre cette route pénible et descendent chaque saison à Trois-Rivières avec quelques fourrures» (Bouchette, 1815: 319),

mais la plupart des Indiens devaient faire affaire avec les Bourgeois de la Compagnie locale.

En 1821, après plusieurs années de concurrence souvent violente, la Compagnie du Nord-Ouest se fusionna avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Celle-ci avait certes prévu cette fusion et c'est au cours de l'hiver 1820-21 qu'elle créa son poste dans le voisinage immédiat de celui de la Compagnie rivale. Malgré la passation des livres, le transfert des activités se fit progressivement et ce n'est qu'en 1830 que la Compagnie de la Baie d'Hudson devint le seul traiteur officiel dans la région après que le commis de la Compagnie du Nord-Ouest (Vassal) eut été intégré dans les cadres de l'autre compagnie.

On peut croire qu'à partir de 1820, tous les Indiens traitaient aux comptoirs officiels, mais l'établissement des Compagnies ne raya point définitivement les activités de trafiquants individuels qui soustrayaient à celles-ci une part plus ou moins importante de leurs profits. À elle seule, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait pourtant 24 hommes à sa charge (Cumming, 1830). Pour que la concurrence puisse continuer, il fallait que les profits fussent bons. En réalité, malgré l'assimilation des Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, le

rendement du comptoir officiel de la Compagnie de la Baie d'Hudson n'était pas très grand :

«there is very little profits to be made» (McDonell, 1830);

«I continued to attend to the trifling business of the place» (Cumming, 1830).

Cette situation précaire s'explique de deux façons. D'une part, les Indiens de la région n'étaient pas très nombreux. Selon les registres officiels des transactions, en octobre 1822, 30 Indiens avaient un crédit à la Compagnie de la Baie d'Hudson dont 22 devaient entre 20 et 68 £ et 6 de 10 à 20 £. Au moins un d'entre eux n'était pas Tête-de-Boule, et comme ce crédit couvrait des achats essentiels pour la vie d'hiver, on peut croire qu'il y avait environ 25 familles dépendantes de ce poste. Entre le 6 juillet 1824 et le 9 juin 1827, 55 Indiens traitèrent au poste de cette compagnie. Sur ce total, 22 Têtes-de-Boule présentèrent d'importants stocks de fourrures, les autres étant des femmes, des jeunes ou des étrangers. En 1828, 28 Indiens dont 22 chasseurs importants avaient des dettes envers la Compagnie. On peut donc croire qu'à cette époque la population dépendante du poste de Weymontachie comptait de 22 à 25 familles et environ 150 individus.

La vraisemblance de ce chiffre est appuyée à la fois par Simpson qui estime à 150 individus le nombre d'Indiens attirés par le poste de Weymontachie en 1857 (Taché, 1876), et par Adams qui décrit la population comme étant composée en 1829 de 20 à 25 familles (Adams, 1831). En somme, il y avait très peu de trappeurs dans la région immédiate de Weymontachie.

D'autre part, l'introduction de nombreux pièges de métal et l'incitation à chasser le castor d'été diminua tellement leur nombre que Cumming craignit leur extinction (Cumming, 1831).

À cette époque les Indiens de la Haute-Mauricie n'habitaient aucun village sédentaire. Ils vivaient de chasse, de trappe et de pêche en parcourant les grands espaces mauriciens au nord de la Vermillon et à l'ouest de la Trenche. Ils composaient trois groupes principaux qui exploitaient les ressources autour de Coococache, de Weymontachie et d'Obidjewan.

Nous connaissons encore assez mal les détails de leurs activités et de leur organisation sociale mais les indices que nous avons permettent de présenter quelques images significatives.

La bande n'était pas encore devenue une unité de résidence et bien que représentant vraisemblablement une unité préférentielle de mariages et une unité de références sociales, son importance était subordonnée à celle des groupes d'exploitation.

Vers 1825-1830, la bande de Weymontachie paraît divisée en 6 groupes d'exploitation dominés chacun par un chef (Quataweg, Michilawaince, Meshusk, Tastababai, Caspoyanni, Nabawitché) alors qu'il ne semble pas y avoir de chef de bande. Ces groupes étaient composés de 3, 4 ou 5 familles parfois polygynes qui constituaient une véritable unité de résidence et de déplacement, qui se présentaient en même temps au poste de traite mais qui y faisaient des affaires individuellement. On peut donc croire qu'il s'agit de groupes d'alliances volontaires où les unités constitutives conservaient une certaine autonomie et où les trappeurs séparaient individuellement leurs fourrures. On peut penser aussi que ces groupes collaboraient au niveau de la subsistance tout en constituant des groupes de sécurité mutuelle. Isolés tout au long de la saison de trappe (début-novembre fin-mai) ainsi que durant une bonne partie de l'été, ces groupes représentaient aussi des unités importantes de socialisation et d'apprentissage.

La vie économique

Menant une vie prédatrice, ces Indiens passaient une grande partie de leur temps à traquer les animaux à fourrure, à quérir leur subsistance, à préparer les peaux et la nourriture, à se déplacer. Nous n'avons aucun indice sur leur vie sociale et intellectuelle à cette période.

En 3 ans, du 6 juillet 1824 au 19 juin 1827, ils firent 410 transactions de fourrures au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, y apportant 2562 3/4 livres de peaux de castor, 6404 peaux de rats musqués, 991 de martres, 223 de loutres, 65 de visons, 38 d'ours, 7 d'originaux, 4 de lynx et de pécan, 6 de renards et 1 de carcajou (+ 6 grandes traites non détaillées). Compte-tenu de la traite avec les commerçants étrangers mais aussi de l'autonomie des femmes et des enfants dans cette affaire, on peut croire que la traite annuelle moyenne d'un bon trappeur équivalait alors à environ 100 peaux de rats musqués, 20 peaux de martres, 5 peaux de loutres et 50 livres de peaux de castor.

Tableau 5. Nombre de peaux vendues au poste de Weymontachie (C.B.H.) du 6 juillet 1824 au 19 juin 1827.

	Castor (lbs)	Rats	Mar- tres	Lou- tres	Vi- sons	Ours	Ori- gnaux	Re- nards	Lynx	Pécan	Car- cajou
<i>Chasse d'hiver</i>											
Octobre	578	2686	—	87	20	16	—	—	—	—	—
Novembre	313/4	37	—	6	—	—	—	—	—	—	—
Décembre	601/2	12	14	9	—	2	—	—	—	—	—
Janvier	1191/4	61	108	9	—	2	—	—	1	—	—
Février	1021/4	35	132	5	1	2	—	3	—	—	—
Mars	1261/2	30	31	5	—	1	—	—	—	—	—
Avril	84	461	259	11	5	—	—	2	—	2	1
Mai	281	228	213	29	—	2	2	—	3	—	—
Juin ⁽¹⁾	643	1340	214	36	26	6	3	1	—	1	—
<i>Chasse d'été</i>											
Juillet	581/2	241	20	2	—	—	—	—	—	—	—
Août	2071/4	543	—	5	1	6	—	—	—	—	—
Septembre	2703/4	730	—	19	12	1	2	—	—	1	—
TOTAL :	25623/4	6404	991	223	65	38	7	6	4	4	1

¹ + 6 grandes traites non détaillées.

L'examen de ces transactions (tableau 5) indique des poursuites saisonnières préférentielles. C'est ainsi que les rats musqués étaient surtout piégés d'avril à octobre, que les loutres étaient prises au printemps (mai-juin) et à l'automne (septembre-octobre), que les martres étaient recherchées de janvier jusqu'au début de juin, les visons en juin, septembre et octobre, et les ours en octobre.

Quant aux castors qui constituaient les fourrures les plus rentables, ils étaient surtout «en saison» d'octobre à mars et le pic de juin correspondait probablement à des prises d'hiver accumulées et vendues au comptoir au retour du camp d'hiver. Par contre, il est possible que la moitié des ventes d'octobre correspondaient aussi à une accumulation des prises entreposées au camp d'été et vendues à la veille du départ pour la forêt.

Quand on examine non plus l'importance des ventes de fourrures mais la fréquence des visites (tableau 6) au comptoir officiel et l'importance des achats, on s'aperçoit en effet que les Indiens partaient le plus souvent en octobre pour le camp d'hiver d'où ils revenaient vers la fin de mai ou le début de juin. La dispersion hivernale et la difficulté du transport en cette saison expliquent la faible fréquentation du poste de traite en novembre, décembre, janvier, février, mars et avril, ainsi que les pics d'octobre et de juin. Les facilités de communication et la plus grande concentration estivale expliquent aussi pourquoi aux mois d'août et de septembre le poste

Tableau 6. Visites du comptoir de la C.B.H. à Weymontachie du 6 juillet 1824 au 19 juin 1827

janvier	29
février	20
mars	13
avril	14
mai	31
juin	88
juillet	14
août	39
septembre	41
octobre	101
novembre	9
décembre	19

était relativement fréquenté. La faible fréquentation de juillet s'explique par l'importance des achats exécutés en mai-juin.

L'étude de ces états de compte nous montre donc une population nomade, dispersée en sous-groupes socio-économiques qui exploitaient le milieu de façon cyclique selon un rythme de deux principales saisons. Tout au long de l'année la population était éparpillée mais la présence des postes de traite dans le bassin de Weymontachie y provoquait de brefs rassemblements en mai-juin et en octobre.

Sondages archéologiques à Weymontachie

Les sondages archéologiques réalisés à l'été 1974 nous révélèrent effectivement la présence d'une occupation de la terrasse de Weymontachie à proximité du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson (Clermont 1975).

Ce glacis sableux qui recouvre le till glaciaire est d'origine ancienne. Il remonte probablement à une époque où des eaux calmes recouvraient toute cette région et où le St-Maurice ne pouvait encore s'écouler vers l'est. Après la disparition de l'écluse naturelle, la rivière profita du dénivellement pour attaquer ces sables et y creuser son lit. Les dépôts furent assaillis de façon différente, plus violemment à certains endroits où les eaux charrièrent presque tous les sables mais beaucoup plus légèrement du côté nord où la rivière devait contourner la montagne du Lièvre (Wabush moténa) avant d'y toucher. Ce bouclier naturel préserva donc la plus grande partie des dépôts. Alors que la limite supérieure des sables atteint la cote 1170 pieds, les bords de la terrasse nord sont encore à environ 1160 pieds et dominant la rivière d'environ 22 pieds. Sur la rive opposée, le till glaciaire est pratiquement à nu et on ne retrouve, ailleurs, qu'une mince pellicule de dépôts au-dessus du niveau de la rivière.

Il n'est donc pas surprenant que ce soit sur ce terrain mieux drainé que se soient établis les postes de traite et que les Indiens aient fait halte. Ce n'est qu'à une période beaucoup plus récente et de façon toute temporaire que les Indiens ont occupé la rive sud ou l'embouchure de la Manouane.

On a pu retrouver des indices de l'occupation ancienne du territoire mais il n'y a aucune trace d'habitation préhistorique. Par ailleurs, les pierres à fusil, les pipes de plâtre, les fragments de vaisselle « chinoise », les pièces de monnaie et autres artefacts divers indiquent une occupation peu intense mais probablement continue depuis 1775-1800 (planche 2). Il est donc permis de croire que la colonisation du bassin de Weymontachie remonte à cette période et qu'elle fut liée à la présence des postes de traite.

L'arrivée des missionnaires dans la région de Weymontachie

Elle fut intensifiée par les missions annuelles. Suivant la route des pionniers, les missionnaires commencèrent à visiter régulièrement les Indiens de la Haute-Mauricie à partir de 1837¹. Profitant de la saison de traite de juin, le curé Dumoulin remonta le St-Maurice et commença rapidement l'évangélisation des Indiens. Dès son premier voyage il baptisa 21 enfants, 2 adultes, consacra 2 mariages et commença le catéchisme. L'année suivante il baptisa 19 autres enfants et, à son troisième voyage, il baptisa 27 enfants et 36 adultes (Tessier, 1951). Les « conversions » furent rapides et, en 1844, quand les R.P. Bourassa et Maurault assurèrent la relève, ils baptisèrent 20 personnes, « adultes pour le plus grand nombre » et :

« il ne reste plus dans toute leur peuplade que trois infidèles; encore donnent-ils des marques d'une prochaine conversion »

(Bourassa, 1845: 250-251).

La conséquence la plus spectaculaire de ces missions fut l'abandon rapide de la polygamie qui régnait encore dans les Hauts-Mauriciens. Deux des derniers maris polygames furent deux frères Indiens nommés Tatia et Awachiche qui avaient respectivement quatre et trois femmes vers 1840 (Dumoulin, 1839, Payment 1842). Peut-être l'un des deux correspond-il à celui qui, selon la tradition orale, fut tué par les autres Indiens (avec l'accord des missionnaires) à cause de son refus d'accepter la nouvelle coutume.

1. Le curé A. Rinfret de Maskinongé avait reçu la permission de Mgr Hubert d'administrer les sacrements aux Têtes-de-Boule dès 1790. La même année le même évêque l'appelait « missionnaire des Têtes-de-Boule » (Roy, 1931: 231-236) mais il ne semble pas que ce curé soit allé faire la mission dans les Hauts-Mauriciens.

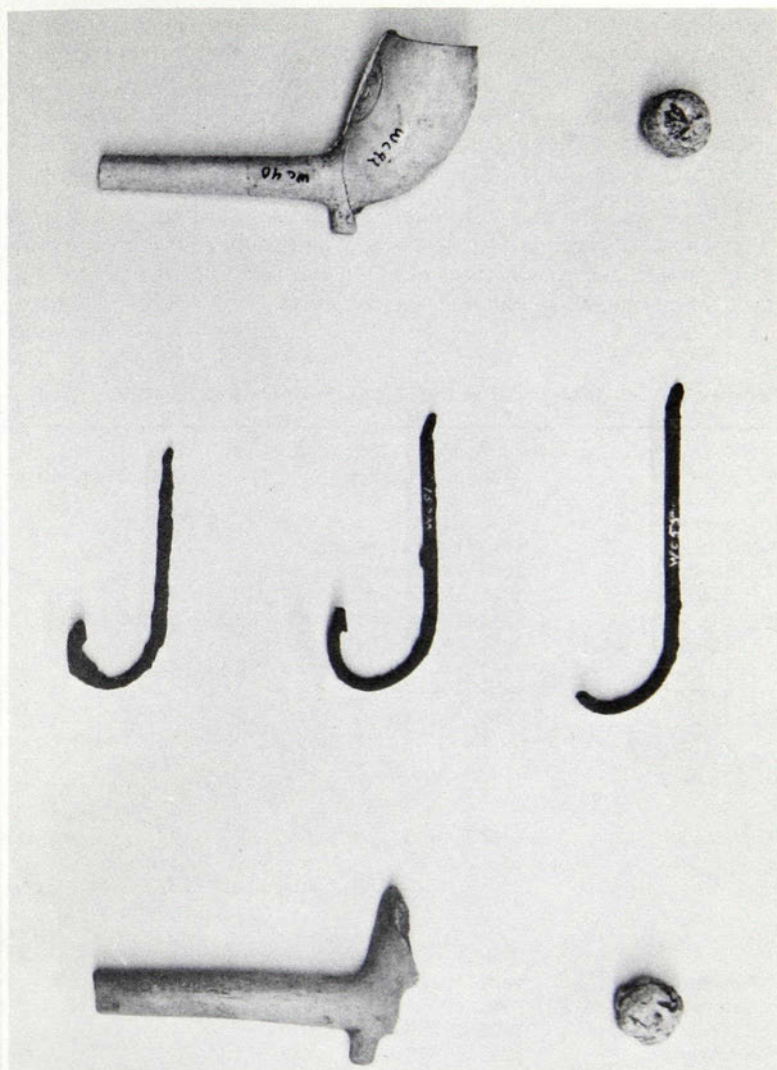


Planche 2. Objets historiques trouvés lors des sondages archéologiques réalisés sur la terrasse de Weymontachie

Une autre conséquence fut de retenir les Indiens ensemble sur la terrasse pour le temps de la mission (tableau 7). En effet, la coutume voulait qu' :

«ils ne viennent que momentanément dans les principaux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au printemps et en automne»

(Kohler, 1852: 427)

à cause des maladies contagieuses qui survenaient souvent quand ils passaient plus d'une semaine à respirer le même air et à cause de l'épuisement des ressources. Mais, si les commis des postes de traite attendaient les Indiens, les missionnaires, eux, se faisaient

Tableau 7. Les missionnaires des Têtes-de-Boule depuis 1837.

M.S.N. Dumoulin	1837 (seul), 1838, 1840		
J. Harper	1838 (avec Dumoulin), 1839 (il se noie en remontant la rivière)		
E. Payment	1840 (avec Dumoulin), 1841, 1842		
J.-B. Olscamp	1841 (avec Payment)		
N. Doucet	1842 (avec Payment)		
J.-P. Maurault	1843 (seul), 1844, 1845, 1846		
R.P. Bourassa	1844, 1845 (avec Maurault), 1847 à 1850 (seul)		
P.P. Clément	1851		
P. Andrieux	1851 (avec Clément), 1852 à 1860 (seul)		
P. Déléage	1861 à 1864 (seul)		
P. Lebreton	1865, 1866 (seul)		
		P. Drouet	1870 avec Gueguen
		P. Provost	1873-74; 1877-78 avec Gueguen
P. Gueguen	1867 à 1900	P. Fafard	1885 avec Gueguen
		P. Laniel	1892 avec Gueguen
		P. Guinard	1898-1899 avec Gueguen
P. Guinard	1900, 1901, 1902 (seul)		
P. Lemoine	1903, 1904, 1905 (seul)		
P. Guinard	1906 à 1939 (seul)		
P. Meilleur	1940 à 1952 (seul)		
P. Houle	1953-1968 (seul)		
P. Lévesque	1969-1974 (seul)		
P. Houle	1974 — (seul).		

attendre. Lors de la mission de 1844, Oskiloë, un des chefs de Weymontachie exposa la situation au missionnaire:

«Mon père, te voilà enfin au milieu de nous, qu'il y a longtemps que nous t'attendions! Cinq dimanches sont passés depuis que nous sommes ici; nos provisions sont toutes consommées, et nous ne prenons presque pas de poissons. . . Voici ce que nous avons résolu. Si la pêche est toujours malheureuse, nous jeûnerons pendant dix jours pour demeurer avec toi. . . Au bout de dix jours, si le Grand Esprit ne nous envoie pas de poisson, la nécessité nous forcera de partir; nous te quitterons enfin quoique avec beaucoup de peine»

(Bourassa, 1845: 248).

Avec les missions, l'été devint le temps des épousailles, des baptêmes, des réjouissances, et la terrasse devint le théâtre de ces brèves manifestations.

Les missionnaires avaient d'abord choisi d'ériger une chapelle à Kikendache et on se contenta de planter une croix sur la terrasse en 1839. En 1846, les R.P. Maurault et Bourassa construisirent cependant à Weymontachie une chapelle d'écorce puis une chapelle de bois qui devint le second centre d'attraction sur la terrasse (Caron, 1890: 140). C'est autour d'elle que les Indiens plantaient leurs tentes ou plutôt, c'est au milieu de ces tentes qu'on décida de la construire car l'occupation de l'endroit choisi précédait la construction de cette chapelle. Les Indiens y avaient ouvert une clairière à environ 250 mètres à l'ouest du territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson vers 1775-1800 et ils devaient occuper cet endroit au temps de la traite (fig. 2). Ce n'était toujours qu'un lieu de haltes brèves et la chapelle vide, dénudée de son paysage de tentes, était le seul indice permanent d'occupation. Peu à peu les morts vinrent cependant y dormir de leur dernier sommeil et assurèrent des liens étroits entre la population et cette terre parente (Andrieux, 1855: 24).

Sauf cette parenthèse de juin et les premiers effets qu'elle entraînait dans les comportements moraux et spirituels, l'année continuait à y être vécue comme avant, dans un système de co-dépendance économique avec les compagnies traitantes et sous un régime d'auto-subsistance alimentaire.

Le début de la colonisation dans le bassin de Weymontachie est donc récent et coïncida avec le développement local de la traite des fourrures et de l'évangélisation; mais il serait prématuré de parler de

village car les agglomérations y étaient toutes provisoires. Néanmoins, le défrichement de la clairière principale, la construction de la chapelle et l'adoption d'un terrain localisé pour le repos des morts établissaient déjà les assises du futur développement.

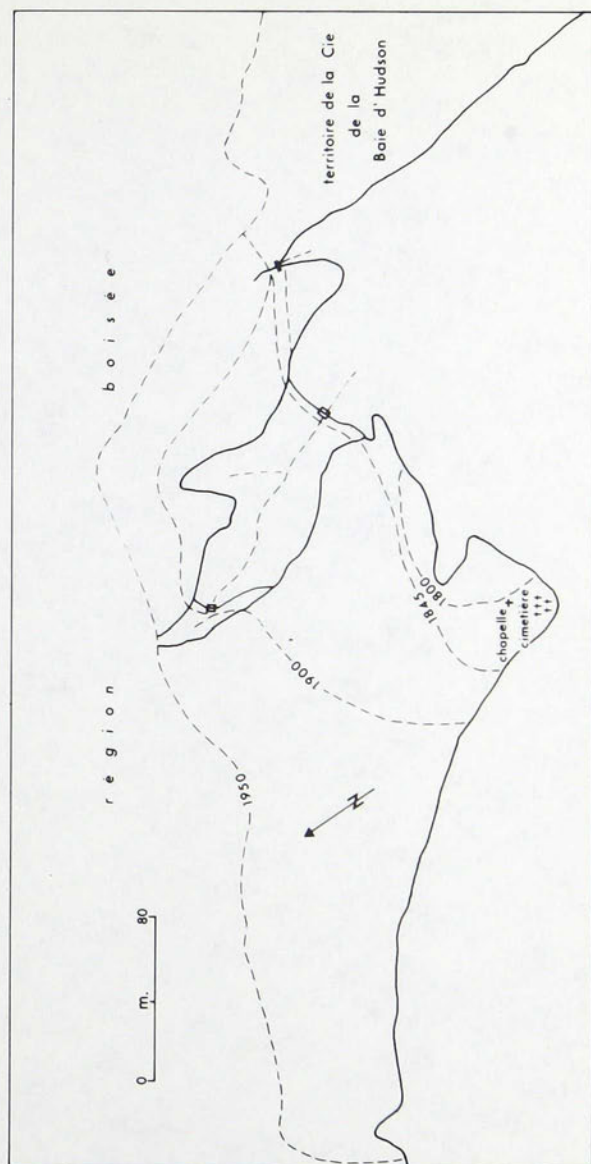


Fig. 2. Les limites approximatives du déboisement de la terrasse de Weymontachie

CHAPITRE IV

L'acculturation des Indiens de Weymontachie 1800-1850

L'acculturation des Indiens est ancienne au Québec et remonte probablement au XVI^e siècle (Innis, 1973). Au XVII^e siècle, la convoitise extrême des Européens pour les fourrures des Indiens provoqua un troc intensif qui mit ceux-ci en contact avec de nombreux objets nouveaux. L'acculturation se faisait directement aux postes de traite du St-Laurent et de la Baie d'Hudson et indirectement par l'intermédiaire de populations qui servaient d'agents de liaison.

En 1651, quand le P. Buteux alla pour la première fois faire la mission dans les Hauts-Mauriciens, il rencontra des populations indiennes qui possédaient des armes à feu, des outils de métal, des chapelets, des images de papier, des couvertures etc. . . (Buteux, 1651). Radisson parle aussi pour la même période d'un trafic aborigène entre le lac Huron et le Saguenay qui passait par le pays des Attikamègues et qui était assuré par la nation des Castors (Scull, 1885: 90-91). Eux-mêmes descendaient fréquemment au poste des Trois-Rivières à partir de 1636 et hivernèrent au village indien de Sillery en 1642-43 et 1643-44. Les Hurons¹ allaient trafiquer en leurs pays et ces contacts répétés et divers n'étaient pas exclusifs aux Indiens de la Haute-Mauricie (Clermont, 1974b). Les anciens documents nous montrent en effet que toutes les populations du Nord-Est furent séduites par les armes européennes et par les objets de métal qu'elles acquéraient facilement.

Les Gens des Terres qui circulaient librement entre le lac Supérieur et la Baie d'Hudson durent également profiter de ces Gens du Fer.

Leurs guerres contre les Iroquois et les Sioux au XVII^e siècle durent aussi les mettre en contact avec la pacotille hollandaise.

Nous avons vu dans un chapitre précédent qu'ils avaient été sollicités par les coureurs de bois dès leur entrée en Haute-Mauricie et on sait qu'une partie d'entre eux combattirent également aux

1. Après la destruction de la Huronie, ce sont les Indiens de la nation du Castor qui paraissent prendre la relève en empruntant vraisemblablement le même trajet.

côtés des Français au XVIII^e siècle (Beauharnois, 1729; C...S, 1840). Leur acculturation fut donc continue.

Non seulement utilisaient-ils des objets d'importation aux dépens d'objets traditionnels mais ils apprirent aussi à connaître les importateurs, leurs façons de faire et leurs manières d'être. Ils furent en contact avec une nouvelle façon de vivre, avec un nouveau système de valeurs, et un tel apprentissage dut laisser des traces. Ils apprirent le crédit, et la faim de fourrures insatiable des uns provoqua la création de territoires de trappe et développa l'individualisme des autres. Ils devinrent vite dépendants de certains produits et l'alcool fût aussitôt adopté malgré les ravages qui y étaient liés. Cumming mentionne en effet que:

«Since the fall of 1829 no less than seven men and three women have fallen victims to the inordinate use of liquors and this melancholy circumstance may also be numberized among the many evils introduced into the country by the contending and rival traders» (Cumming, 1831).

L'installation des postes de traite éloignés, puis bientôt bâtis sur leurs propres terres, modifia le calendrier de leurs activités et la venue des missionnaires provoqua l'abandon de plusieurs coutumes ancestrales. La réorganisation tribale des Indiens de la forêt fut une conséquence complexe des luttes fratricides provoquées directement ou indirectement par la présence des Blancs, des maladies également importées par ceux-ci et de leurs postes de traite.

«These people, once a formidable race, are now reduced by small-pox, and more especially by the baneful effects of rum. . . Slaves of the fur traders, they are seldom so independent as to be able to carry their furs to other markets than the neighboring posts; and indeed, are generally so much in debt for clothing, arms, ammunition, and provision, independently of rum, to both companies. . . that each of these companies have their parties of people constantly engaged running about in small, light birch canoes, searching for Indian encampments, and taking from them whatever peltries they find them in possession of, giving them, in return, some rude token or tally, well understood by both parties as a receipt for the value»

(Adams, 1831: 28).

Pourtant, cette acculturation ne paraît pas avoir été unanimement considérée comme néfaste par les Indiens qui semblent y avoir vu une certaine promesse d'abondance. On ne pouvait se passer de si mauvaises gens qui apportaient de si bonnes choses. On oublia assez vite les recettes anciennes et il devint de plus en plus impossi-

ble de revenir aux temps jadis. Les commerçants méprisaient les Indiens mais ceux-ci le leur rendaient bien. Jamais les deux mondes ne furent confondus.

Loin des yeux, loin du cœur, dit le dicton: les Indiens consommateurs vivaient dans la profondeur de leurs forêts une vie rendue plus facile et qui continuait à leur apporter de la satisfaction. Au début, nous l'avons vu, les contacts étaient brefs. Après la traite, c'était à nouveau la dispersion mais cette dispersion était probablement alourdie d'objets blancs, de cantiques blancs, de monogamie blanche (tableau 8). Elle se faisait aussi dans une situation contrastée alors que l'Indien s'en allait vivre une vie relativement difficile, laborieuse, et que le Blanc profitait d'une sédentarité et d'un certain confort rendus possibles par l'activité de l'Indien. Peu à peu, l'exploitation créait une image nouvelle dans la mémoire, celle de la domination.

Les archives que nous avons inventoriées ne sont pas très éloquentes sur l'acculturation. Certes, les transactions présentent nettement une nouvelle orientation au niveau de la culture matérielle et les visites aux comptoirs révèlent l'importance à la fois des marchands et des missionnaires, mais il faudrait des rapports sur la vie hors des lieux de rendez-vous pour mesurer adéquatement l'impact de ces agents acculturateurs. Il serait irréaliste de soupçonner une substitution rapide et radicale des vieilles coutumes par les nouvelles, et de nombreuses observations nous font croire à un certain synchrétisme culturel et à l'existence de foyers de résistance plus ou moins camouflés lors des haltes annuelles. Cependant, les témoignages concordent pour dire que la transformation fut très rapide entre 1835 et 1885, et que la culture traditionnelle fut alors relativement bouleversée. Il serait cependant difficile de prétendre que la simple adoption d'objets matériels, de cantiques, et même de la monogamie soient suffisants pour réorienter complètement et en profondeur les valeurs, la philosophie et la culture d'une population qui n'était, somme toute, que visitée brièvement avant 1850.

L'acculturation n'était pas uniquement une acculturation blanche. La réorganisation sociale des Indiens mit vraisemblablement en cause plusieurs groupes qui durent composer ensemble de gré ou de force. Le vieux Majeshk avait eu un rôle influent. Dans sa jeunesse, ce chef:

Tableau 8. Principaux articles acquis au comptoir de la Baie d'Hudson entre 1820 et 1850

NOURRITURE	LINGERIE	CHASSE	PÊCHE	DIVERS
farine	couverture	fusil	hameçons	couteaux
maïs	manteaux	poudre	corde à filet	limes
graisse	chemises	plomb		peignes
pois	rubans	pierres à fusil		poinçons
sel	mouchoirs	pièges		marmite
sucré	drap à la verge	cornet pour la poudre		haches
porc	fil	trenches		lances
mélasse	aiguilles			ustensiles
thé	ceintures			marteau
	bonnets			perles
	pantalons			assiettes
	boutons			clous
	dés à coudre			pipe
				savon
				vermillon
				tabac
				alcool
				allume feu

«was an ambitious and successful warrior. By his personel enterprize and bravery, he conquered all the Indians who had settled on the parts comprehended between the aux Lièvres lakes and the Lake Shosawatasi, an extent from west to east, of about seventy miles, and at a time when the number of the Tête de Boule nation were much more respectable than they are at present. It is impossible to ascertain how many he destroyed in these invasions, but tradition makes the loss of lives very serious. All these lakes and waters he has since kept firm possession of, portioning off parcels of them at different times to the members of his family, as they grew old enough to hunt for themselves» (Adams, 1831: 34).

Les chasses d'hiver les mettaient aussi en contact avec leurs voisins, les Cris du Nord, les Montagnais du lac St-Jean et les Algonquins vers l'ouest. Les Abénakis les contactèrent du sud dès la fin du XVII^e siècle et les Iroquois qui ravitaillaient les postes de traite montaient en leurs pays à chaque été.

Les patronymes ont une histoire complexe et indiquent des échanges nombreux avec d'autres groupes contigus. L'ouverture des populations indiennes, qui était déjà un attribut important des populations du XVII^e siècle, était (et est encore) une qualité majeure des bandes indiennes plus récentes. Cette ouverture favorise une certaine homogénéisation culturelle, non pas au niveau cognitif (les bandes se sont toujours différenciées les unes des autres) mais à celui de la pure observation ethnographique.

Ces deux forces acculturatives vont continuer à jouer après 1850 et vont contribuer à modifier davantage le comportement d'ensemble des Têtes-de-Boule.

CHAPITRE V

Le mode de vie traditionnel 1850-1910

Ce que nous appellerons «mode de vie traditionnel» ne correspond pas aux comportements qui prévalaient avant le contact ni à ceux qui qualifiaient les populations lors de la réorganisation tribale entre 1670 et 1800. Le concept doit plutôt être compris au sens strict et se rapporte au mode de vie ancien tel qu'hérité par les plus vieux de la communauté.

Nous avons déjà mentionné que les Indiens de Weymontachie n'étaient guère intéressés par les généalogies et que leur système d'éducation était essentiellement basé sur l'observation et l'exemple, non sur la prédication normative. Dans ces circonstances qui persistent encore aujourd'hui, alors que les personnes âgées ne pratiquent plus le mode de vie d'antan, celui-ci est rapidement oublié. De ce fait, quand un vieux meurt, il emporte dans sa tombe des images du passé qui peuvent difficilement être reconstituées.

La tradition orale déjà très lacunaire et sélective, s'appauvrit donc considérablement d'une génération à l'autre avec l'installation du mode de vie actuel.

Néanmoins, les individus qui sont nés vers 1890-1920 ont vu leurs pères et mères faire des gestes qu'eux-mêmes avaient appris de leurs parents. Ces gestes ont été enregistrés et décrivent ce qui devait se passer au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

À l'été 1973, de longues discussions avec des informateurs choisis ont permis de reconstituer cette période et l'enquête ethnographique poursuivie à l'été de 1974, de vérifier et de compléter cette image.

Quoique insuffisante sur bien des points déjà oubliés par les vieux informateurs cette reconstitution constitue néanmoins une image valable de ce qui fut et suffit pour la comparaison synthétique.

L'étude de cette période sera divisée en 4 sections principales: l'exploitation des ressources, le cycle saisonnier, l'organisation sociale et la culture matérielle.

A — L'exploitation des ressources

Dans cette partie nous voulons surtout mettre en relief l'importance relative des espèces végétales et animales convoitées par l'Indien tout au cours de ses pérégrinations.

L'exploitation de la forêt

Avant l'exploitation intensive de la forêt par les compagnies qui a complètement remplacé le couvert originel par une forêt secondaire appauvrie en gibier et qui a permis, par le développement des systèmes routiers, la création des clubs de chasse et pêche qui ont causé une nouvelle baisse relative de productivité, la forêt permettait encore aux Indiens de vivre dans une certaine autonomie, compte-tenu de leurs relations avec les comptoirs de traite.

La forêt primaire était essentiellement une forêt boréale dominée par les épinettes blanches et noires, les cyprès, les mélèzes, les sapins, les bouleaux et les trembles avec, en sus, quelques cèdres et pins rabougris et de rares merisiers, cerisiers, cormiers et érables. Le parterre se composait surtout de mousses et de sphaignes, de fougères, de baies et de fleurs multiples.

Une grande partie de cette flore n'était pas utilisée par l'Indien mais certaines espèces étaient très utiles.

Le bouleau et l'épinette blanche formaient un couple majeur. Le bouleau permettait de couvrir la maison et le canot. On y taillait des avirons, l'armature des raquettes, les planches du toboggan, des flèches, une pelle à neige et divers ustensiles. L'écorce était transformée en paniers divers, en écuelles, plats, suaires funéraires et on recueillait dans des casseaux la sève du bouleau qui était ensuite transformée en sucre.

Avec l'épinette blanche, l'Indien faisait son arc, parfois ses avirons, l'armature de bord de son canot et ses enmanchements. Il cueillait la gomme pour faire sa colle; il se servait abondamment des racines comme corde pour son arc, comme fil de sa ligne à pêche, pour coudre les pans du canot, du tipi, des paniers, pour ficeler ses bagages etc. . .

Les branches de sapin lui faisaient une excellente litière et on s'en servait parfois pour faire des hameçons, des crochets divers ou des bilboquets. Le cèdre fournissait un matériau à la fois souple et léger qui était transformé en varangues et bordé pour le canot. Le merisier était un bon substitut du bouleau et le cyprès était, avec le bouleau, le meilleur bois de chauffage tout en fournissant aussi de bonnes ficelles.

Les baies, surtout les bleuets et les framboises, tournaient en confitures et plusieurs espèces de plantes non arboricoles entraient dans la pharmacopée traditionnelle (clintonie boréale, salsepareille, orchidée, œufs de perdrix, lycopode foncé, sureau rouge, prêle des bois, polypode de Virginie, etc. . .).

Sans le bouleau, l'épinette blanche et les plantes médicinales, les conditions de vie auraient été différentes car l'Indien y trouvait son habitation, ses moyens de transport, ses outils et ses ustensiles, ses armes de subsistance et ses remèdes.

La pêche

Les Têtes-de-Boule étaient, avant tout, des chasseurs et des trappeurs; mais s'ils n'ont toujours apporté qu'une attention secondaire à la pêche, ils n'ont jamais négligé ce domaine.

Les lacs et rivières de leur territoire étaient, avant l'exploitation forestière, le flottage des pitoues, le contrôle artificiel du niveau des eaux et la migration blanche saisonnière, relativement riches et offraient une biomasse qui semble avoir été sous-exploitée.

Le doré et le brochet qui sont très voraces semblent avoir été les espèces préférées, mais les truites rouges étaient prises en quantité considérable dans les eaux rapides, chacun étant fier de prendre des truites grises et les poissons blancs, généralement pris au filet fournissaient une manne très appréciée durant l'hiver.

Les jeunes passaient de longues journées d'été à taquiner la truite des ruisseaux, mais le printemps et surtout l'automne étaient les meilleures saisons de pêche quoique le poisson d'hiver fut le préféré.

En fait, si la pêche était moins valorisée que la chasse ou la trappe, la rentabilité de cet exercice était élevée. Les mois d'octobre (name-

gouss peesim-lune de la truite grise) et de novembre (attikamek peesim-lune du poisson blanc) rappellent l'importance de ces espèces à ce moment qui permettait le boucanage et la constitution d'une bonne réserve. Durant l'hiver, après le lièvre et l'orignal, les poissons fournissaient souvent le plus important apport alimentaire même si on ne pêchait qu'occasionnellement.

La chasse aux oiseaux

Comme la pêche, la chasse aux oiseaux était une activité peu valorisée et il était exceptionnel d'organiser spécifiquement une excursion de chasse aux oiseaux. Sauf au début d'août (odottikwinn peesim-lune durant laquelle les ailes des canards noirs poussent) alors qu'il y avait parfois une courte période de chasse active au petit canardeau avec un chien spécialement dressé, la chasse aux oiseaux était donc sporadique.

La faune ailée est cependant importante et comprend des *résidents permanents* comme la «pie» (geai du Canada), le corbeau, le hibou, la chouette, la perdrix grise et la perdrix des savanes; des *résidents estivaux* comme l'aigle à tête blanche, le huard, les goélands, quelques canards et de nombreux passériformes; des *visiteurs en transit* comme les outardes et quelques canards qui préfèrent les latitudes plus élevées, et des *visiteurs occasionnels* comme la perdrix des neiges.

Alors que la pêche sporadique était très rentable, la chasse aux oiseaux l'était beaucoup moins car il était beaucoup plus difficile de les attraper et beaucoup plus dispendieux de les chasser. Il arrivait qu'on cueille quelques œufs de canards, de perdrix, de goélands ou de hiboux au début de mai et on pouvait tuer 5 ou 6 perdrix par semaine durant l'hiver, mais le complément alimentaire restait négligeable et leur principale valeur était d'assurer une plus grande variété dans une diète souvent monotone.

L'exploitation des mammifères

L'Indien Tête-de-Boule était principalement un chasseur et un trappeur de mammifères terrestres. Sa subsistance dépendait principalement de l'orignal, du lièvre, du castor et de l'ours mais son

économie de co-dépendance reposait essentiellement sur la trappe d'animaux (castors, loutres, martres, loups-cerviers, pécans, rats musqués, renards, visons) dont la fourrure était convertie en biens importés (fusils, haches, couteaux, pièges en métal, toile de tente, vêtements, aliments complémentaires, couvertures, tabac. . .).

Il importe donc de séparer ces deux types d'activité.

a) *La chasse de subsistance*

Aux temps jadis, l'été était une période de poursuite au cours de laquelle la pêche prenait une importance majeure. L'orignal (ou le caribou) devenait plus difficile à atteindre, le lièvre et le rat musqué étaient protégés à cause de leur reproduction, l'ours moins gras et nourri de n'importe quoi durant cette saison n'avait pas une chair recherchée et la pêche fournissait la provende coutumière.

Avec le développement de la traite, le trafic des armes à feu rendait l'orignal plus accessible durant l'été et les produits de la trappe d'hiver permettaient de convertir les fourrures en denrées importées, ce qui amena un relâchement de la poursuite estivale.

En somme, l'été devint une période de relative abondance et de vie facile encore plus qu'à la période précédente.

Durant le long «hiver» qui durait du début d'octobre au début de juin, la chasse de subsistance redevenait plus importante et toute la saison n'était qu'une poursuite du gibier. En réalité, toutes les espèces poursuivies n'étaient pas mangées (sauf lors de disettes). On ne mangeait pas de renards, de visons, de belettes, plusieurs ne mangeaient pas de martres ni de pécans et tous ne mangeaient pas de loutres ou de loups-cerviers. Par contre le lièvre, l'orignal, le castor, le rat musqué, l'ours et les perdrix étaient recherchés et consommés par tous.

Les camps d'hiver étaient la plupart du temps habités par 2-3-4-5 familles qui, ensemble, formaient un groupe d'environ 20 individus. Pour estimer les besoins alimentaires d'un tel groupe on doit compter 60 repas par jour pendant 240 jours ou une somme d'environ 14,400 repas (4,800 petits déjeuners, 4,800 dîners, 4,800 soupers). Considérant que le petit déjeuner était souvent sauté ou qu'on n'y prenait parfois qu'une tasse de thé ou que des crêpes et considérant

aussi que les 2 autres repas n'étaient pas également copieux, on peut estimer qu'une somme équivalente à environ 9,600 bons repas devait combler les besoins de ce groupe. Si on considère enfin qu'un bon repas pour une famille de 5 personnes équivaut tout au plus à un repas pour 4 adultes, on trouve que les besoins alimentaires d'un groupe de 20 personnes exigent l'équivalent d'environ 7,680 dîners ou l'équivalent de 1,920 dîners par famille de 5 personnes.

Un orignal de 2 ans fournit environ 200 repas individuels, un gros ours peut en fournir 70, un lièvre en donne 2, une perdrix en donne 1 autre, un castor moyen peut nourrir 8 personnes, un rat musqué comble un repas, un poisson-blanc en comble un autre et un loup cervier donne une douzaine de repas, etc. . .

Compte-tenu de ces estimés fournis par les Indiens et du nombre de prises rapportées annuellement, on peut fournir un aperçu grossier mais vraisemblable et assez représentatif de la façon dont ces besoins étaient comblés et du caractère d'abondance de la vie d'hiver.

Une famille de 5 personnes tuera en moyenne 2 orignaux par hiver (400 repas), 1 ours (70 repas), plus de 500 lièvres (1000 repas), environ 150 perdrix (150 repas), 30-40 castors dont une vingtaine seront mangés (160 repas), au moins 100 rats musqués (100 repas), 10 loups cerviers (100 repas), et l'équivalent d'environ 300 repas de poissons. Il y avait donc généralement production d'un surplus alimentaire. Mais si la substance est aisément comblée par les produits de la forêt, le labeur de subsistance doit être continu. Si on considère que la plupart des animaux étaient pris au collet, au piège ou au filet, on doit conclure que ce labeur était avant tout une course dans les bois et tous les informateurs consultés s'accordent à dire que les journées de raquettes de 15 milles et plus n'étaient pas rares. Les marches s'accordaient alors avec les comportements des animaux traqués et avec les exigences du repeuplement annuel.

Les vieux informateurs disent aussi qu'il n'y avait pas de mauvais hivers et que chacun y trouvait toujours de quoi satisfaire ses besoins. Les fluctuations cycliques de certaines espèces (lièvre, perdrix) ne semblent pas avoir été remarquées et il arrivait fréquemment qu'on laissât en liberté des orignaux ou caribous lorsqu'on ne prévoyait pas manquer d'aliments.

Compte-tenu des besoins des Indiens et des exigences du repeuplement naturel, il reste difficile d'estimer l'aire d'exploitation nécessaire car la biomasse dépend aussi de la présence des montagnes, du nombre de lacs, de ruisseaux, des plages, des baies, des clairières, des attributs de la rivière, etc. . . . Pour ces raisons, les territoires alloués n'avaient pas tous la même dimension, mais l'ensemble des territoires réservés par la bande de Weymontachie vers 1920-1930 (N=11 territoires) couvraient une superficie de plus de 3000 milles carrés (Davidson, 1928b) pour une population d'environ 150 individus (20 milles²/ind.). Un vieil informateur estime qu'un territoire de 65-70 milles carrés était suffisant au début du siècle pour satisfaire les besoins d'une famille de 5 individus, soit environ 250-300 milles carrés pour un groupe de 20 individus (14 milles²/ind.). Dans ces conditions, l'expansion démographique est donc limitée et l'exploitation traditionnelle serait strictement impraticable aujourd'hui alors que la population dépasse 500 individus dans un milieu profondément perturbé.

b) *La trappe*

On ne peut dissocier complètement la trappe de la chasse de subsistance parce que le trappeur convoite souvent des espèces qui sont effectivement mangées (surtout le castor, le rat musqué et le loup-cervier). Il semble certain cependant que l'on recherche alors avidement certaines espèces qui devaient être peu poursuivies auparavant (visons, belettes, renards) ou qui l'étaient un peu moins (loutres, martres, pécans, etc. . .).

La chasse aux fourrures était strictement une affaire individuelle, mais si les trappeurs séparaient leurs fourrures, ils visitaient les lignes de trappe en groupe et mangeaient à la même gamelle. Les femmes, les vieillards et les jeunes qui demeuraient au camp faisaient occasionnellement de la trappe et séparaient alors les rares peaux qu'ils pouvaient ainsi obtenir.

À la différence de la chasse de subsistance, la trappe visait essentiellement à combler des besoins correspondant à une notion de mieux-être et d'abondance. Plusieurs articles traditionnels indispensables en temps de fabrication (vêtement, couvertures, haches, paniers de cuisson etc. . .) étaient remplacés par des articles

importés achetés avec la fourrure d'animaux facilement trappés, et ces fourrures permettaient aussi l'acquisition de produits qui rendaient la poursuite de subsistance plus aisée (fusils, haches, couteaux, hameçons, filets, pièges etc. .). Un autre avantage marqué de la trappe était de rendre l'été plus facile puisqu'une partie des produits acquis contre les fourrures étaient consommés durant l'été.

Vers 1850, le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson acquérait annuellement environ 500 peaux de castors, 300 peaux de martres, 100 peaux de loutres, 50 peaux d'ours, 30 peaux de pécan, 115 peaux de visons, 3,200 peaux de rats musqués, 25 peaux de loups-cerviers, etc. . . qui rapportaient un peu plus de \$3,000.00 en marchandises importées aux Indiens pour un revenu familial (N=25 familles environ) d'environ \$125.00 en produits (tableau 9).

B — Le cycle saisonnier

À l'époque traditionnelle, le mode de vie était qualifié par une variation saisonnière contrastée où l'année était divisée en deux grandes parties : « l'été » (juin-juillet-août-septembre) et « l'hiver » (d'octobre à mai).

Tableau 9 : Valeur moyenne des principaux produits vendus par la Compagnie de la Baie d'Hudson à Weymontachie vers 1865.

Bonne couverture	6.00	Thé	1.00/lb
Chemise de flanelle	3.00	Mélasse	.50
Pantalon	3.00	Graisse	0.40/lb
Manteau	5.00	Poche de pois	8.00
Ceinture	1.00	Poche de maïs	9.00
Poudre à fusil	0.60/lb	Chandelle	0.05
Plomb	0.30/lb	Peigne	0.50
Pierre à fusil	0.10	Pipe de platre	0.10
Fusil N. West flint	15.00	Tabac	1.00
Poinçon	0.10	Aiguille	0.01
Grosse hache	2.50	Poêle à frire	1.00
Couteau	0.75	Lime	0.30
Trenche	1.20	Perles	0.50
Poche de farine	10.00	Grande marmite	3.00

L'hiver

Selon que le camp d'hiver était plus ou moins éloigné du poste de traite, les préparatifs commençaient vers la fin d'août ou le milieu de septembre. On faisait alors les provisions au poste de traite où on achetait à crédit diverses denrées et pièces d'équipement nécessaires au long isolement. On préparait les bagages, vérifiait une dernière fois le ou les canots, on saluait les parents et amis qu'on ne reverrait plus pendant près de 8 mois et, au cours de septembre¹, la population se dispersait pour s'étendre sur les parcelles des 3000 milles carrés nécessaires à la survie du groupe. On arrivait au camp d'hiver entre le 1^{er} et le 15 octobre après avoir portagé maints rapides et s'être arrêté à différentes étapes.

Arrivée au camp, chaque famille dressait sa tente. Au début celle-ci était d'écorce et certains se souviennent encore d'avoir vu Narcisse Coucou en monter une en temps d'urgence vers 1940. Néanmoins à la fin du XIX^e siècle, ces tentes d'écorce avaient été relayées par les tentes de toile achetées au poste de traite et qu'on montait sur des fondations rectangulaires de billots sans plancher, qui avaient été érigées lors d'une année précédente (planche 3). Ces fondations de 2 à 3 pieds de hauteur étaient recouvertes par la toile (10' × 14' à 12' × 18'). On plaçait sur le sol froid et humide un confortable plancher de sapinages (changés à chaque semaine) recouvert au fond de peaux d'orignal, de caribou ou d'ours sur lesquelles on étendait les matelas de poils d'orignal ou de plumes de canard. On ménageait un espace pour le feu (tente d'écorce) ou le petit poêle domestique de fabrication artisanale (tente de toile) et, à proximité, on dressait une grande remise commune (12'-14' × 18'-20') avec double épaisseur de murs pour protéger les provisions.

Le «camp de bois» était généralement placé sur un terrain plat, défriché sur un espace d'au moins 200 pieds de côté, situé près d'un cours d'eau mais entouré d'arbres pour l'isoler du vent. On y retrouvait divers articles qu'on y avait cachés l'hiver précédent: toboggans, raquettes, attelages, etc. . .

Après avoir dressé le camp et disposé du matériel et des provisions, on coupait quantité de bois de chauffage et on chassait pour ac-

¹ Il semble que l'éparpillement n'ait eu lieu qu'en octobre vers 1820-1840.

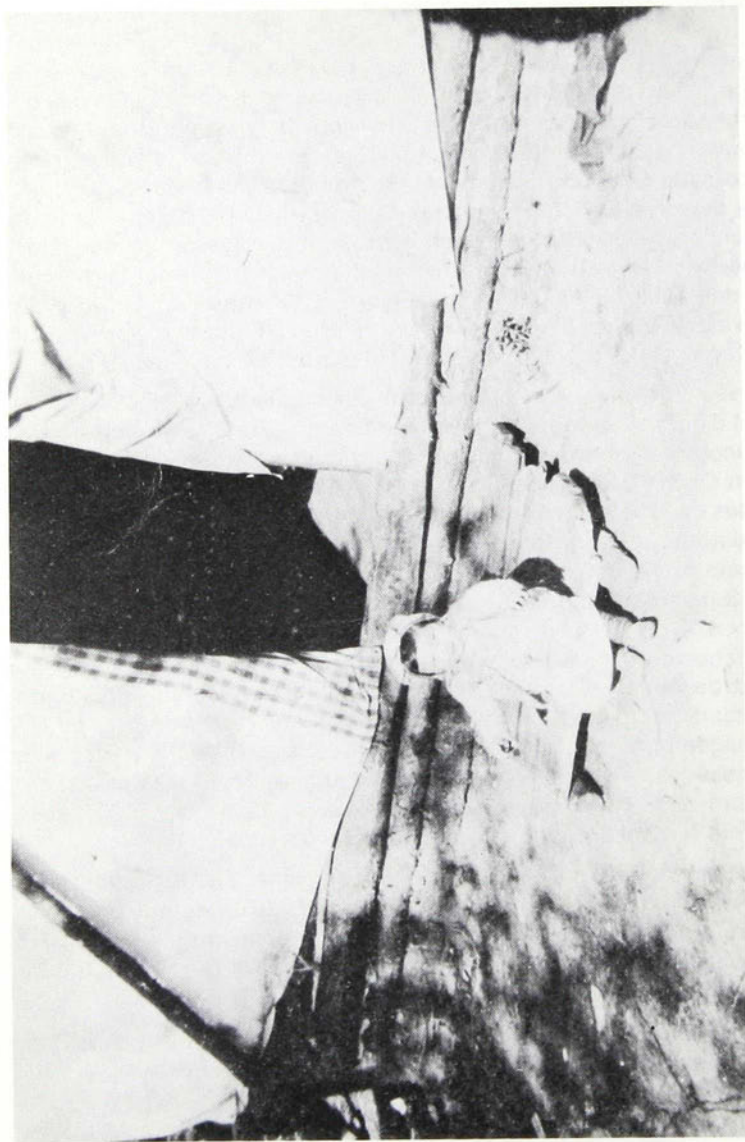


Planche 3. Fondation de tente en futs superposés

cumuler des vivres en vue de nourrir les habitants du camp quand les chasseurs partiraient visiter leurs lignes de trappe.

Pour la durée de l'hiver, chaque famille avait besoin de 2 ou 3 cordées de bois sec et d'une quarantaine de cordées de bois vert. Chaque cordée avait environ 4 pieds par huit pieds sur 15 pouces de largeur et on peut estimer que ces besoins étaient comblés par 16-20 arbres secs fendus et 300 arbres verts fendus ($\bar{x}$ = 6 pouces de diamètre) ou l'équivalent (80 arbres verts de 12 pouces, etc. . .), surtout en bouleau et cyprès.

La «chasse d'approvisionnement» était assez indifférente et on amassait de tout: orignal, ours, lièvres, poissons, oiseaux. . .

L'aménagement de ce surplus pouvait se faire de 2 façons principales. On pouvait d'une part creuser une fosse rectangulaire d'environ 4' x 8' pieds que l'on surmontait d'une structure d'écorces de bouleau et dans laquelle la chair était naturellement conservée par le gel du sol et le gel nocturne et diurne. Ce mode de préservation était surtout utilisé à partir de novembre.

On pouvait d'autre part boucaner la chair sur des échafaudages de perches d'environ 10' x 5' x 5' pieds et placer ensuite le boucan dans des poches que l'on pendait dans la réserve. Cette opération était surtout utile pour l'orignal et les poissons. La chair était alors découpée en minces lanières ou filets, pliés sur les perches écorcées qui étaient elles-mêmes recouvertes d'écorce de bouleau. Sous l'échafaudage on faisait une zone de foyer d'environ 3' x 2' pieds et d'environ 6 pouces de profondeur où l'on brûlait toutes sortes de bois pourri qui dégageaient une fumée suffisante pour boucaner correctement une perchée en 2 jours.

L'ours était également chassé avant le début de sa somnolence hivernale (15-30 octobre) et son gras, bouilli, pouvait donner plus de 80 livres de graisse délicieuse.

Au début de novembre, la fourrure des animaux devenait excellente et c'est alors que commençait la trappe intensive aux castors, renards, loups-cerviers, loutres, martres, pékans, belettes, visons. Cette période de trappe intensive durait environ 5 mois car à partir du mois de mars la plupart des fourrures se détérioraient et n'étaient plus recherchées.

Cette longue période se divisait en 4 principales phases d'exploitation.

Au cours des mois de novembre et de décembre, les trappeurs partaient tendre leurs pièges, les visitaient régulièrement et pouvaient passer des périodes de 1 ou 2 semaines sans retourner au camp de base où vivaient les femmes, les enfants et les vieux. Durant ces randonnées, le trappeur n'était jamais isolé et il y avait toujours au moins 2 hommes ensemble. Ils avaient un abri commun et, s'ils séparaient leurs prises individuelles, ils partageaient la même nourriture autour d'un même feu.

Le mois de janvier était le mois des plus grands froids et les trappeurs ne partaient plus aux confins de leurs territoires. Ils revenaient toujours coucher au camp de base et se contentaient d'exploiter les alentours. On en profitait parfois pour faire quelque pêche sous la glace et pour amasser une bonne provision de bois de chauffage.

Les mois de février et de mars étaient vécus comme ceux de novembre et de décembre avec de fréquentes absences des trappeurs. Vers la fin de mars, plusieurs fourrures se détérioraient mais 3 espèces importantes retenaient encore le trappeur: le castor, la loutre et le rat musqué. Ce dernier, qui n'avait pas été chassé durant l'hiver, devenait accessible lors de la fonte des glaces sur les bords des lacs et des rivières.

Les mois d'avril et de mai étaient passés à proximité du camp de base car les croutes, la pluie, la neige collante rendaient les déplacements plus difficiles. Ces deux mois étaient quand même économiquement importants car, en plus de la fréquence des rats musqués, du piégeage du castor et de la loutre, l'ours sortait alors de son *ouache*, les oiseaux migrants faisaient des escales, les espèces résidentes pondaient leurs œufs et la pêche était rentable. De plus, il était fréquent de faire au cours du mois de mai de nouvelles réserves de boucan d'original pour l'été.

À la fin du mois de mai, on préparait à nouveau les bagages pour revenir au camp d'été. On rangeait les fournitures d'hiver et on se dirigeait vers le poste de traite avec la récolte de fourrures et, éventuellement, quelques poches de boucan.

L'été

Vers le début de juin, les familles arrivaient au poste de traite avec leur charge. Le commis examinait les peaux, évaluait leur qualité et donnait son prix. Sans beaucoup de pouvoir de contestation, le trappeur payait alors le crédit qui lui avait été consenti avant son départ, rachetait, comptant, des provisions diverses pour les besoins estivaux et commençait une vie radicalement différente.

On renouait les liens avec les parents et amis que l'on n'avait pas vus depuis 8 mois et on se regroupait temporairement soit autour de la chapelle, soit plus haut, le long de la Manouane, à un endroit appelé Metapeckeka (Guéguen 1872: 53).

Ceux qui s'installaient sur la terrasse vivaient dans les tentes (planche 4) ou les maisons qu'on y avait construites (il y en avait 5 en 1871: Guéguen 1871). Quelques-uns essayaient d'y cultiver des patates mais cette culture était imprévisible à cause des gelées de juillet et août (Guéguen, 1871) qui les endommageaient souvent; ils pratiquaient aussi la chasse et la pêche de subsistance. Il semble que ce groupe ait eu pour chef Petikwi (Guéguen, 1868).

Le poste de Metapeckeka regroupait l'autre moitié des Indiens de Weymontachie sous la conduite de Kageasikete. Ce dernier poste était dans une situation plus favorable. On y trouvait aussi quelques maisons bâties par le métis Onésime Dubé, gendre de Kageasikete qui y avait aussi aménagé deux fermes. La terre, plus féconde et moins menacée par les gelées, donnait une bonne moisson de blé et

«de belles patates, de gros navets, des pois, carottes, oignons, betteraves etc. . . c'était réellement beau» (Guéguen 1871).

Ce groupe fut probablement à l'origine de la bande de Manouane.

Vers la fin de juin ou au tout début de juillet, ces deux groupes se retrouvaient sur la terrasse de Weymontachie pour la mission. Le groupe de Coocoocache remontait aussi le St-Maurice pour les y rejoindre, de même que le groupe du Nord, descendu de Kikendache. La mission était fréquentée assidûment mais n'empêchait pas les réjouissances. C'était le temps des baptêmes et des épousailles qui provoquaient de nombreuses visites et festivités.

On y dépensait le reste de son argent et après une quinzaine de jours, on se dispersait à nouveau jusqu'à la fin d'août alors qu'on

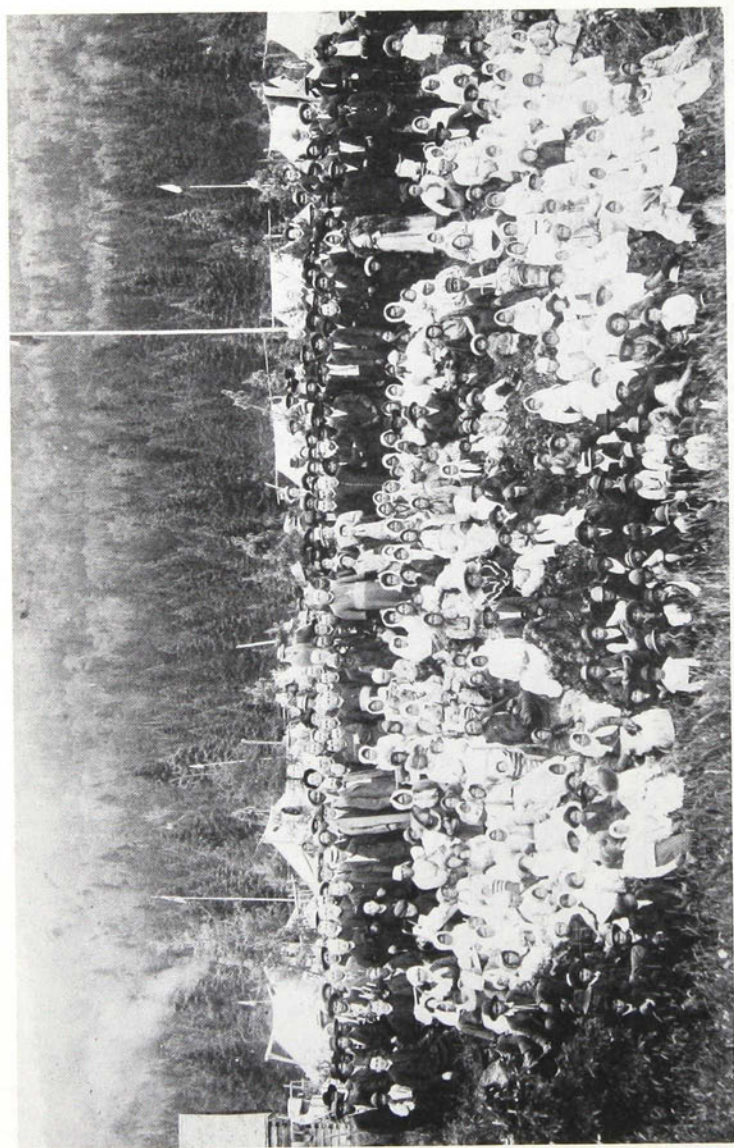


Planche 4. Le village de Weymontachie en 1913

recommençait le cycle du crédit qui ne serait comblé qu'avec la trappe d'hiver.

Si l'été paraît avoir été une saison plus facile durant laquelle «sans inquiétude et sans soucis, ils passent la moitié du jour à dormir ou à s'amuser» (Payment, 1842: 95), il pouvait être parfois très difficile. À l'été de 1848 «la famine faisait sentir ses ravages au milieu d'eux» (Bourassa, 1848: 77) et l'été de 1854 fut aussi très difficile (Andrieux, 1857: 1820). De plus, le temps de la mission n'était jamais une période d'abondance car le milieu immédiat autour de Weymontachie était pauvre en poissons et en gibier. Néanmoins la proximité du poste de traite était une assurance contre les conditions de vie extrêmes qui auraient pu survenir.

C — L'organisation sociale

L'organisation sociale traditionnelle des Indiens de Weymontachie était dominée par une structure de relations et d'échanges, d'obligations et de privilèges qui assuraient cependant à chaque unité constitutive une autonomie marquée et un pouvoir de décision relativement net. Au premier abord, cette organisation apparaît donc atomistique, composée de tessères indépendants mais dessinant une véritable trame sociale. Les principales unités de cette organisation étaient la famille nucléaire, le groupe multifamilial, la bande et la tribu.

La famille nucléaire

La famille nucléaire était l'unité de base de l'organisation sociale traditionnelle des Têtes-de-Boule de Weymontachie. Elle constituait une unité de complémentarité fondamentale pour la survie du groupe et, jadis, il n'y avait jamais de célibataires.

«Nos sauvages ne connaissent point ce qu'on est convenu d'appeler mariages d'inclinaison. Les jeunes gens laissent à leurs parents le soin de leur choisir une épouse. Ceux-ci viennent prendre l'avis du missionnaire et après cette unique formalité, on procède à la cérémonie»

(Andrieux, 1855: 26).

Le choix des conjoints consacrait souvent le lien qui existait déjà entre les deux familles mais il devait également tenir compte

d'autres considérations comme l'âge des parents, leur éventuel veuvage, les associations futures et la sécurité économique des parents, le lieu de la résidence post-maritale, etc. . . Des prescriptions sociales de mariages entre divers apparentés ne semblent pas avoir présidé aux unions quoique des mariages entre parents durent être fréquents dans une société où la plupart des individus sont effectivement apparentés.

Les registres que nous avons décrivent surtout des mariages qui eurent lieu à partir de 1890 et, s'ils sont indicatifs de la période 1850-1910, on peut dire que les femmes se mariaient alors vers l'âge de 16 ans (N = 23 avant 1940, 12-20 ans) c'est-à-dire dès qu'elles pouvaient subvenir seules à la tâche d'épouse et de mère. Il était cependant plus difficile de maîtriser les forces du milieu suffisamment pour assurer la vie du couple et des enfants de sorte que l'âge des époux était plus élevé.

«À trapper requires four or five years of practicing techniques before he becomes skillful enough to maintain himself-even in a society where hunting and trapping are constantly discussed subjects» (Knight, 1968, 18).

Avant 1940, la moyenne d'âge de ceux-ci était d'environ 20 ans (N= 27, 16-29 ans).

La famille nucléaire (monogame à partir de 1845), était aussi une unité de production économique et de propriété. Elle fabriquait et conservait ce dont elle avait besoin; les fourrures et les terrains de chasse étaient distingués quoiqu'il fut commun de se regrouper pour passer l'hiver sur son terrain ou sur celui d'une autre famille alliée. Elle était aussi, mais de façon moins nette, une unité de consommation. L'original, l'ours, le castor étaient des produits de subsistance partagés entre plusieurs familles et il y avait une réserve commune au camp d'hiver, mais plusieurs autres produits alimentaires n'étaient consommés que par la famille nucléaire comme la plupart des produits non alimentaires.

Elle formait aussi une cellule affective privilégiée dont l'exclusivité semble se renforcer avec le temps mais qui supportait de nombreuses brèches, surtout au cours des premières années.

Elle constituait finalement une unité importante d'enculturation quoique les groupes d'âges devinrent des unités de plus en plus

importantes d'ajustement social quand l'établissement estival sur la terrasse devint plus permanent.

La famille nucléaire n'était donc pas une unité sociale imperméable dont l'origine et les fonctions auraient été réalisées de façon tout à fait autonome. Elle était ouverte au groupe social qui complétait ces fonctions et constituait un mélange d'autonomie et de dépendance qui répondait à la fois aux besoins de la dissémination hivernale et de la cohésion sociale.

La répartition des tâches ne correspondait pas toujours à des activités sexuellement exclusives. L'homme et la femme travaillaient souvent en commun dans des tâches nominalement attribuées à l'un ou à l'autre sexe.

De façon normative l'homme avait la responsabilité des décisions concernant la famille. C'est lui qui avait aussi la responsabilité de la subsistance, qui coupait le bois de chauffage, qui fabriquait et entretenait les objets de bois, les pièges, les fusils et les munitions.

Les femmes s'occupaient principalement de l'éducation des jeunes enfants, de la préparation des repas, de la fabrication ou de l'entretien des vêtements, de la tente, fendaient le bois de chauffage, etc. . . En général on peut dire que l'homme produisait la nourriture et travaillait le bois alors que la femme préparait la nourriture et travaillait le cuir et l'écorce.

On exigeait formellement très peu des enfants qui étaient néanmoins initiés à leurs tâches respectives. La jeune fille travaillait avec sa mère alors que le jeune garçon s'initiait à son futur rôle d'homme en chassant autour du camp, pêchant, marchant en raquettes, etc. . . avant d'accompagner son père à partir de 11-12 ans.

Le groupe multi-familial

Le groupe d'hiver était généralement composé de 2 ou 3 familles nucléaires qui étaient souvent apparentées, surtout quand les parents avaient des enfants mariés qui n'avaient pas encore de terrains de trappe particuliers. Ces familles nucléaires conservaient leur autonomie mais le groupe formait une unité privilégiée de relations sociales et souvent une unité de consommation alimentaire. Elles habitaient le plus souvent des tentes séparées mais contiguës,

avaient une réserve commune et, bien que les fourrures fussent des propriétés unifamiliales, le gibier était souvent consommé en commun².

Le groupe multifamilial représentait aussi un groupe de sécurité qui permettait au trappeur de toujours pouvoir compter sur un autre mâle adulte en cas d'accident, de maladie ou de chasse malheureuse.

La famille nucléaire et le groupe d'hiver étaient les deux seules unités sociales importantes durant 8 mois de l'année. C'est surtout à l'intérieur de ces groupes que l'individu trouvait son identité ethnique et devenait un individu responsable en y apprenant non seulement les comportements nécessaires à la vie adulte mais aussi les valeurs et concepts fondamentaux de son groupe. L'Indien qui aimait bien le laisser-aller de l'été se définissait surtout par la vie qu'il menait durant l'hiver et les vieux qui jouissent «du confort d'été à l'année longue» depuis quelques décennies, conservent la nostalgie de la vie et de la paix de ces camps d'hiver.

Presque à chaque hiver, quelques chasseurs qui parcouraient des territoires contigus venaient faire des visites de 2-3 jours mais celles-ci, qui brisaient la monotonie quotidienne, ne modifiaient guère son déroulement.

La bande

La bande est une unité sociale correspondant à un rassemblement de groupes d'hiver et qui n'existait efficacement que durant l'été. C'était une unité d'appartenance où une majorité de gens étaient parents, où on pouvait créer des liens d'amitié, où on pouvait adopter des enfants, où on échangeait du gibier, où on participait à des fêtes communes, où les classes d'âge créaient des sphères d'influences et d'homogénéisation du comportement, où les hommes pouvaient trouver leurs conjointes.

On a vu, aussi, qu'à partir de 1850 la bande correspondait de plus en plus à une unité politique qui était cependant dominée par un chef

² Il semble qu'avant 1830 le groupe multi-familial comprenait 3-4-5 familles et qu'il pouvait y avoir des maisonnées abritant plus d'une famille nucléaire.

qui avait peu de pouvoirs. Il était avant tout un élu parmi des égaux, un responsable du bien-être immédiat de ses gens, un *pater familias* qui avait des devoirs plus que des droits et des pouvoirs. Son rôle en relations publiques se limitait à maintenir des relations satisfaisantes avec les compagnies de traite et avec les missionnaires mais il n'avait encore aucun rôle administratif.

«Il y a, censé, trois chefs à Weymontachin. . . qui s'entendent assez bien entre eux mais qui n'ont aucune influence sur leurs sujets, du moins à cette heure. C'est à tel point que le grand chef disait dernièrement dans une réunion qu'il ne voulait pas être appelé chef et qu'il cèderait ce titre et sa place à qui en voudrait. Réellement, plus je pense et plus je m'aperçois que les pauvres sauvages de Weymontachin veulent tous être chef et n'obéissent à personne, pas même à la voix de Dieu»

(Gueguen, 1868).

En réalité, cette bande d'été était un phénomène relativement nouveau dans l'histoire de ces Indiens qui n'avaient toujours vécu qu'en groupes multifamiliaux.

La tribu

Au-dessus de la bande se trouve la tribu ou l'ensemble des Têtes-de-Boule. C'est une unité qui est difficile à circonscrire car les Têtes-de-Boule ne se sont jamais trouvés qu'en Haute-Mauricie. Il y en avait aussi au Grand Lac, au Lac Barrière et ailleurs. La tribu n'a été, depuis 1850, ni une unité politique, ni une unité territoriale, ni une unité de production-consommation, ni une unité de collaboration, ni une unité sociale influente pour ses membres. Elle ne correspondait pas non plus à une unité exclusive et dès 1857, les Indiens de Mégiskan descendaient avec les Têtes-de-Boule à la mission et ils se confondirent plus ou moins avec la bande du Nord (Andrieux, 1857: 18). Elle constituait tout au plus une unité préférentielle secondaire de variables (après la bande) et, conséquemment, une unité de relations amicales et une unité de visites.

Composant ces unités sociales ou s'y superposant on trouve l'individu et son réseau de parenté.

L'autonomie des individus est un des caractères les plus apparents de la société de Weymontachie et correspond certainement à un état

qui prévalait dans la société traditionnelle. Initié jeune à l'indépendance, l'individu devient vite un individu auto-suffisant psychologiquement, économiquement et dans ses comportements généraux. Il décide par lui-même ce qui est bon et souhaitable et, après le stade d'enfance (awashish), il ne reçoit ni réprimandes ouvertes ni conseils, quoiqu'il tende à se conformer aux valeurs de son groupe d'âge ou de son groupe social.

Les individus ont un système de parenté bilatéral qui confond les lignages, distingue 2 générations ascendantes et 2 générations descendantes en individualisant les sexes de 4 générations (celle d'ego, les deux ascendantes et la première descendante).

Le groupe parental définit les limites d'exclusion des mariages et, s'il peut devenir un réseau préférentiel de commérage sexuellement différencié (réseau d'hommes et réseau de femmes), ce n'est là que coïncidence. En réalité son rôle est très effacé puisqu'il ne constitue pas une unité fonctionnelle si ce n'est lors de la valorisation des échanges entre grands-parents et petits enfants.

D — La culture matérielle

La plus grande partie des objets de la culture traditionnelle étaient faits de peaux, de bois, d'écorce et d'os. Leur fabrication dépendait essentiellement de deux outils de métal hautement valorisés: la hache et le couteau croche. Un vieux à qui je demandais quelles étaient les choses les plus importantes dont il n'aurait pas pu se passer dans sa vie de chasseur nomade me répondit:

«Il y en a quatre: ma femme, ma hache, mon fusil et mon couteau croche. Tout le reste en découle!»

Ce n'est pas une boutade. Un vieil explorateur rapporte aussi qu'un indien Dogrib:

«carrying in his hand nothing except a knife, could march alone in the wilderness and secure everything he needed» (Jenness, 1934: 34).

Samuel Hearne qui connaissait bien les Chippewas disait d'eux:

«the real wants of these people are few and easily supplied: a hatchet, an ice-chisel, a file, and a knife, are all that is required to enable them, with a little industry to procure a comfortable livelihood» (Jenness, 1934: 34).

Avec sa hache et son couteau croche, il abattra des arbres, fabriquera son canot, ses avirons, son tobaggan, ses pelles, l'armature de ses raquettes, les ustensiles ménagers, les jouets; il découpera l'écorce, fendra son bois de chauffage, etc. . . Avant l'introduction du fusil, il taillait également son arc, ses flèches et le bois qui était utilisé dans la fabrication de ses pièges et assommoirs, etc. . . Mais souligner ainsi l'importance de la hache et du couteau croche, c'est souligner aussi l'importance du bois dans la vie de l'Indien nomade de la forêt. Aujourd'hui l'Indien ne vit pratiquement qu'entouré de produits importés, et sa connaissance du bois ne dépasse guère celle qu'en a tout bon bûcheron qui sait distinguer les principales essences de la forêt. Même les vieux informateurs admettent ignorer une grande partie des connaissances que possédaient leurs aïeux mais leur propre connaissance laisse supposer ce que dut être l'ampleur de ces expériences.

Une analogie nous permettra de mieux saisir ce type de connaissance.

«Les naturalistes fondent tous les animaux de même espèce dans un moule commun. . . Le chasseur voit les choses tout différemment. Il admet deux grandes divisions, quelle que soit la famille, le genre ou l'espèce. Il partage tous les animaux du bois en *bêtes futées* et en *bêtes non futées*.

Entre ces deux grandes divisions, il établit une infinité de subdivisions, toutes basées sur le plus ou moins de finesse déployée par l'animal pour échapper aux pièges» (Puyjalon, 1893: 9)

De la même façon, l'Indien connaisseur subdivise le monde végétal et, par-dessus le cadre taxonomique qu'il connaît bien, il sait distinguer parmi les bouleaux, les cèdres ou les épinettes blanches, les arbres qui sont bons pour telle fonction et ceux qui sont bons pour telle et telle autre fonction. Si un Indien veut couvrir un canot, faire un panier décoré, un casseau pour récolter la gomme d'épinette ou une simple gamelle, il doit chercher de l'écorce de bouleau: mais toutes les écorces ne sont pas équivalentes. Pour couvrir son canot, il devra trouver un gros bouleau d'environ 40 pouces de circonférence (plus l'arbre est gros, plus l'écorce est épaisse et résistante), au fût droit et dégagé sur plus de 14 pieds (la présence de branches créerait des trous dans l'écorce); mais de tels arbres ne sont pas communs dans la forêt et l'Indien devra se rap-

peler pendant 2, 3 ou 5 ans l'endroit où il en a vu un jour pour pouvoir s'en servir au moment opportun. L'écorce de tels arbres est beaucoup trop épaisse pour faire des paniers, et si on veut décorer ces paniers il faudra alors choisir l'écorce du printemps d'arbres qui ont de 10 à 25 pouces de circonférence car l'écorce d'été ne peut être gravée et celle d'arbres plus petits ont une écorce trop mince. Par contre, pour faire un casseau qui se plie comme une feuille de papier on choisira une écorce qui se pèle bien et n'importe quel morceau pourra servir à façonner en quelques instants une bonne gamelle. Mais si on enlève l'écorce sur plus de 30 pouces de hauteur l'arbre mourra. Il faut donc prendre garde si on veut avoir toute l'écorce dont on a besoin d'une année à l'autre.

Si on veut tailler un court outil droit, on prendra un bouleau droit, mais si on veut tailler une louche on choisira un arbre dont le fût est naturellement courbé. Si on veut faire un aviron on choisira un bouleau au fût droit sans nœuds et dont les branches montent droit vers le ciel, mais si on veut façonner un cadre de raquette qu'on devra plier ou courber on choisira un arbre au fût droit mais dont les branches ploient naturellement.

De la même façon tous les cèdres ne sont pas bons pour faire les varangues ou les étraves d'un canot. Les cèdres utilisés pour les piquets de clôture ou les poteaux de téléphone sont trop cassants, le cèdre à cœur pourri est délaissé, celui dont l'écorce vrille se découpera mal, les cèdres de plus de 25 cm. de diamètre sont trop gros et les meilleures pièces auront un diamètre de 15-20 cm., seront peu branchues et auront une écorce qui filera droit quand on l'entaillera.

Le travail du bois et de l'écorce repose donc sur une connaissance préliminaire détaillée de la forêt et un apprentissage technique réussi. Le prélèvement des morceaux est cependant une opération simple. L'écorce est entaillée et détachée à la hache ou au couteau sur l'arbre vivant (la plupart des cas) ou abattu (pour les très grandes écorces). Quant au bois, on peut soit abattre l'arbre désiré, soit en détacher la portion voulue à l'aide de coins de bois. Un premier dégrossissage est souvent fait sur place pour faciliter le transport, et le produit est fini au camp. Tout le travail est exécuté à la hache et au couteau. On n'utilise ni rabot, ni papier de verre, ni scie, ni ciseaux,

et même les vrilles qui sont utilisées aujourd'hui ne sont pas indispensables au maître-artisan.

La sélection et la préparation des ficelles végétales paraissent également simples mais les gestes requis ne vont pas de soi et sont le résultat de toute une tradition historique. Seules les racines d'épinette blanche et de cyprés satisfont aux critères de solidité, de malléabilité et de durabilité voulus. Quand on a trouvé une épinette blanche ou un cyprés, on commence à creuser le sol à 8-10 pieds du tronc afin de repérer des racines superficielles dont le diamètre varie de $\frac{1}{4}$ pouces à $\frac{1}{2}$ pouce. On les coupe en fils de 4 à 7-8 pieds, on les roule en pelottes et on les fait bouillir de 10 à 20 minutes. On les laisse alors refroidir et on les fend en deux avec les dents pour en tirer des lanières qui sont immédiatement écorcées et débarrassées des petites radicelles qui y adhèrent. Les petites racines ne sont fendues qu'en deux, mais les racines plus grosses sont d'abord ouvertes en 3 tranches et celle du milieu qui comprend le cœur est délaissée. Les deux autres tranches peuvent alors être refendues en quartiers, et les extrémités sont alors nouées (ou non) et utilisées mouillées. En séchant, la ficelle se contractera et renforcera alors le lien.

Toutes les résines ne sont pas non plus équivalentes et l'Indien préférera celle de l'épinette blanche. Il la cueillera dans des casseaux d'écorce en la détachant à la hache d'arbres vivants dont l'écorce a été endommagée par les ours ou par d'autres causes qui ont favorisé l'accumulation de «gomme» autour de la cicatrice. Elle sera bouillie, purifiée et éventuellement renforcée de graisse d'ours ou de poisson pour améliorer sa plasticité (Guy, 1970: 14).

Habitation

Le bois, l'écorce, la racine et la résine fournissaient à la famille indienne les ingrédients nécessaires à la fabrication de la majorité des objets de la culture matérielle traditionnelle. Les tipis (coniques et unifamiliaux ou ovales et multifamiliaux) étaient composés d'une structure de perches recouverte de longues écorces cousues avec de la racine et gommées de façon à créer une habitation étanche et facile à chauffer. Le plancher était recouvert d'un épais tapis de sapinages et si on n'y trouvait ni chaise, ni banc, ni table, on y voyait

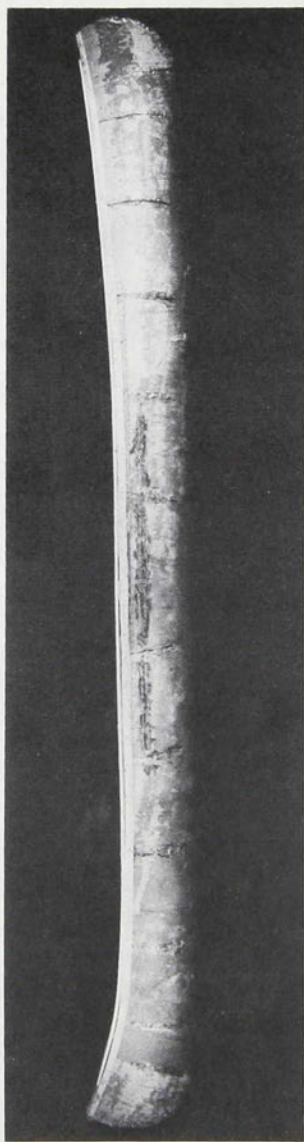
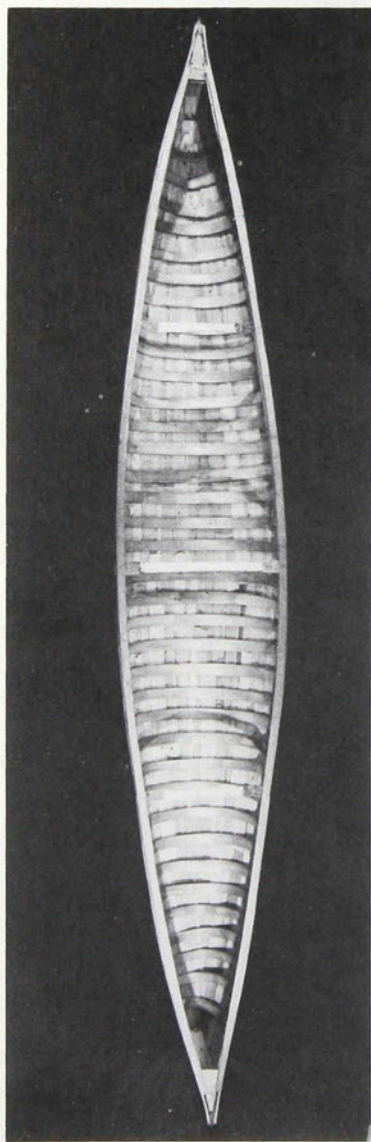


Planche 5. Canot d'écorce fabriqué par les Indiens de Weymontachie

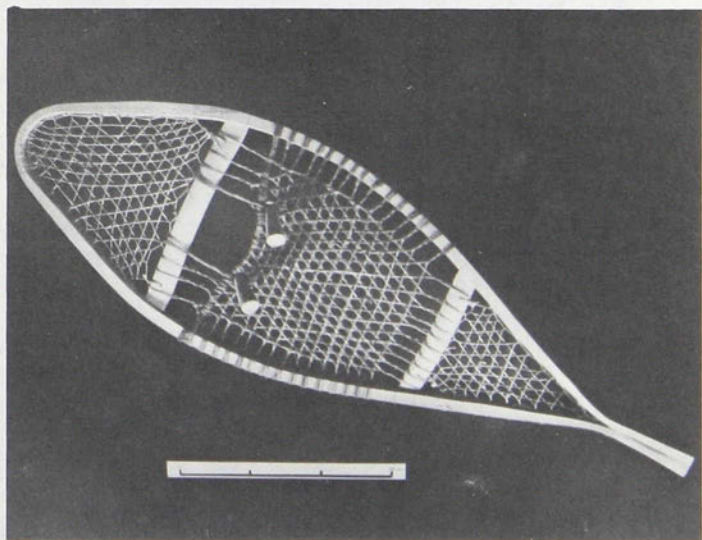
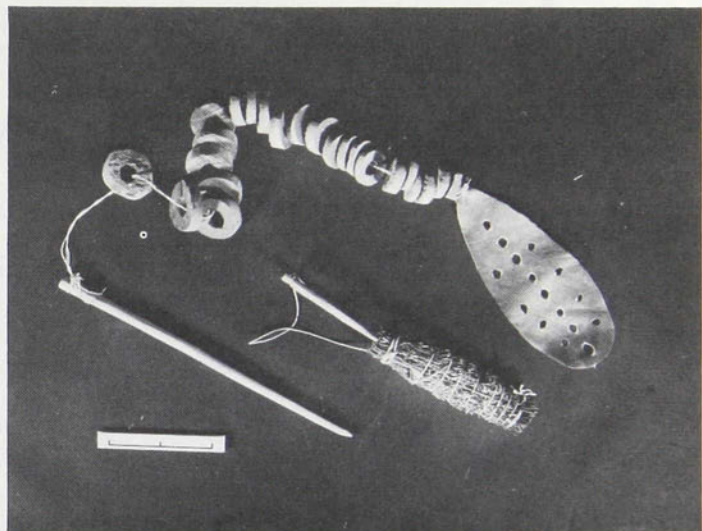


Planche 6. Raquettes et bilboquets de la culture traditionnelle

plusieurs sortes de contenants d'écorce pour les vêtements, les aliments, l'eau et autres objets divers.

Quand les chasseurs partaient visiter leurs lignes de trappe, ils se construisaient aussi des abris temporaires plus ou moins circulaires composés d'une structure de perches, couverte de sapinages et de neige, et d'un plancher de sapinages reposant parfois sur une mince couche de bois pourri pour empêcher le froid de «monter». On y allumait un petit feu surélevé de 8-9 pouces qui faisait fondre le dessous de la couverture de neige qui tournait alors en glace et permettait un contrôle de la température pour assurer un certain confort.

D'autres formes d'abris étaient aussi construits de perches, de sapinages et d'écorce comme les tabernacles des jongleurs, les cabanes de suerie, les cabanes à chien, la réserve du camp d'hiver et les toilettes.

Moyen de transport

En plus de son habitation, l'Indien dépendait également du bois pour ses moyens de transport. Pendant environ 7 mois par an la plupart des déplacements se faisaient en canot d'écorce. Il y avait des petits canots de chasse de 12 à 14 pieds de longueur, des canots de 16 à 18 pieds qui servaient au transport des provisions, de la famille et des fourrures, et les fameux rabascas de 30 pieds ou plus qui servaient à approvisionner les postes de traite et à acheminer les fourrures vers le poste central. Les modèles étaient relativement stéréotypés malgré quelque variabilité au niveau de la largeur, de la forme du fond et des pinces, et les matériaux étaient presque toujours les mêmes : varangues, lisses de fond et entraves de cèdre, lisses de bord et traverses en bouleau ou épinette blanche, racines, écorce et gomme. Ces embarcations étaient légères (facilement portagées), durables (7-10 ans) et en même temps d'une grande capacité. En effet, un canot de chasse pouvait contenir 2 chasseurs et un orignal dépecé (environ 800 livres), et un «canot de maître» de 35 pieds pouvait supporter une charge de 4 tonnes de marchandises (Innis, 1973: 216 et 223).

Les avirons, monoblocs, étaient taillés à la hache dans un bouleau ou, dans la région de Manouane, en bois d'érable. Ils avaient une longueur de 52 à 60 pouces et une palette de 5 à 8 pouces de largeur.

Durant l'hiver, l'Indien utilisait un toboggan et, quand il eut accès aux chiens de traîne, un traîneau.

Le toboggan avait le plus souvent une longueur de 6 à 8 pieds et était fabriqué de 2 planches de bouleau équarries à la hache, épaisses d'environ 1/2 pouce, large de 5 à 7 pouces et retenues par des traverses espacées d'environ 15-18 pouces liées avec de la babiche. L'extrémité antérieure était fortement recourbée et des cordes lâches, passées sous les traverses, permettaient d'y attacher plus de 100 livres de bagages.

Les traîneaux qui apparurent à la fin du XIX^e siècle étaient du modèle euro-canadien mais étaient façonnés à la hache et au couteau.

Au camp d'hiver, quand les neiges s'accumulaient sur le parterre de la forêt et que les glaces recouvraient les lacs et rivières, les canots étaient remisés et l'Indien se déplaçait en raquettes. Les raquettes traditionnelles des Têtes-de-Boule de Weymontachie étaient des raquettes à bout avant plat dont l'armature était en bouleau et sur laquelle les femmes tissaient le tapis de babiche d'original (ou de caribou).

Il y avait des raquettes d'automne plus petites et plus légères et des raquettes d'hiver plus grandes et plus lourdes mais mieux adaptées à la neige molle et épaisse. Il y avait des raquettes de femmes, d'hommes et d'enfants.

L'homme faisait la structure en une journée et, après 1 ou 2 jours de séchage, la femme posait le tapis de babiche mouillée le troisième ou quatrième jour.

Jusqu'à ce qu'il fasse ses premiers pas, le bébé était transporté dans une nagane constituée d'une planchette subrectangulaire de cèdre ou d'épinette blanche (12"-14" × 28"-30") à laquelle on fixait un support de base en bouleau, et le tout était recouvert d'une enveloppe de peau ou de tissus. Une anse de bouleau permettait de recouvrir le bébé d'une couverture supplémentaire qui lui permettait de bien respirer tout en étant préservé des moustiques ou des vents froids. Pour la nuit, le bébé était sorti de sa nagane et couché dans un hamac d'écorce de bouleau bordé par un cadre en bois de bouleau.

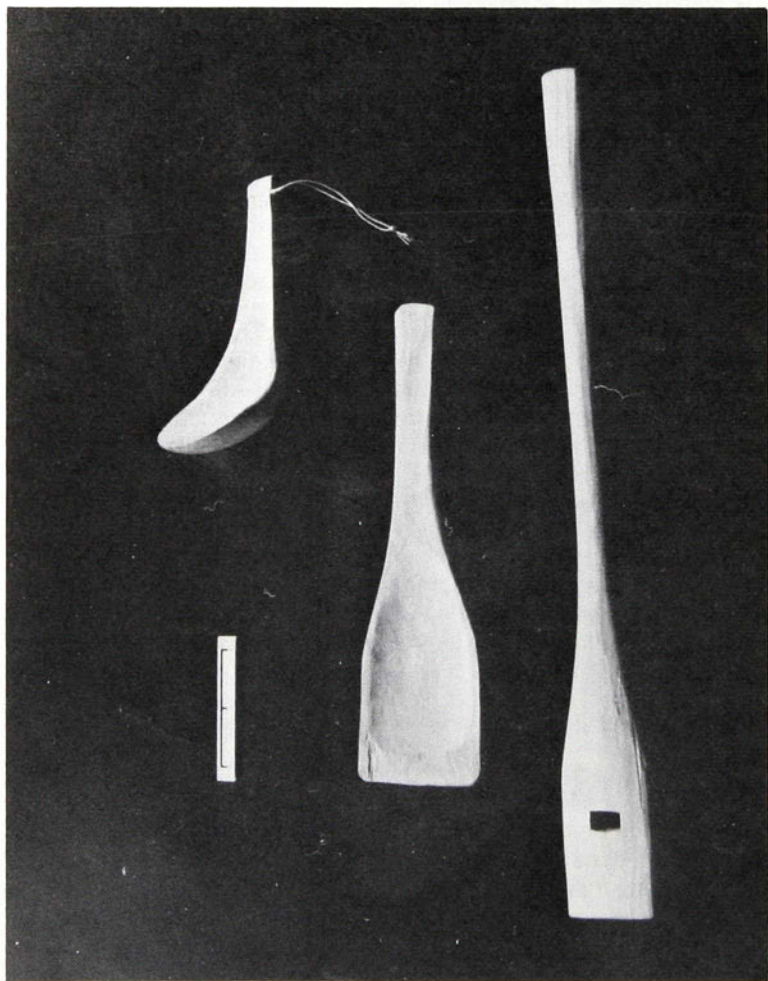


Planche 7. Divers articles de bois (louche, pelle à havresac, cuiller à sirop) de la culture traditionnelle.

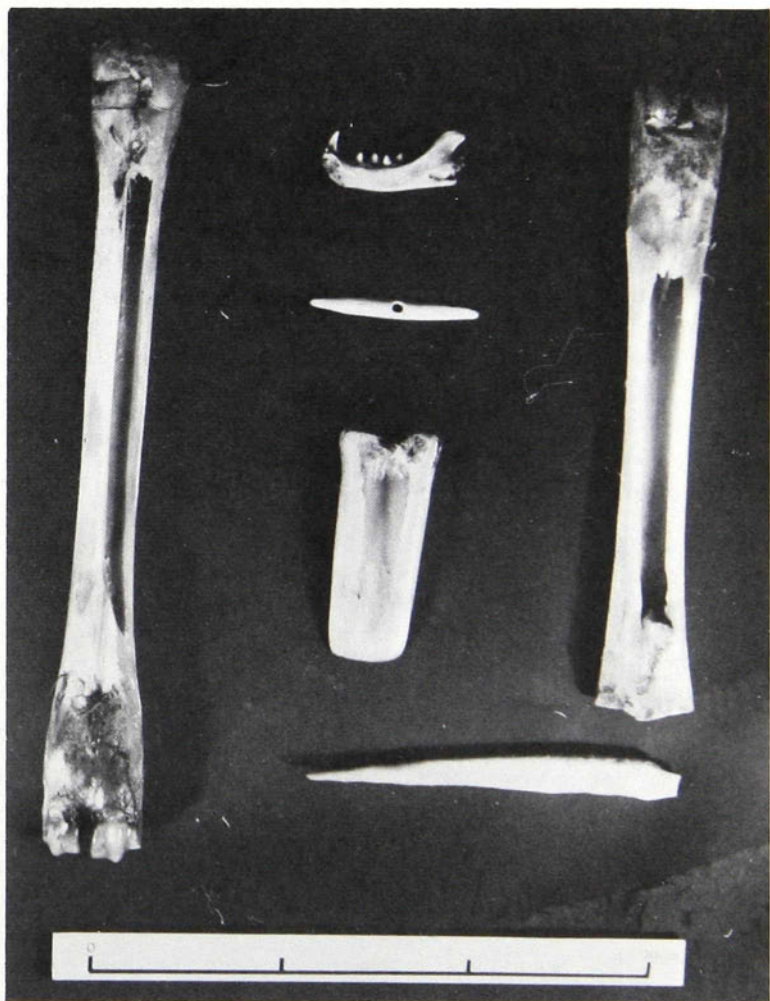


Planche 8. Divers articles d'os (épilateurs, aiguille, redresseur de mailles, gouge à décharner le castor) de la culture traditionnelle.

Avec sa hache et son couteau, l'homme fabriquait aussi divers articles comme des pelles, des louches, des cuillers à brasser les confitures ou le sirop, des crochets de rangement, des arcs, des flèches, des hameçons, des bilboquets, etc. . . et les femmes modelaient une grande variété de contenants. Il y avait des contenants avec des fonds cousus et des couvercles qui servaient à l'entreposage de marchandises sèches (linges, outils, fil et aiguilles, vaisselle, etc.). Il y avait aussi une variété de contenants ouverts, jamais décorés, imperméables et dans lesquels on mettait la viande fraîche, recueillait la sève de bouleau (de merisier ou d'érable), etc. . .

La mémoire a conservé une liste considérable d'objets traditionnels en bois parce que ces objets légers et bien adaptés à des besoins spécifiques n'étaient guère concurrencés par les produits d'importation et parce que plusieurs étaient relativement faciles et rapides à faire. Par contre on connaît beaucoup moins bien les objets traditionnels taillés dans l'os, la pierre, ou tirés des peaux des bêtes.

Os et pierre.

Les objets d'os étaient surtout travaillés à la lime, et on peut croire qu'avant la lime certaines pierres remplissaient les mêmes fonctions abrasives. Les seuls objets d'hommes faits en os et qui étaient encore très utilisés (et qui le sont encore parfois) dans la culture traditionnelle sont les épilateurs de peau d'orignal taillés dans l'os canon des pattes de ce cervidé, et les couteaux à castor qui sont en fait des gouges et qui servaient à préparer les peaux de castor. Les objets en os utilisés par les femmes étaient des aiguilles pour tisser la babiche, des redresseurs de babiche et la demi-mandibule du loup-cervier dont la canine était utilisée comme crochet pour enlever les vieux tapis des raquettes. On dit aussi que les flèches étaient jadis armées de pointes en os, et qu'on taillait de grands couteaux dans les os longs de l'orignal mais il me fut impossible d'avoir plus de précisions à ce sujet.

À partir de 1850, les Indiens de Weymontachie n'utilisaient plus la pierre qu'en de rares circonstances. Des galets arrondis naturellement servaient de poids de filet, on savait tirer le feu des étincelles produites par la percussion de deux «pierres d'ange», et on utilisait les pierres à fusil; mais on ne fabriquait plus aucun couteau, aucun

racloir, aucune pointe comme on devait le faire aux temps plus anciens.

Peaux

Le travail des peaux pouvait être divisé en deux parties selon qu'on préparait ces peaux pour la traite ou pour un usage domestique.

La plupart des peaux dont la fourrure était traitée au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson étaient des peaux complètes (non ouvertes sur le ventre). L'animal pris était fendu entre les cuisses et déshabillé proprement. Le renard, le loup-cervier, la belette et la martre se déshabillaient plus facilement que le pécan, le vison et la loutre mais le principe était le même. Il fallait débarasser la peau des lambeaux de chair et de la graisse adhérente puis on la faisait sécher au froid sur une forme de bois qu'on introduisait dans le sac formé par la peau (poil à l'intérieur) qu'on distendait. En séchant, la peau se contractait et quand la peau était sèche on enlevait la forme de bois et la peau était suffisamment bonne pour la traite.

La peau du castor recevait une préparation spéciale. Quand on avait tué un de ces animaux, on le fendait de la gorge à l'anus, on coupait la peau aux aisselles et aux aines, et on le dégageait. On obtenait alors un peau pratiquement ovale dont on cousait le trou des pattes avant de la fixer sur un cerceau de sècherie. On la lavait à l'eau tiède savonneuse, on la faisait geler pendant 24 heures, on la rentrait, la grattait proprement avec une gouge spéciale et on la remettait dehors pour une semaine. La peau était alors détachée et rangée, prête pour la traite.

La préparation de ces peaux était insuffisante pour l'usage domestique car en séchant, leur souplesse était très réduite. Il fallait donc leur rendre leur plasticité en les tanant ou en les préparant d'une manière spéciale.

On peut croire que jadis les Indiens préparaient les peaux de plusieurs espèces de bêtes pour leur propre usage, mais le développement de la traite provoqua la vente d'un grand nombre de ces peaux et l'adoption rapide des vêtements importés appauvrit considérablement la culture matérielle. Dès 1841, Payment note que:

«leur habillement est à peu près le même que celui des sauvages qui fréquentent nos villes; il leur est fourni par la compagnie de la baie d'Hudson, en retour des fourrures qu'ils apportent» (Payment, 1842: 95).

Depuis cette époque, les deux seuls animaux dont la peau a continué à être fréquemment utilisée furent le lièvre et l'original.

Le lièvre était certainement l'animal dont on avait le plus de peaux individuelles car le chasseur prenait généralement environ 500 lièvres par an. La peau de lièvre est une peau tendre, mince, très souple, et c'est ce qui explique qu'on en faisait des chaussettes, des couches pour bébés ou des serviettes hygiéniques.

L'Indien a su cependant travailler ces peaux fragiles avec ingéniosité pour en faire des vêtements et couvertures solides et plus chauds que n'importe quelle autre fourrure.

Quand on prenait un animal, on coupait le bout des pattes, et après avoir entrouvert la peau (avec les doigts) entre les cuisses, on tirait la peau entière jusqu'aux oreilles. La peau était alors laissée à geler telle quelle jusqu'à ce qu'on ait amassé un stock suffisant pour pratiquer l'arabikouré ou tissage des peaux.

Quand on disposait de 200-250 peaux, on les faisait dégeler et tremper, on les retournait, poils à l'intérieur, et on les découpait en lanières continues de 1-1 1/2 pouces de largeur. Une seule peau donnait une lisière d'environ 6-7 pieds de longueur. On froissait alors cette bande de façon à l'assouplir, puis on la vrillait de façon à ce qu'on n'y voit que du poil à l'extérieur; on la faisait ensuite sécher pendant 2 jours avant de commencer à la tisser pour faire une chaude couverture (250-300 peaux) ou pour fabriquer des vêtements. Au XIX^e siècle, Sulte écrivait : «à l'automne ils se cousaient depuis la cheville du pied jusqu'à la tête, dans des peaux de lièvres» (Sulte, 1933: 43) mais vers 1900 seuls quelques enfants portaient de tels vêtements.

La peau d'original exigeait beaucoup plus de travail.

On la faisait d'abord tremper 2-3 jours pour l'attendrir, puis on l'épilait complètement au cours d'une laborieuse opération avec un rabot en os. Quand elle était bien épilée, on la dressait sur un support de perches et on la laissait geler 8-10 jours en la grattant le premier jour pour égaliser son épaisseur. À ce moment la peau était devenue sèche, dure et imputrescible. Si on voulait faire de la babiche, on en découpait alors un quartier (quantité suffisante pour tisser une paire de raquettes d'adulte) dans lequel on taillait le long cordon de cuir qui était toujours tissé mouillé. Si on voulait utiliser le

reste de la peau pour faire des mocassins, des mitaines ou des lanières de portage, on appliquait alors à la peau sèche une mince pellicule de graisse tiède sur les 2 faces. On la laissait à la chaleur pour 1-2 jours puis on la lavait à l'eau tiède et on la mettait à tremper pour 1 semaine. Ensuite, on l'égouttait et on la battait pendant 2 jours. À ce moment elle était devenue blanche et très souple. Pour la jaunir, lui donner plus de résistance, on la pliait en 2 dans le sens de la longueur et la faufilait en ménageant une ouverture au bas. On la suspendait enfin au-dessus d'un «feu» de bois pourri pour la boucaner, une demi-journée dans un sens, une demi-journée dans l'autre sens. La peau était alors excellente et pouvait être travaillée facilement.

Il arrivait aussi qu'on préparât des peaux d'ours comme tapis de tente. La peau était alors montée sur un solide cerceau de bois, lavée 2-3 fois par jour à l'eau tiède (sans la graisser car elle est naturellement grasse), et gelée 2-3 jours. Quand elle était dégelée elle pouvait déjà être utilisée. On ne la tanait pas car on n'en faisait pas de vêtement. En effet, selon le dire d'un informateur, la peau d'ours, «C'est froid comme du linge».

La culture matérielle traditionnelle nous apparaît donc, malgré plusieurs abandons, comme une culture complexe, très diversifiée mais aussi comme une culture qui exigeait beaucoup de temps. Le remplacement de ces objets par des objets importés n'apparaît donc pas nécessairement comme un aveu de la supériorité de ces derniers, mais s'explique davantage par le fait que les seconds exigeaient relativement moins de travail que les premiers.

CHAPITRE VI

L'aventure de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1820-1939)

Le but avoué et unique des Postes de traite était d'obtenir des fourrures des trappeurs et de tirer le maximum de profits de leurs ventes aux marchés d'outre-mer¹. Le territoire exploité par la Compagnie de la Baie d'Hudson était divisé en départements et en districts composés de plusieurs postes relativement indépendants qui tentaient de se créer une «clientèle» exclusive venant régulièrement traiter à cet endroit. En fait, on enregistra à chaque poste des «irréductibles» qui continueront à faire des affaires avec d'autres postes, mais l'administration locale devait s'efforcer de limiter cette circulation centrifuge et de développer un monopole régional. Ces activités étaient dirigées à chaque comptoir par un commis-en-chef qui avait plusieurs hommes à sa charge.

Les débuts

Quand la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvrit son comptoir à Weymontachie à l'hiver 1820-1821, elle était directement en compétition avec un autre poste local dirigé par les marchands de la Compagnie du Nord-Ouest et qui faisait partie avant 1802 du réseau étendu des Postes du Roi. Il y avait aussi quelques traiteurs indépendants et, à ce moment, la Compagnie de la Baie d'Hudson devait réunir plusieurs coureurs des bois pour aller solliciter directement les Indiens sur leurs territoires de trappe et pour tenter de réaliser un certain monopole.

De 1820 à 1850, la Compagnie semble avoir eu à sa charge une vingtaine d'employés permanents en plus des occasionnels chargés d'assurer le ravitaillement du poste, de transporter à Lachine la cargaison de fourrures traitées annuellement dans le district du Saint-Maurice et de faire les liaisons avec les postes secondaires de

¹ Ce chapitre est essentiellement basé sur des informations tirées des Journaux annuels rédigés par les commis-en-chef du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Weymontachie (Archives Provinciales du Manitoba, Winnipeg).

Cocococache et d'Obidjewan. La concurrence fut surtout serrée de 1820 à 1830 et on comprend pourquoi les officiers de la Compagnie n'enregistrèrent alors que de faibles profits nets et qu'ils se plaignirent des «petites affaires» qu'on y menait.

Weymontachie représentait cependant un lieu stratégique intéressant à la confluence des rivières Manouane, Ruban et Saint-Maurice. À partir de 1835, après la disparition du poste de la Compagnie du Nord-Ouest, le monopole devint quasi complet et la Compagnie put réduire son personnel et inscrire des profits un peu plus intéressants.

Durant cette première période, il fallut aussi défricher, construire, et plusieurs hommes étaient nécessaires pour bâtir un poste convenable. Les premiers établissements devaient être plus ou moins temporaires car dès 1829, le gérant McVicar dirigeait la construction d'une nouvelle maison. Il fallait une maison-du-maître, une maison des employés, un hangar pour les canots, un magasin, un atelier, une poudrière, etc.

De plus, dans le but de réduire les coûts d'exploitation et de soumettre à la traite la plupart des objets péniblement acheminés par la voie d'eau, la compagnie avait mis sur pied vers 1785 un programme incitant chaque poste éloigné à la plus grande autosuffisance possible. Ce programme impliquait d'une part que les employés devaient s'adonner eux-mêmes à la chasse et à la pêche de subsistance, et, d'autre part, que l'équipe devait s'efforcer de défricher, de cultiver la terre et d'entretenir quelques animaux domestiques. Or ce programme se réalisa très tôt à Weymontachie car nous savons qu'on y cultivait des patates en 1829 et que la même année il y avait 2 vaches, 1 boeuf et 1 porc. Il fallait donc préparer des champs, faire les foin, sarcler, etc., en plus de procéder aux affaires commerciales.

Le transport des marchandises (articles de traite et provisions pour le poste) depuis l'entrepôt de Lachine, l'acheminement des fourrures jusqu'à Weymontachie et de là jusqu'à Lachine, étaient assurés principalement par des Iroquois (au moins jusqu'en 1871) qui dirigeaient leurs grands canots d'écorce (not'way tsiman' = canot des Iroquois dans le dialecte local) au-delà des nombreux rapides et portages. On est mal renseigné à ce sujet mais il semble

que vers 1825-1850, ils faisaient au moins deux voyages de deux canots chacun, transportant au moins 6000 livres de marchandises chaque fois (total = 12,000 livres). Il est raisonnable d'estimer à environ 10,000 livres la somme des articles offerts annuellement aux comptoirs du district et principalement à Weymontachie.

L'expansion

De 1850 à 1910 alors que la Compagnie avait le monopole de la traite et que les Indiens venaient d'eux-mêmes régulièrement au poste, l'équipe diminuait pour se réduire à environ 5 ou 6 personnes principalement adonnées aux affaires du poste local. Certaines de leurs charges étaient relativement fixes et constituaient une routine annuelle. Les labours avaient lieu en avril, on préparait les patates pour les semailles dans la première semaine de mai, on semait à la mi-mai. On faisait les foin au début d'août, et le reste du mois on chassait le canard et on cueillait des bleuets. Au début de septembre, les ouvriers commençaient à couper les quelques 60 cordes de bois de chauffage nécessaires pour l'hiver mais interrompaient cette activité pour faire la récolte des patates et du foin (seconde récolte) du 10 septembre au début d'octobre. Ils reprenaient par intermittence la coupe du bois de la mi-octobre à la mi-novembre, mais ils tendaient aussi des filets pour prendre des poissons blancs, des carpes, des dorés, des brochets, etc. dans les eaux voisines du poste, guettaient les vols migratoires. . .

Avant les grandes neiges, les hommes réparaient les traîneaux, les harnais, et ferraient les bœufs ou les chevaux à neuf afin de pouvoir transporter le bois de chauffage jusqu'au camp.

En plus de ces tâches dont l'échéancier était quasi automatique, les employés vquaient à diverses activités, tendaient des collets pour le lièvre, chassaient la perdrix, faisaient du savon, du beurre, des manches de hache, bêchaient, assuraient des courses aux postes de Coocoocache, de Kikendache ou de Manouane, équarrissaient des billots, construisaient de nouvelles bâtisses, veillaient au bétail, et, bien sûr, procédaient au commerce et tenaient les livres.

Le comptoir de traite était pratiquement toujours ouvert et, contrairement à ce qui se passait vers 1830, les Indiens visitaient le poste à chaque mois de l'année vers 1875. Un échantillon de 4 chasseurs

indiens dont on a suivi les opérations entre juin 1873 et mai 1876 montre qu'ils ont fait 184 transactions au poste de la Compagnie et qu'il n'y eut que 3 mois sur 36 durant lesquels aucun ne se présenta (d'autres cependant s'y présentèrent) au magasin officiel pour vendre ou pour acheter (les deux opérations se faisaient généralement de façon simultanée).

Le commis-en-chef devait évaluer les fourrures, fixer leur prix, enregistrer pour chaque individu toutes les opérations particulières, surveiller les crédits et balancer les soldes. Si on exclut les renards, fort rares à cette époque, la traite touchait 8 principales espèces (castors, ours, pécans, lynx, martres, visons, loutres, rats musqués) classées selon la taille (grande, moyenne, petite) et la qualité (commune ou bonne).

Les prix alloués n'étaient pas fixes, mais les livres montrent que la majorité des fourrures (sauf celles des rats musqués) étaient payées selon l'étalon: grand et bon «large prime furs». L'examen détaillé de la productivité des postes du district de St-Maurice (i.e. Weymontachie, Coocoocache, Kikendache et, à partir de 1874, Manouane) montre qu'en 1873, 1874 et 1876, on a traité environ un tiers des fourrures au poste de Weymontachie, soit une moyenne de 1446 peaux de castors, 479 martres, 65 loutres, 300 visons, 1837 rats musqués, 34 ours, 34 lynx et 8 pécans par an pour une estimation grossière annuelle de \$5,000.00 (équivalent en marchandises des revenus des chasseurs).

Tableau 10. Somme annuelle moyenne des prix payés en marchandises au Poste de Weymontachie (1873-1876) :

1446 castors :	\$2169.00	
479 martres :	838.25	
65 loutres :	455.00	
300 visons :	675.00	
1837 rats musqués :	202.07	
34 ours :	170.00	
34 lynx :	51.00	
8 pécans :	48.00	
TOTAL :	\$4608.32	(+castorum + renards +divers # \$5,000.00)

Cela signifie que la Compagnie devait acheminer pour environ \$5,000.00 de marchandises (prix de détail) par an au poste de Weymontachie et pour environ \$15,000.00 afin de desservir, à partir de ce poste, les autres comptoirs du district (vers 1870).

Chaque année, le commis-en-chef devait donc dresser un inventaire du stock en magasin et préparer les commandes annuelles en prévoyant, en plus, les dépenses du personnel en place (environ \$600.00 au poste de Weymontachie pour l'année fiscale 1878-1879).

En 1870, le magasin de Weymontachie offrait aux Indiens 212 articles divers dont 91 étaient toujours importés directement d'outre-mer. Jusque vers 1855 le ravitaillement était assuré par des équipes de canotiers qui devaient franchir de nombreux obstacles, surtout entre Trois-Rivières et les Piles, et qui, dès lors, ne pouvaient acheminer qu'un stock limité aux postes de l'arrière-pays. Cependant, dès 1856 une route de terre reliait ces deux points et permettait un trafic beaucoup plus important. On pouvait en effet mener des chevaux aux Piles et profiter des eaux calmes de la rivière entre ce relai et La Tuque pour tracer une route de glace de nature à faciliter le transport d'un plus grand stock de marchandises le long du corridor mauricien. Un peu plus tard, entre 1868 et 1875, la Compagnie fit ouvrir des chemins d'hiver le long de la rivière ou sur de bons portages battus jusqu'à Coococache, Weymontachie et Kikendache.

En 1882-1883, plus de 25 tonnes de marchandises furent alors transportées jusqu'à Weymontachie par des contracteurs qui partaient du relai des Piles et qui utilisaient le chemin ouvert par les employés de la Compagnie. Ces routes d'hiver étaient utilisées généralement du 10 janvier au 25 mars, et il fallait plusieurs voyages pour assurer le ravitaillement (2 tonnes par voyage, en moyenne).

L'exploitation des fourrures au poste de Weymontachie coûtait à la Compagnie la somme annuelle moyenne de \$7,200.00. Les marchandises de traite, si on se fie à la liste des prix (coût et détail) fournie pour 1875, revenaient alors à environ 52% de son prix de détail (soit environ \$2,600.00 pour une traite de \$5,000.00). Les dépenses courantes coûtaient environ \$600.00 et les salaires étaient d'environ \$2,000.00. Le transport de Lachine aux Piles et des Piles jusqu'au poste était très dispendieux. En 1890, les coûts étaient de \$2.80 par

100 livres et en 1895, ils étaient de \$2.90 par 100 livres jusqu'à Coococache seulement. On peut estimer à environ \$2,000.00 les frais de transport annuel.

Le profit net du poste de Weymontachie était donc égal à la valeur marchande des fourrures moins \$7,200.00 et moins les frais d'exportation, de préparation et de mise en marché de ces peaux. Mais, à ce stade, ce n'était plus l'affaire des hommes du poste.

Le déclin

Malgré les coûts d'exploitation relativement élevés, on peut dire que la Compagnie fit de bonnes affaires dans son district du St-Maurice et particulièrement à Weymontachie au cours de la période précédente (1850-1900). Par exemple, au cours des années 1872, 1873, 1874 et 1876, elle put traiter dans le district 15,277 peaux de castors, 4,629 martres, 733 loutres, 4,416 visons, 396 ours, 350 lynx, 28,363 rats musqués, 77 pécans et 39 renards, alors qu'au cours de la première période elle ne traita en 1832, 1834, 1842 et 1851, que 2,827 peaux de castors, 2,690 martres, 605 loutres, 542 visons, 181 ours, 219 lynx, 30,316 rats musqués, 62 pécans et 12 renards.

Pour le seul poste de Weymontachie on enregistre une augmentation considérable de la trappe au castor (1,696 peaux en 1824 et 1826 contre 2,991 en 1874 et 1876), au vison (121 contre 573), à l'ours (36 contre 77) et au lynx (19 contre 75) qui montre que la Compagnie avait réussi non seulement à vaincre la concurrence mais aussi à stimuler les efforts des Indiens dans la trappe car le nombre des trappeurs ne semblent pas s'être accru au cours du XIX^e siècle.

Cependant, de 1879 à 1886, la Compagnie accuse un déclin subit et marqué surtout en ce qui concerne le castor, la martre et le vison. Cette baisse s'explique par l'arrivée d'un concurrent très fort, Jean-Baptiste Boucher, un métis de La Croche, frère de Sévère Boucher et d'Ogashish Boucher, deux des meilleurs chasseurs de Weymontachie. Ces derniers feront alors une bonne partie de leurs affaires avec leur frère et inciteront plusieurs Indiens à faire comme eux. De plus, Jean-Baptiste Boucher ne se contentait pas de traiter avec les Indiens de Weymontachie mais allait aussi visiter ceux de Manouane et de Kikendache. En 1886, il fut même élu chef de la bande de Weymontachie et fut alors remplacé par son frère, Sévère, comme

traiteur indépendant. Avec François Neguado, il mena la traite de 1886 et alla vendre ses fourrures à Trois-Rivières. En 1887, Sévère recommença la traite au poste de la Compagnie et cessa ses activités. Le monopole était revenu mais il avait coûté, annuellement, environ 2,000 peaux de castors, 1,000 peaux de martres et 550 peaux de visons!

Cette concurrence, qui était presque disparue depuis 1840, était le prélude à ce qui allait se passer à partir de 1900 et surtout à partir de 1910 (arrivée du chemin de fer aux portes de Weymontachie). En effet, l'aménagement de routes convenables (1875), la construction du chemin de fer (1906-1910), le développement de Sanmaur (1915-1920), la construction de magasins divers (1918-1925) et le commerce de la boisson allaient rapidement modifier les conditions d'exploitation. En outre, l'arrivée des touristes, la création de rations spéciales destinées aux familles dépourvues, et l'invasion des territoires de chasse traditionnels par une armée de bûcherons (3,500 en 1933) feront en sorte que les Indiens trapperont progressivement moins et la Compagnie essaiera alors de modifier sa vocation en transformant son comptoir de traite en magasin général au service à la fois de la population blanche et de la population indienne. C'est pour cette raison qu'en 1927, la Compagnie déménagera son poste à Sanmaur au milieu d'une population plus importante. Les affaires étaient cependant médiocres et la concurrence de plus en plus forte. La Compagnie n'achetait plus qu'un nombre insignifiant de fourrures et les ventes au détail de 1934-35 et 1935-36 ne rapportèrent que \$29,769.71 (100 semaines), soit un profit net vraisemblablement inférieur à \$150.00 par semaine. Le 10 janvier 1939, le commis-en-chef:

«received the astounding news of the closing of Weymontachingue Post and announced it to an incredulous public».

Un mois plus tard, l'aventure de Weymontachie était terminée et la traite revenait aux marchands sédentaires locaux (spécialement M. St-Jean) qui en retiraient des profits marginaux acceptables.

Le rôle du poste de traite

Les fonctions du poste de traite étaient nombreuses. D'une part, le magasin fournissait des provisions et des articles divers facilement

accessibles de même qu'un comptoir proche pour le marché des fourrures. Tout au long de l'année, les Indiens quittaient leurs terrains de campement pour venir y quérir des munitions, de la farine ou de menus objets de nécessité. De plus, après le déglacement des routes d'eau (10 mai-15 juin), les familles complètes venaient faire la grande traite annuelle. Le poste devenait alors un point de rassemblement important où se rencontraient les familles dispersées depuis 8 mois et où on rencontrait aussi, occasionnellement, des Indiens de bandes ou de tribus voisines.

Du temps de la Compagnie du Nord-Ouest le poste se transformait souvent en centre printannier de récréation où la boisson et le tabac circulaient à profusion. On sait aussi que, jusque vers 1850 et plus tard, à partir de 1879, des traiteurs indépendants procuraient de la boisson aux Indiens quand la Compagnie de la Baie d'Hudson refusait officiellement ce trafic. Entre ces dates, la boisson pouvait être plus rare mais on sait que quelques Indiens de tribus voisines vinrent, au moins par intermittence, combler ce besoin au moment de la grande traite et que les missionnaires durent créer une société de tempérance vers 1843. Très tôt également le poste organisa la fête du Nouvel An alors que la majorité des Indiens vinrent manger et danser aux frais de la Compagnie.

De façon marginale, le poste semble aussi avoir joué un certain rôle de bien-être social, fournissant aux Indiens quelques petites provisions de secours en cas de nécessité, s'occupant généralement de fabriquer les cercueils pour ensevelir les morts que les Indiens ramenaient presque toujours au poste (même durant l'hiver), délivrant les rations spéciales que le gouvernement commença à donner vers 1900, et fournissant, à l'occasion, de petits emplois temporaires (transport, travaux de ferme, courrier, etc.).

Dans cette société de marché sans argent (ou presque), le Poste tenait aussi lieu de banque où l'Indien recevait un crédit en fournitures tout au long de l'année mais surtout à l'automne alors que les familles venaient y faire leurs provisions pour l'hiver.

Le Poste servait enfin d'auberge pour les visiteurs « importants », les inspecteurs, le missionnaire et les contracteurs, de lieu de bavardage où les Indiens venaient parfois passer toute la journée, de foyer de prestige où les chefs recevaient des égards particuliers. Il

servait même parfois de refuge. (Rapport des Commissaires, 1830: 135, 173).

En fait, le poste de traite représentait un compromis. D'une part, il attirait les Indiens qui y venaient, d'année en année, un peu plus souvent et un peu plus longtemps. D'autre part, les profits du poste (en nombre de fourrures) dépendaient surtout de la présence de ces Indiens, hors du poste, sur leurs lignes de trappe. Il fallait donc pouvoir les attirer et les repousser à la fois. Nous venons de noter quelques attrait du poste de traite. Le seul contrôle exercé sur l'activité productrice des Indiens était d'ordre économique. Plus le prix des fourrures serait bas, plus il en faudrait pour acheter ce qu'on voulait; mais on a vu que malgré le monopole apparent de la Compagnie, il y eut toujours une certaine concurrence au niveau des prix, de la part de la Compagnie du Nord-Ouest jusque vers 1830, de la part des traiteurs indépendants ensuite, ou de la part même du marché de Trois-Rivières où quelques Indiens se rendaient chaque printemps. (McKenzie, 1890: 7). Le prix des fourrures subissait donc des fluctuations, mais d'ordre mineur.

Un autre moyen de contrôle était le système du crédit. Jusqu'en 1850 alors que la Compagnie effaçait toutes les dettes des Indiens de Weymontachie, les conditions du marché forçaient la Compagnie à une relative libéralité. Mais à partir de 1850 une nouvelle politique semble prévaloir. Elle est exprimée par cette opinion du commis-en-chef en 1858:

«to allow an Indian to contract a larger debt is, in my opinion, the greatest error a trader can commit, the Indian grows lazy, and becomes quite indifferent about exerting himself while he has a large debt about his neck».

Cette position implique donc que le responsable du poste devait évaluer constamment les qualités de pourvoyeur des Indiens et limiter le crédit à ce que chacun pouvait trapper en moyenne au cours d'une année. Cela devait certes créer des frictions à cause de l'efficacité fort variable des trappeurs mais inciter aussi à une plus grande productivité. Dans cette ligne de pensée, le rôle des trappeurs blancs ou métis, intégrés au groupe indien local et associés à des trappeurs indiens, était très important, et les marchands y trouvaient certes des bénéfices.

L'influence acculturatrice des employés de la Compagnie

Souvent pointés comme des agents acculturateurs vis-à-vis les Indiens, les employés des comptoirs de traite étaient souvent profondément acculturés, prenaient goût à la trappe, choisissaient parfois une femme dans la communauté indienne et faisaient souche. Les noms de Chilton, Moar, McKenzie, Dubé, Iserhoff, Flamand, Bellemarre, Boucher qu'on retrouve chez les Têtes-de-Boule mauriciens rappellent la présence de ces coureurs de bois attirés par la vie indienne et qui, entre 1780 et 1900, s'assimilèrent à eux, troquant des gènes contre un mode de vie qu'ils contribuèrent effectivement à modifier.

Ce transfert était relativement facile si on rappelle que ces engagés ne pouvaient vivre avec leurs familles, que leur salaire était relativement faible et leur travail, ardu. Vers 1878-1880, ces hommes avaient un salaire net de 100 à 125 dollars par an (le directeur et les commis touchant beaucoup plus) alors que plusieurs Indiens avaient un revenu brut nettement plus important. Par exemple, en 1877, 1878, 1885, 1887 et 1888, Sévère Boucher (un métis) intégré au groupe indien retirait une moyenne annuelle de \$523.64, son frère Ogashish retirait en moyenne \$348.24 et les Indiens Louis Petikwi, Narcisse Chechouan, Kamouchawahane et le vieux chef Petikwi tiraient, en moyenne, \$211.02 par an, soit l'équivalent approximatif de Hubert Pronovost en charge du poste de Manouane (\$198.00) et de Moses Mills, sous-commis à Weymontachie (\$243.23). Ces rentes étaient cependant secondaires et, pour vivre ainsi, il fallait aimer la rivière, la vie des bois et le vent du Nord. C'est pourquoi leur adaptation à la vie indienne était facile. Ils étaient généralement d'excellents canotiers, trappeurs et chasseurs, et leur intégration était aisée. Ils apprenaient vite à parler le dialecte local et semblent avoir été bien acceptés par le groupe.

Les commis-en-chef étaient cependant d'une classe différente. Ils étaient certes un peu aventuriers et devaient aimer les voyages en canot et la solitude des bois, mais ils étaient aussi des petits bourgeois au service d'une grande Compagnie. Administrateurs, gens d'affaire, membres d'une filière marquée par des avancements, ambitieux et souvent conscients de leur hiérarchie, ces hommes étaient beaucoup plus distants par rapport aux Indiens, et le fait qu'ils de-

meuraient généralement peu d'années à chaque poste assurait cette distance vraisemblablement valorisée par la Compagnie. Ils étaient les agents majeurs de cette Compagnie, et leur mérite était évalué à la rentabilité du poste dont ils avaient la charge. Ils devaient transformer la pacotille en besoins, assurer le monopole, favoriser l'enchaînement des Indiens à la Compagnie et créer toutes les conditions qui pouvaient augmenter les profits. Ils furent les principaux agents acculturateurs.

CHAPITRE VII

La ruée des Blancs en Haute-Mauricie. 1850-1910

Jusqu'en 1850, les Blancs n'ont pas été absents des Hauts-Mauriciens. Dès 1680, René Gauthier de Varennes et Pierre Boucher, qui faisaient la traite dans cette région, «avaient chacun cinq canots et dix hommes dans les bois» (Filteau, 1944). Il y avait, de plus, les traiteurs individuels, de sorte qu'on peut facilement estimer à une trentaine le nombre de Blancs qui annuellement parcouraient les territoires indiens. Ce nombre a pu diminuer sous le règne de Haldimand, mais la création des comptoirs des Compagnies le fit augmenter à nouveau et provoqua l'installation d'une population sédentaire importante qui se chiffrait à une quarantaine d'hommes vers 1825. À ce groupe venait s'ajouter une population saisonnière ou irrégulière composée de missionnaires, inspecteurs, trappeurs indépendants, explorateurs ou visiteurs occasionnels.

Cette population entretenait des rapports particuliers avec les Indiens au sein d'une économie de stricte co-dépendance. Sans la traite des fourrures on peut croire en effet que la Haute-Mauricie aurait été laissée à elle-même, mais la dépendance des Indiens qui ne pouvaient plus produire les divers articles devenus nécessaires à leur survie et la dépendance des Blancs qui ne pouvaient se passer des trappeurs indiens expliquent la situation qui prévalait alors.

À partir du milieu du XIX^e siècle, ce pseudo-équilibre allait être modifié peu à peu par l'apparition d'une nouvelle classe de Blancs qui ne convoitaient plus les âmes ou les fourrures mais le territoire même des Indiens: les travailleurs forestiers.

Dès les années 1820:

«le gouvernement du Bas-Canada s'avisait des possibilités que pouvait offrir cet immense arrière-pays et décida de pourvoir à son exploration. On commença par la Vallée du Saint-Maurice» (Filteau, 1944: 70).

En 1828, Bouchette fit une première excursion. Parti de Trois-Rivières, il remonta le Saint-Maurice jusqu'à La Tuque avant d'emprunter la Bostonnais en direction du Lac St-Jean (Bouchette, 1832). L'année suivante une seconde expédition dirigée par Adams, Ingall et Nixon refit le voyage de Bouchette mais bifurqua vers l'ouest, atteignant

Weymontachie et se dirigea vers le Sud en empruntant la Manouane et la Lièvre.

Les résultats de ces explorations furent décevants. La terre colonisable y était trop rare pour qu'on puisse espérer y créer des villages agricoles. Cependant, les rapports soulignaient la richesse de la sylvie laurentienne et, dès 1831, on commença à y concéder des limites forestières. En réalité, Ingall mentionne dès 1829 une scierie à un mille de la Rivière-aux-Rats et note la présence de bûcherons sur la Bostonnais (Sylvain, 1962: 98); mais c'est en 1831, avec l'attribution à Peter Patterson d'un droit de coupe de 10,000 pins blancs, que commence vraiment l'épopée forestière en Mauricie.

Au début les chantiers étaient petits, clairsemés, alignés le long du Bas Saint-Maurice et de ses affluents, mais:

«lentement, la région mauricienne s'imposait à l'attention et, en 1847, le gouvernement ordonna un arpentage détaillé du Saint-Maurice. Une ère nouvelle allait commencer, l'ère du bois!» (Tessier 1935: 151).

Les premières exploitations étaient grosses d'avenir mais exigeaient des aménagements importants pour que les espoirs deviennent réalité.

«Ce qui mettait obstacle à l'expansion du commerce de bois vers 1850, c'était l'absence de chemins pour atteindre ces endroits reculés et les dépenses considérables que nécessitait l'approvisionnement des chantiers. En effet le transport des billots coupés coûtait peu de chose à son propriétaire, la rivière se chargeant de les amener à destination; mais avant l'ouverture du chemin depuis les Grès jusqu'aux Piles, il n'en était pas de même du matériel: chevaux, voitures, outils, provisions de toutes sortes, qu'il fallait transporter en canots ou à dos d'homme. Ce sont ces obstacles insurmontables qui barrent la route à la navigation et qui se nomment: la chute de Shawinigan, le rapide des Hêtres, la chute de Grand'Mère et celle des Piles qui rendaient dispendieuse la coupe du bois» (Dupin, 1953: 37).

Les obstacles furent vite surmontés. La vieille route qui menait des Trois-Rivières aux Grès fut prolongée. Elle atteignit la Baie de Shawinigan en 1852 (Filteau, 1944) et les Piles en 1856 (Tessier, 1935: 163). Au même moment, le gouvernement procédait à l'aménagement d'estacades, de jetées et de glissoires pour faciliter le flottage du bois, réduisant ainsi les pertes et stimulant de nouveau l'exploitation.

En 1852, il y avait une dizaine de concessions forestières le long de la Croche, de la Bostonnais, de la Flamand, de la Trenché, de la

Vermillon, de la Rivière-aux-Rats, de la Mattawin (Dupin 1953) et 5,000 milles² de forêt étaient alors affermés à des industries forestiers (Tessier, 1935: 151).

Sans demander de permission, les Blancs commencèrent à occuper effrontément les territoires ancestraux et à les abattre, et on attribua aux Indiens d'étroites réserves (1851).

Les aménagements firent des Piles

«l'entrepôt et le point de départ pour tout le trafic du Haut Saint-Maurice»

(Boucher 1952: 187).

Ce relai ouvrait les portes de la Haute-Mauricie puisque jusqu'à La Tuque la route d'eau était facilement praticable l'été et que la route d'hiver permettait le transport des marchandises en 4 jours. De ce fait, La Tuque devint à son tour un poste important.

Les exploitants y cherchaient essentiellement du bois de planche et, en peu de temps, les récoltes excessives firent disparaître le pin blanc. À l'hiver 1868-69, Georges Baptist fit couper 89,168 pins à la Mattawin, Georges Hall faisait abattre 51,081 pins à La Croche et:

«le pin se faisant rare, les Studder iront le chercher jusqu'aux sources du Saint-Maurice»...

«Vers 1870, les marchands de bois étendent leurs opérations beaucoup plus haut que La Tuque, et font chantiers dans les terres, le long des principaux tributaires du fleuve mauricien. Cette année-là, plus de trois mille bûcherons sont à l'oeuvre au cours de l'hiver. Par suite de cette exploitation à outrance, les arpenteurs rapportent qu'en 1880 le gros pin avait presque disparu dans la vallée du St-Maurice» (Sylvain, 1962: 103)

La marée humaine devint plus envahissante d'année en année. Après le pin on commença à couper les épinettes et peu à peu la forêt primaire fit place à une forêt de repousse. Les paroisses se créèrent ici et là, groupant quelques familles qui en appelaient d'autres. En 1890, la Basse-Mauricie n'était qu'un pays de Blancs, et le long du corridor mauricien, il y avait des petites agglomérations aux Piles, à St-Joseph de Mékinac, à Saint Roch de Mékinac, à la Mattawin, à la Grande Anse, à la pointe Sintamaskine, à la Rivière-aux-Rats, à La Tuque et à La Croche (Caron, 1890). Déjà on y comptait plus de Blancs sédentaires qu'il n'y avait d'Indiens dans tous les Hauts-Mauriciens.

À l'exploitation sélective du bois destiné aux scieries succéda bientôt l'exploitation plus généralisée du bois de pulpe devant alimenter la Compagnie Laurentide Pulp Co. Ltd. de Grand'Mère. Celle-ci commença à malaxer la pulpe en 1887, et en 1897 elle se transforma en moulin à papier. La ville de Grand'Mère était née.

Deux ans plus tard, la Belgo-Canadian Paper s'établissait à Shawinigan et, en 1909, le moulin des Brown ouvrait à La Tuque. La Mauricie prenait son essor industriel.

Cette ruée des Blancs ne se limitait pas à la ligne d'eau liant Trois-Rivières à La Tuque mais, en reculant à ce dernier point le tremplin d'exploitation, celle-ci pouvait dès lors se faire plus facilement à l'intérieur des forêts de la Haute-Mauricie. Ce fut une avidité sans limite.

La Compagnie de la Baie d'Hudson, profitant de cette situation, ouvrit vers 1865-70 une route d'hiver par laquelle les attelages de chevaux pouvaient transporter hommes et marchandises jusqu'à Weymontachie. Vers 1906-1907, le comptoir était «le rendez-vous de tout le monde» (Guinard, 1945: 69). Arpenteurs, ingénieurs, bootleggers parcouraient la région de Weymontachie et un nouveau phénomène s'annonçait: le chemin de fer.

Dès 1880, le «Chemin de fer du Nord» poussait une artère qui reliait les Piles à Trois-Rivières, et le «Canadien Nord» atteignit Grand'Mère en 1894 (Boucher, 1952). Presqu'au même moment les travailleurs du rail créaient la ligne du Transcontinental, précédés par les inspecteurs et spécialistes des tracés. Venant de Hervey Jonction les locomotives atteignirent La Tuque en 1908 et passèrent devant Weymontachie le 31 juillet 1910.

Le développement industriel exigeait aussi le harnachement énergétique des rivières et, encore une fois sans l'avis des Indiens, on commença à jouer avec le niveau des eaux.

En somme, cette période représente à la fois une première occupation des anciens territoires indiens par une population dont les intérêts étaient étrangers à ceux des Indiens, la transformation d'une partie de ces territoires qui seront bûchés, brûlés et percés de routes, l'exploration minutieuse en prévision d'une exploitation rentable qui aboutira finalement à la création des réserves indiennes minuscules. En effet, ces réserves ne couvrent que 10,000 acres alors

que le territoire alloué à la seule Compagnie St-Maurice Railway and Navigation Co. qui devait construire le tronçon Trois-Rivières — Les Piles était de 1,500,000 acres (Seymour, 1872: 4).

Vers 1910, ces Blancs étaient à la porte de Weymontachie!

CHAPITRE VIII

L'acculturation des Indiens de Weymontachie: 1850-1910

Nous avons vu dans un précédent chapitre comment les Indiens de Weymontachie avaient été initiés aux objets et aux valeurs des Blancs, et comment ils s'étaient adaptés à leur présence. De 1850 à 1910, l'acculturation s'intensifie sur deux plans principaux. On note *en premier lieu* l'adoption d'un plus grand nombre de produits, surtout alimentaires. Certains de ces produits avaient été offerts auparavant mais devinrent des produits de nécessité à partir de 1840-1850 (farine, maïs, pois, sel, graisse, sucre), d'autres étaient nouveaux (mélasse, pommes séchées, biscuits, fèves, beurre) et parmi ceux-ci on trouvait le soda à pâte qui est nécessaire à la fabrication du pain des Indiens (bannic) si important dans leur diète. On note aussi l'introduction vers 1860-1865 de médicaments importés (pilules Ayers, sirop Turlington Balsam, Pain Killer, sels d'Epsom, menthes Ess, pilules Cooper, sirop Radways Ready Relief (RRR) et huile de castor). Ces médicaments ne remplacèrent pas automatiquement les recettes traditionnelles mais s'y ajoutèrent. On trouvait enfin une utilisation plus généralisée de vaisselle importée (assiettes d'étain, tasses à thé) et une adoption quasi totale des vêtements de tissus déjà bien acceptés depuis 1825-1830.

Parallèlement à cette adoption d'objets, on assiste aussi à la modification de la structure économique et politique de la société.

Il est bien difficile de catégoriser les phénomènes économiques des Indiens de Weymontachie. En effet, à côté d'une dépendance marquée pour des articles importés qu'ils se procuraient en établissant avec les compagnies traitantes des conditions de marché, ils pratiquaient aussi, jusqu'à un certain point, une économie d'auto-subsistance. Le caractère particulier des phénomènes économiques est donc lié aux conditions sociales historiques et leur transformation sera liée à l'évolution de ces conditions spécifiques.

Fondamentalement, l'économie de ces Indiens reposait sur le phénomène d'auto-subsistance de groupe basée à la fois sur le rendement individuel du chasseur, sur le partage familial des produits

de son activité, sur le partage occasionnel ou usuel des réserves et sur la mutuelle assistance des familles co-résidentes. La structure des unités de co-résidence n'est pas très nette, mais les listes de transactions montrent qu'elles étaient dirigées (au moins vers 1820-1835) par un chef et que les chefs étaient toujours d'excellents trappeurs. Ils devaient être aussi d'excellents chasseurs. Connaissant par ailleurs la faible structure d'autorité de la chefferie indienne traditionnelle où le désigné n'avait guère de pouvoir décisionnel, il apparaît que les familles se regroupaient de façon à maximiser leurs chances de bien-être. À cet effet, les groupes d'auto-subsistance rassemblaient généralement plusieurs chasseurs (4-5) pouvant exploiter ainsi un plus grand territoire, et parmi ceux-ci il y avait toujours au moins un excellent pourvoyeur.

La mise en commun des ressources de subsistance permettait une consommation égalitaire, la séparation des familles en unités de consommation soulignait leur relative autonomie, et la désignation d'un chef assurait des dividendes de prestige qui s'avéraient très adaptatives.

Les documents que nous avons ne nous permettent pas de savoir si ces unités de résidence étaient fondées sur des liens de parenté, mais les témoignages plus récents montrent d'une part que la plus grande partie de la communauté était constituée de parents et, d'autre part, qu'il y avait plusieurs types d'aggrégation: père-fils, père-fils-gendre, père-gendre, frères, cousins, amis non apparentés... Dans tous les cas récents les associations sont cependant dominées par des unions volontaires, non définitives et réglées entre hommes. La tendance à la patrilocalité créait des associations patrilinéaires fréquentes, mais je ne crois pas qu'il y ait eu de prescriptions sociales explicites dans ce sens.

Ces unités de résidence ne reposaient pas seulement sur la collaboration entre les chasseurs mais aussi sur un net partage des tâches entre les hommes et les femmes. À chaque instant chacun savait ce qu'il devait faire, même si certaines tâches pouvaient à un moment ou à un autre être faite par des individus de l'un ou de l'autre sexe.

Comme les différentes unités de co-résidence étaient semblables et vivaient les mêmes expériences, et comme par ailleurs l'organisation supérieure à ces unités était beaucoup plus faible, on peut dire

qu'elles étaient de véritables microcosmes correspondant à des unités suffisantes de socialisation, d'apprentissage et de vie économique.

La confrontation de ce système d'auto-suffisance avec le régime de codépendance, assurée avec les comptoirs de traite, provoqua des ajustements.

Alors qu'avant 1850 les groupes de coopération semblent avoir constitué l'unité sociale de loin la plus importante, on assiste après 1850 à la disparition graduelle de la chefferie à ce niveau et à l'émergence de plus en plus importante de la bande comme unité politique. La chefferie de bande devint plus affirmée et il semble que ce soit surtout à partir de cette date que s'individualisèrent les 3 principales bandes de Weymontachie, Manouane et de Kikendache (le groupe de Coococache continuant à être considéré comme une fraction de la bande de Weymontachie).

Les groupes de coopération semblent aussi se modifier. Alors qu'on comptait 6 chefs pour environ 22-25 chasseurs vers 1830, ces groupes ne rassemblaient généralement que 2 familles (parfois 3 familles) vers 1900. Knight croit que:

«the replacement of muskets by high-powered rifles and the replacement of woodland caribou herds by solitary moose have independently and in conjunction allowed and fostered the development of smaller hunting-production units» (Knight, 1965: 39).

Il semble difficile cependant d'accepter cette explication pour les Indiens de Weymontachie, car les mousquets étaient encore communs au moins jusque vers 1870, et dès 1831 Cumming notait qu'il y avait plus d'originaux que de caribous en Haute-Mauricie. Il se peut que l'abattage systématique de la forêt et l'augmentation des feux de forêt entre 1850 et 1900 aient favorisé la prolifération de l'original puisque vers 1900 le caribou ne se rencontrait plus qu'à de rares occasions en Haute-Mauricie. Toutefois l'affirmation maintes fois enregistrée selon laquelle les chasseurs n'abattaient pas tous les originaux rencontrés au cours de l'hiver laisse croire que les groupes auraient pu être plus nombreux.

Il m'apparaît que la réduction des groupes pourrait être liée davantage à une exploitation rationnelle des animaux à fourrure. La formation de groupes plus petits permet en effet au trappeur de visiter une

« ligne de trappe » plus étendue et assure ainsi un meilleur revenu alors que la subsistance continue à être relativement facile. L'accroissement de la dépendance des Indiens pour les produits importés aurait alors provoqué cet ajustement et c'est peut-être durant cette période que la possession de territoires familiaux se cristallise.

On a déjà vu que, selon la tradition, Majeshk aurait conquis un territoire et l'aurait divisé entre ses enfants vers ou avant 1800. Mais il semble que ces territoires aient alors été davantage des provinces de chasse occupées par plusieurs chasseurs dominés par un chef, plutôt que des terrains familiaux. D'ailleurs ce concept de terrains familiaux est complexe et, en Haute-Mauricie, il semble référer essentiellement à des terrains de trappe et non à des terrains de chasse de subsistance, laquelle peut être faite partout et en tout temps. Effectivement, les terrains de trappe sont également ceux où on fait de la chasse de subsistance, mais l'équivalence n'est pas stricte et n'existe pas dans les normes.

La création de groupes d'exploitation plus petits ne réduit pas pour autant l'importance de ces unités comme éléments de socialisation et d'apprentissage, mais elle est accompagnée d'une accentuation de la vie sociale autour des comptoirs durant l'été, et cette agglomération estivale va augmenter l'influence des groupes d'âge qui contribueront ainsi à la socialisation de même qu'à la création d'une nouvelle identification sociale: Weymotaci irinou!

Ces petits groupes n'ont plus besoin de chefs d'office. Ces derniers ne sont pas désavoués mais ils ne semblent pas être remplacés à leur mort. Nous avons vu qu'il y avait au moins 6 chefs à Weymontachie vers 1830. Il n'y en avait plus que 3 vers 1870: Kageasikete, chef de la nouvelle bande de Metapeckeka (Manouane), Petikwi, fils de l'ancien chef Nabawitche et chef du groupe de Weymontachie, et le vieux Pierre Oskiloé qui était déjà un chasseur mature en 1822 et qui devait alors avoir plus de 70 ans. À la mort de ce dernier, le groupe de Weymontachie allait être dominé par la famille Petikwi, dont les descendants deviendront successivement chefs jusqu'à la mort de Charles Petikwi en 1938. Ce changement de la structure politique semble donc lié à la disparition de sa fonction traditionnelle, elle-même liée au développement de la traite et à la scission du groupe de Weymontachie dont une partie ira créer le poste de

Metapeckeka. On ignore les causes de cette scission qui dût avoir lieu vers 1860, mais elle peut être liée à un incident rapporté au P. Andrieux en 1857:

«Il y en a qui cet hiver ont volé les terres des autres et ont ruiné leur chasse, et ceux-là ne veulent faire aucune satisfaction. C'est bien plus encore; ils se moquent de nous. Il faut que tu apaises ces troubles; alors tu nous verras empressés à remplir nos devoirs de religion. . . Je doutais encore du succès quand un des chefs, nommé Pètecxe, se levant le premier, touche la main aux autres en signe d'amitié et engage tous les hommes à en faire autant» (Andrieux, 1857: 24).

Cet événement concerne donc deux groupes et dénote une action concertée. Il est possible que l'action de Petikwi n'ait été qu'un baume temporaire et que le groupe se soit scindé en fondant un autre lieu d'établissement estival. Quand Guéguen y planta

«une croix autour de laquelle ils viendront désormais se réunir pour la prière» (Guéguen, 1872: 53),

il aida probablement à la cristallisation de ce groupe, et en 1873 la Compagnie de la Baie d'Hudson y créa un poste de traite indépendant, y transférant alors les dettes des Indiens qui, auparavant, étaient à Weymontachie. Le groupe actuel de Manouane reconnaît toujours Weymontachie comme le groupe fondateur et, à l'instar de Petikwi, Kageasikete y commença la lignée des grands chefs de bande.

De 1830 à 1910, il y a donc à la fois une transformation au niveau de la culture matérielle qui semble apporter une relative abondance à la population indienne, et une désorganisation graduelle de l'organisation sociale aborigène. Ces deux tendances vont s'amplifier à partir de 1910 et aboutiront finalement à la création d'un véritable village de travailleurs forestiers.

CHAPITRE IX

Le village de Weymontachie 1910-1955

Jusqu'à cette date, Weymontachie n'était encore qu'un lieu de haltes pour les Indiens, mais ces haltes se faisaient de plus en plus fréquentes et on peut croire que, vers la fin de la période précédente, la terrasse était devenue un véritable pied-à-terre où on venait plusieurs fois par été et de plus en plus souvent durant l'hiver. Les Indiens avaient commencé dès 1865-1870 à y construire de petites maisons de bois, et en 1885 la chapelle fut réparée et agrandie. Quelques familles avaient aussi essayé, à l'instar de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de cultiver quelques jardins; ceux-ci ne rendaient cependant pas très bien, et les familles avaient aussitôt abandonné ces essais. Les tentes étaient donc plantées de façon irrégulière et intermittente sur la terrasse, mais il y avait pratiquement toujours quelques familles en transit, aussi bien l'été que l'hiver.

L'arrivée du chemin de fer allait à la fois accélérer la sédentarisation en permettant l'accès à des marchandises plus variées et plus nombreuses, et favoriser l'installation de plus de blancs dans la région de Weymontachie et le passage de nombreux visiteurs.

Cette période historique ne fut pas vécue dans un isolement aussi grand qu'auparavant, et il serait difficile de comprendre l'acculturation intensive qui marque cette période sans dire quelques mots du village de Sanmaur, construit sur la rive sud du St-Maurice, juste en face du « village » indien.

Le village de Sanmaur

«Les plans et devis du barrage-réservoir projeté, à La Loutre, ont été approuvés par le gouvernement de la province, le 31 décembre 1913»

(Anonyme, 1914: 9).

La construction de ce barrage sur le Haut St-Maurice, à environ 50 milles au nord de Weymontachie, provoqua la création d'un poste important de ravitaillement pour les hommes, et d'un dépôt pour les marchandises. Ces postes furent situés à proximité du chemin de fer. La Compagnie Fraser Brace, qui construisit le barrage, voulut

d'abord s'installer sur la portion de terrasse réservée à la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais celle-ci refusa.

«Alors, n'ayant pas à choisir, la Fraser Brace fut contrainte de s'installer de l'autre côté de la rivière, dans un endroit désavantageux. Pendant qu'on (y) faisait un barrage temporaire, on faisait un quai, des hangars, un bout de chemin de fer pour emmener les matériaux à la rivière et en même temps, on construisait des bateaux, des chalands et, pour les techniciens, la maison qui est sur la butte près de la gare actuelle. On donna à ce lieu le nom de Sanmaur qui est un composé de Saint Maurice»

(Guinard, 1945: 100-101).

En 1914-1915, des centaines de tonnes de matériel arrivaient à Sanmaur (concasseurs, compresseurs, malaxeurs, tours, chaînes, caissons, ciment, bois, fer, etc.), en plus de l'important approvisionnement et des hommes (ouvriers spécialisés et manoeuvres, ingénieurs, prospecteurs, etc.). Au cours de cette première phase, le futur village n'était en fait qu'un chantier important, un relai majeur.

Après la construction du barrage (terminé le 5 décembre 1917):

«la Brown Corporation vint aussitôt s'établir à Sanmaur et elle commença à faire chantier aux alentours du barrage. . . Après le départ de la Fraser Brace, la Commission des Eaux courantes de Québec bâtit. . . une grande maison pour ceux qui devait avoir l'intendance des trois barrages de la rivière Manawan et de celui de La Loutre. Puis la Saint-Maurice Forest Association des Trois-Rivières y bâtit un camp pour ses gardes-feux. . . La Brown Corporation logeait et nourrissait ses bûcherons et ses employés qui tous n'étaient que de passage à Sanmaur à l'exception de quelques-uns. Au temps de Noël. . . au moins un millier de bûcherons descendaient des chantiers» (Guinard, 1945: 102)

et plusieurs traversaient au village indien pour la mission:

«les dimanches à Wémontaching étaient comme des jours de grande fête, il y avait affluence, procession, les drapeaux flottaient. Je dois dire que je n'ai jamais eu à me plaindre de ces gens qui étaient presque aussi nombreux que les Indiens» (Guinard, 1945: 103).

Sanmaur devenait alors une base permanente d'opération.

La venue de ces gens favorisa les affaires, et avant 1920 trois commerces étaient créés à Sanmaur; en outre des marchands officieux faisaient leur argent en vendant de la boisson aux bûcherons et aux Indiens. De 1910 à 1930, la population de Sanmaur était donc essentiellement une population mobile composée de bûcherons, d'engagés de compagnie et de quelques rares familles de

sédentaires adonnés au commerce général, au troc des fourrures, à la vente de boisson ou à la gérance de services divers.

Vers 1930, la C.I.P. s'installa à son tour à Sanmaur en ouvrant des chantiers à proximité au «8 milles» et au «15 milles». D'autres magasins vinrent faire concurrence à celui de la compagnie de la Baie d'Hudson qui déménagea à Sanmaur en 1927. C'est là que les Indiens allaient dépenser leurs «bons de crédit» reçus du Gouvernement. La population augmenta, et le village reçut chaque année un missionnaire des chantiers qui venait de Parent. Le dispensaire fut occupé de façon permanente par un médecin de la Brown et une infirmière.

Vers 1945, Sanmaur était un village qui comptait une trentaine de familles résidentes qui avaient des contacts généralement très amicaux avec les Indiens. Jusqu'à la construction de l'église de Sanmaur, les Blancs traversaient au village indien pour la mission, les visites étaient plus nombreuses, et il était coutume qu'au Jour de l'An les Indiens traversent à Sanmaur pour serrer la main à toutes les familles blanches. Ils visitaient aussi le dispensaire des Compagnies. Celles-ci donnaient parfois des provisions aux Indiens les plus pauvres, et M. Brown avait donné ordre aux «jobbers» de fournir aussi un peu de provisions aux Indiens qui passaient par les chantiers en période de chasse. En retour, les Indiens donnaient ou échangeaient souvent des morceaux d'original.

La population continua à augmenter et il y eut environ 75 familles permanentes vers 1952-1954, soit beaucoup plus qu'à Weymontachie.

En 1954, la compagnie Brown fut achetée par la C.I.P. et, selon les habitants de ce village, la C.I.P. voulut «vider» Sanmaur. La population commença à diminuer et, aujourd'hui, le village ne compte plus que 14 familles et environ 75 individus.

Jusqu'à la création du nouveau village de Weymontachie et même encore aujourd'hui, Sanmaur fut et est resté un village important pour les Indiens. La plupart des familles s'y approvisionnaient et c'est là qu'habitait le curé depuis le transfert du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1927). On y trouvait aussi le bureau de poste, la gare, la salle de cinéma et, jusqu'en 1974, c'est là aussi que se trouvait le dispensaire. Quand la population commença à désert

Sanmaur, quelques Indiens y achetèrent même des camps ou s'y construisirent.

Jusqu'en 1954, alors que la jeune génération commença à fréquenter l'école hors de la région, Sanmaur était le miroir de la société blanche, et pour tous ceux qui avaient plus de 40 ans, la définition du Blanc correspondait surtout au bûcheron, au touriste chasseur et au Blanc de Sanmaur.

Le village de Weymontachie

Vers 1910-1915 la terrasse de Weymontachie était déjà une large clairière de plus de 12,000 mètres carrés. Il y avait une chapelle, un presbytère, un cimetière, 5 ou 6 maisons de bois spacieuses et une plaza pour les nombreuses tentes des Indiens de la place et des Indiens qui venaient à la mission. C'était un endroit grouillant d'activités durant l'été et aux temps des fêtes, mais un endroit pratiquement désert et abandonné entre la fin d'octobre et la fin de mai. Le Père Guinard décrit cette désolation à la fin d'une mission vers 1910-1913:

«Ils sortent, ils partent et je reste seul sur le bord de la rivière. Je m'ennuie. . . Je regarde le campement où il y avait tant d'animation. Il n'y reste ni tente, ni un wigwam. Il ne reste que des piquets, des perches penchées, des feux qui fument, de la mousse, des plumes, de vieilles chaudières, quelques choses qui pourrissent, des chiens abandonnés qui hurlent, des linges sales, des nippes, des souliers percés, des bas puants, des flèches, des arcs brisés, de vieux canots éventrés, ça et là quelques brassées de bois, des branches de sapins jaunies, des branches noircies de sang sur lesquelles on a écorché et dépecé des ours, des orignaux pour que chaque famille eût son morceau. Au bord de l'eau ce sont des écorces, des avirons fendus, des troncs d'arbre qui ont servi d'embarcadère. Partout c'était tristesse, désolation, ennui et la chapelle était vide pour un an»

(Guinard, 1945: 81).

Weymontachie ne permettait pas encore la sédentarisation définitive, et la vie qui s'y déroulait était toujours celle qu'on y menait dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Quelques chasses heureuses avaient permis d'y construire de vastes maisons (construites en fait par des métis) car c'était l'âge d'or du renard argenté et du pécan noir: capturée vivante, une famille de renards argentés se vendait jusqu'à \$2,500.00 et une peau de pécan noir valait plus de \$200.00. Mais ces maisons qui abritaient plusieurs familles ne pouvaient pas

être chauffées adéquatement durant l'hiver. En outre, la région n'était pas assez riche en ressources naturelles pour permettre la sédentarisation. Le caribou avait pratiquement déserté la Haute-Mauricie sous la cognée des bûcherons; la création du barrage La Loutre avait retardé le frai des poissons et fait mourir de nombreuses colonies riveraines de castors et de rats musqués; les orignaux étaient plus nombreux mais ne pouvaient suffire à nourrir toutes les familles très longtemps.

Le chemin de fer et le développement de Sanmaur allaient permettre un meilleur approvisionnement, et les provisions de chair boucanée au printemps, favoriser de plus longs séjours sur la terrasse. L'introduction de meilleurs fusils permettait des chasses plus fructueuses, et le développement des chasses guidées allait fournir quelque argent aux dépens d'une biomasse qui devait cependant se réduire.

Tout se passe comme si, vers 1915-1920, la population de Weymontachie avait opté pour la sédentarisation encore impossible. On a déjà vu que les Indiens s'étaient essayé à l'horticulture vers 1865-1875 mais les médiocres rendements principalement dus à leur fréquente absence de la terrasse les avaient forcés à démissionner. Vers 1914-1915, de nouveaux essais sont tentés. Ce ne furent toujours que des décisions individuelles; le rendement était cependant meilleur et l'accessibilité au fumier de cheval permettait des récoltes successives qui nécessitaient une attention plus constante et qui favorisaient ainsi un séjour prolongé.

Quant la grippe espagnole frappa la population à l'hiver de 1923, plusieurs familles étaient encore sur la terrasse: Marie Boucher mourut le 25 janvier, Pierrot Petikwi le 5 février, Moïse Didjiwan et Félix Boucher le 10, Catherine Petikwi le 14, Alexis Jonas Boivin le 19, Guillaume Saganash le 1^{er} mars et Marie-Anne Moar-Boivin le 2 mars.

À ce moment, quelques familles recevaient une maigre ration du gouvernement, et quelques femmes et enfants pouvaient passer l'hiver ou une grande partie de cette saison sur la terrasse, alors que la majorité des hommes et quelques familles entières campaient dans les bois, sur les terrains de trappe ancestraux. Si le chemin de fer et les nouvelles conditions de vie ne permettaient pas encore la

sédentarisation annuelle de tous, ils permettaient cependant, vers 1920-1923, une sédentarisation estivale prolongée.

En 1925, le P. Guinard recruta même deux institutrices (Mlle Gérarde St-Denis et sa mère) et ouvrit une école d'été de juin à septembre, laquelle dura jusqu'en 1953. Il y avait des enfants mais aussi des hommes et des femmes mariés. L'acculturation linguistique intensive commençait et, avec le français, le catéchisme et les mathématiques, les institutrices inculquaient aussi de nouvelles valeurs. Elles s'occupaient d'hygiène elles :

«coupaient les cheveux, les savonnages et les peignes étaient de grande rigueur. À côté des écoles il y avait sur un banc des bassins remplis d'eau, toute saleté devait disparaître avant la rentrée en classe, puis les vêtements devaient être propres. La seconde institutrice. . . veillait à ce que toutes les maisons fussent propres. Elle voyait à ce que les chaudrons, les chaudières et la vaisselle fussent lavés, que les couvertes du lit fussent mises dehors et étendues sur des cordes au bout des perches. Chaque jour, elle passait par les maisons, elle mettait les objets en ordre, enseignait comment les placer, les laver, tailler robes et vêtements. . . les institutrices s'occupaient des remèdes que le Département donnait avec abondance. Elles pansaient des plaies, les blessures, soignaient les malades. Elles apprenaient aux Indiens à se soigner eux-mêmes et à prendre les remèdes régulièrement. Ils ne crachent plus sur les planchers, la vermine qui les mangeait est presque disparue et tous ont pris l'habitude de changer de linge une fois la semaine» (Guinard, 1945: 122-123).

L'Indien, en se sédentarisant, s'acculturait profondément. Le Blanc n'avait guère de considération pour la culture indienne et le stéréotype dominant semble avoir été que l'Indien était un individu pauvre, enfant, malpropre, irresponsable, méritant la pitié et qu'il fallait «enrichir» en le «blanchissant». On l'aimait bien mais la charité était faite de compassion, et on ne se rendit pas compte que l'acculturation amenait la désintégration progressive de la société.

En même temps qu'on introduisit l'école, on fit aussi des pressions pour que les Indiens se construisent des maisons. On les trouvait misérables dans leurs tentes, sur sol battu, et le P. Guinard fit des démarches pour obtenir du Département des Affaires Indiennes des clous, des vitres, du papier à couverture, de la chaux, de la peinture, et incita les Indiens à se construire des maisons de 18 pieds par 16. On commença à bâtir vers 1925 et c'est entre cette date et 1942 que la plupart des maisons furent construites.

«Si aujourd'hui, vous entrez dans une maison indienne du haut St-Maurice, vous constaterez que l'Indien est plus riche qu'au temps où il vivait dans une tente de toile. Il a maintenant un poêle, des chaises, une table, une petite armoire à vaisselle, des crochets où pendent chapeaux, habits, et vous verrez sur les murs un crucifix, des images saintes, un miroir, une tablette où brille une lampe, un réveille-matin, de la laine et des broches à tricoter. Les poutres sont ornées de fusils, de carabines, d'un hamac qui balance le petit, une échelle monte au grenier où il y a maintes choses à l'abri qui seraient perdues ou détériorées. Avant que les Indiens eussent des maisons, tout était accroché à des perches ou sur des tréteaux où ils mettaient raquettes, pièges, farine, viande fumée, graisse... le tout était couvert d'une toile ou d'une écorce d'arbre. Assez souvent, les chiens affamés s'y rendaient et prenaient un bon lunch» (Guinard, 1945: 123).

En 20 ans, de 1910 à 1930, le cadre de la vie indienne s'était radicalement transformé et cette transformation s'accompagna, à cause de l'école, de la mission et de la pression implicite des Blancs de Sanmaur, d'une transformation économique et sociale importante.

Les petits groupes socio-économiques et auto-suffisants avaient laissé la place à des associations de trappeurs de plus en plus coupés de leurs familles et à une dépendance de plus en plus complète vis-à-vis les Blancs. L'enculturation passa de ces groupes aux groupes d'âge, et l'expérience des plus vieux, qui s'avérait moins pertinente pour les plus jeunes, rompit la continuité et mena à la création d'un certain fossé entre les générations. Traditionnellement tournée vers l'intérieur, la société indienne devenait de plus en plus tournée vers l'extérieur. Fournis en produits importés de plus en plus variés, les Indiens devenaient en même temps héritiers de besoins de plus en plus importants qui étaient plus difficiles à combler dans un milieu envahi par de nombreux clubs privés, par de nombreux touristes chasseurs et pêcheurs, perturbé par des coupes successives et occupé par une population indienne devenue si importante que l'on devait commencer à parler d'une véritable surpopulation. Les livres de la Compagnie de la Baie d'Hudson (qui dûnt fermer ses portes en 1939) rendent parfaitement compte de cette situation. Depuis 1915, la Compagnie obtenait peu de peaux, et encore des peaux de valeur médiocre (ermine, écureuil, rat musqué, mouffette). De 1926 à 1930 et de 1935 à 1939, on ne mentionne pas de peaux de castors, et très peu de peaux de loutres, martres ou pékans. Cette situation s'explique de plusieurs façons. En effet, les

Indiens qui trappaient le long du Saint-Maurice se plaignaient du contrôle des eaux aux différents barrages:

«several Indians who have been in complained that they could not hunt as the water was rising so rapidly as to drown out their traps. . . Truly the Quebec Streams Commission is not a servant of the public, the public are its dupes. The dams and their operation are responsible for most of this high water» (Journal de la C.B.H., 21 mai 1924).

Il y avait aussi les problèmes reliés à la concurrence qui prenaient deux formes principales. D'une part il y avait des viols éhontés de territoire qui empêchaient les Indiens de procéder à leur trappe régulière:

«Charlie Petiguay complains white trappers have taken his ground. Simon Awasish complains of the same thing. They are Fire Rangers and men who have worked for the Lumber Companies in times past»

(ibid., 19 octobre 1924).

On retrouve aussi des exemples semblables dans le cas de Jos Boivin (idem, 24 octobre 1924), de Charles Neguado et des Indiens qui trappaient dans la région de Manouane (idem, 6 février 1926). Il y avait d'autre part des cas de violence plus flagrants:

«Simon Awashish. . . complains St-Jean has stolen his rifle and is killing all the beaver. Charlie Petiguay complains St-Jean goes on Indian trapping grounds and shoots at their traps to break them» (ibid., 10 octobre 1924).

Il y avait aussi, semble-t-il, des décisions gouvernementales malheureuses:

«Narcisse Coocoo brings notice to show why he cannot pay his debt. The government has declared his hunting ground closed as a reserve and he was chased off» (ibid., 9 juin 1924).

En fait, ces handicaps réels expliquent certainement une partie des mauvaises affaires de la Compagnie, mais il faut noter aussi que les Indiens, en face d'un stock de marchandises de plus en plus importantes offertes simultanément par plusieurs magasins locaux, voulaient abandonner le vieux système de crédit et accéder à la monnaie. Or, plusieurs avaient des dettes importantes avec la Compagnie et évitaient son comptoir aux profit des marchands indépendants qui achetaient leurs fourrures au comptant. En décembre 1927, le commis rapporte laconiquement que: «all the Weymont people have sold furs elsewhere as they all have cash» (ibid., 24 décembre 1927). On préférait donc traiter avec Henry

Skeene, J. Richard, O. St-Jean ou avec d'autres marchands qui venaient au temps de la traite.

Les Indiens pouvaient aussi se procurer de l'argent en vendant des mocassins, en servant de guides, en faisant divers petits ouvrages (équarissage de billots, construction, coupe et préparation du bois de chauffage, fabrication de canots, etc.) ou en chassant les loups et les ours pour lesquels on accordait alors des primes (\$25.00 pour chaque loup, \$10.00 pour chaque ours).

En somme, harcelés sur leurs terrains ancestraux et pouvant compter sur des rations mensuelles et des petits gains marginaux, les Indiens délaissèrent considérablement leur vie de trappe entre 1920 et 1940, et commencèrent une vie plutôt parasitique aux dépens des Blancs.

Le développement des services sociaux (allocations familiales, pensions de vieillesse, bien-être social et rations spéciales) accusèrent encore cette situation et, par sa nature même, cette formule consacra l'Indien dans sa dépendance.

De 1800 à 1940, l'évolution de la société indienne pourrait se décrire comme une tendance implacable à la dépendance de plus en plus aiguë et complète, une tendance apparemment irréversible.

En 1942, la situation se modifie un peu. Le pays est alors touché par la seconde guerre mondiale. Les Blancs sont appelés sous les drapeaux mais les compagnies de papier doivent continuer à produire. Elles ont besoin d'hommes sur les chantiers et, avec l'approbation du gouvernement, elles sollicitent les Indiens comme travailleurs forestiers. Ce sont des gens qui connaissent bien la forêt et qui peuvent, sur simple appel, relever efficacement la main d'oeuvre blanche. Ils deviendront aussitôt bûcherons et draveurs, et ce sera la rupture définitive avec la vie d'antan.

Jusqu'à cette date, les Indiens consommaient encore une majorité de «calories de bois», et c'est en bonne partie par le biais des fourrures qu'ils accédaient aux denrées importées. Mais le bûcheron travaille l'hiver, empile les bûches sur la glace des cours d'eau et drave au printemps et durant une partie de l'été. Il a donc beaucoup moins de temps à consacrer à la chasse et à la trappe et, de toute façon, il en a moins besoin car il gagne maintenant de l'argent avec lequel il accède aux denrées importées. Bien sûr, il va continuer à

chasser le dimanche, au début du printemps, à la fin de l'été ou à ses rares moments libres, car, s'il perd des habitudes, il ne perd pas ses goûts, ni ses préférences; mais avec le travail salarié, il prend surtout l'image d'un sportif passionné, et la boucherie de la C.I.P., ouverte à Sanmaur vers 1945, deviendra vite achalandée.

«À partir de ce moment, il faut cesser d'envisager le groupe comme une culture distincte et une société marginale possédant sa propre organisation et ses propres sanctions, pour lui substituer la constatation plus juste d'une sous-culture et d'un segment de la société blanche à laquelle il appartient d'ores et déjà» (Guy, 1967: 168).

Cette affirmation rend bien compte de sa nouvelle situation économique mais, au niveau cognitif, la culture reste distincte et la société marginale à la fois pour la plupart des Indiens et pour la plupart des Blancs, malgré une acculturation très poussée. De façon peut-être plus juste, on pourrait dire qu'à partir de 1942 l'Indien aura un problème aigu d'identification.

«Ayant perdu son identité ancienne, il refuse également de s'identifier à la classe laborieuse québécoise vers laquelle sa nouvelle situation le fait glisser» (Guy, 1967: 170).

La société elle-même se divise. L'autonomie des individus et l'éducation non contraignante, permissive, qui est donnée à la génération descendante, créent une frustration chez les adultes déchirés entre la vie qu'ils aiment et les besoins qu'ils ont et qui commandent une autre vie. D'autre part, les jeunes, initiés plus profondément aux valeurs importées, n'ont pas tout à fait effacé l'éducation reçue au village et sont eux aussi déchirés entre le souci d'être égal (= intégré?) au Blanc et le désir d'assumer leur indianité.

Vers 1950, Weymontachie était devenu un village de travailleurs forestiers qui comprenait environ 200 personnes. Toutes les familles habitaient des maisons de bois cependant sans électricité, sans toilette et sans eau courante et qui ne supportaient pas la comparaison avec celles des Blancs de Sanmaur. Quand ces familles étaient nomades, les tentes les satisfaisaient, et ce n'est que sous la pression du Père Guinard qu'elles décidèrent de se bâtir des «camps» stables; mais avec la sédentarisation, les maisons devenaient une nécessité alors que les camps devenaient des taudis.

CHAPITRE X

La dispersion et la relocalisation

Vers 1950, il devenait de plus en plus difficile de vivre aux vieux Weymontachie. Privés de subventions pour aménager leurs maisons, les Indiens vivaient dans des camps insalubres, exigus, mal éclairés, mal doublés, mal ventilés, sans électricité et sans eau courante sauf celle qui perçait plusieurs toits. Durant l'hiver la vie devenait insupportable. En effet, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait déménagé son magasin sur la rive sud (en 1927) pour desservir la population blanche et profiter d'une plus grande proximité de la gare. Le St-Maurice, dont les eaux étaient contrôlées au barrage La Loutre, ne gelait que tardivement, obligeant alors les Indiens à de pénibles détours pour assurer leur approvisionnement.

Quand, en 1951, Jos Awashish alla construire son camp de l'autre côté de la rivière, à un endroit qu'on allait bientôt appeler le «petit Montréal», c'était le début de la fin. L'une après l'autre, les familles allaient désertir la terrasse pour aller vivre ailleurs, dans des camps de fortune, qui au petit Montréal, qui à Sanmaur, qui encore au Poisson Blanc, à McTavish, à la Loutre, à Windigo, à Dam C, au «3 milles», à la Ruban. . . (Gilbert, 1967; Guy, 1967).

Cette dispersion avait certes un aspect pratique, mais elle correspondait aussi à un geste politique important. Oubliés par le Gouvernement mais conscients d'une situation d'exploitation extrême tolérée par celui-ci, ces Indiens, dépossédés de leurs territoires et de leur culture, présentaient, dans le délabrement de la terrasse et dans leurs positions de réfugiés, l'image accablante d'un système.

Au début, au XVII^e siècle, les Indiens étaient bien heureux de contacter ces gens qui leur apportaient du fer. Sans demander de compte aux commerçants ils se sentaient même parfois naïvement exploités.

Le premier résultat fut alors une baisse considérable de la biomasse en certains endroits d'exploitation excessive sans aucun égard des traitants qui, déçus de leur commerce, ouvrirent alors l'arrière-pays

en multipliant des comptoirs temporaires au milieu des castors, des martres, des loutres. . . et des Indiens, mais abandonnant les Indiens à eux-mêmes quand il n'y avait plus ni castors, ni martres, ni loutres.

Le second résultat fut, à moyen terme, la création d'une dépendance unilatérale et irréversible dont on pouvait s'accommoder aussi longtemps que les Compagnies restaient en place, mais qui devint insupportable quand elles plièrent bagages, n'y trouvant plus leurs profits. À ce moment, les Indiens ne se trouvaient plus en face que de problèmes insolubles que ni leur nouvelle religion, ni leur scolarité élémentaire ne pouvaient changer.

Conscients de cet état de dépossession et de dépendance, les Indiens criaient à l'aide en s'adressant à un gouvernement qui leur refusait maintenant des clous, du papier à couverture, des vitres et de la peinture après avoir pris indirectement leur gibier, leur territoire et leur âme.

Ce geste politique particulier était l'aboutissement d'une histoire qu'il importe de connaître.

Dès 1914, des inspecteurs avaient été envoyés pour explorer le bois de la réserve en vue d'une coupe rentable. Mais le chef Louis Petikwi les mit à la porte et demanda au Département des Affaires Indiennes de faire respecter leurs droits.

«Mais la chose s'envenima: Duncan Scott, sous-ministre des Affaires Indiennes, le 18 décembre 1974, demanda des soumissions pour l'achat de limites à bois à Weymontaching. Des bûcherons vinrent sur la Réserve et malgré la défense des Indiens, se mirent à couper des chemins en vue de faire chantier» (Guinard, 1945: 90).

On commença alors à parler d'une relocalisation des Indiens au profit des compagnies forestières, mais les démarches des Indiens forcèrent Ottawa à s'opposer à la vente de la réserve.

Depuis cette date, les communications avec le Gouvernement furent continues, directes ou bien indirectes grâce aux missionnaires ou à l'Agent désigné des Affaires Indiennes.

Au début des années 1920, il y eut un mouvement politique indien qui voulait soulever les Indiens canadiens et américains et les pousser à réclamer des dus à leurs Gouvernements. Ils ne voulaient plus que les Blancs empiètent sur leurs territoires traditionnels sans dédommagement, ni qu'ils coupent des arbres sans redevances. En

1922, des Indiens de Maniwaki dirigés par le chef J.-B. Chabot vinrent en délégation à Weymontachie et le *Journal des Chefs* montre qu'il y eut alors beaucoup de discussions à ce sujet. En peu de temps cependant, sous les pressions du Père Guinard, missionnaire local, le mouvement avorta de sorte que:

«les Têtes-de-Boule n'eurent aucune part au trouble des six nations. Le ministre Duncan Scott m'écrivit une lettre de félicitations et de remerciement pour avoir coopéré à la pacification» (Guinard, 1945: 125).

Quelques années plus tard, les Indiens allèrent en délégation au bureau du ministre Taschereau, le groupe de Weymontachie étant représenté par le chef Charles Petikwi et par Louis Kokokoho. Le Père Guinard dirigeait le groupe qui allait se plaindre de la diminution du nombre des castors sur leurs territoires et de la chasse excessive qu'en faisaient certains Blancs qui, de plus, volaient les Indiens, braconnaient en tout temps et n'avaient aucun souci de la réjuvenation des ressources. Il importe de citer in extenso le texte du Père Guinard car il rend compte de la situation d'exploitation dans laquelle se trouvait alors les Indiens et permet de mieux comprendre la dispersion qui eut lieu entre 1950 et 1960:

«D'abord ces Indiens viennent des sources des rivières St-Maurice, Gatineau, La Lièvre, La Rouge, Migiskan qui coulent vers la Baie James, ils ne vivent que de chasse et de pêche. Pourquoi, dit le premier ministre, ne travaillent-ils pas comme les blancs, il y a de l'ouvrage partout? Ces gens, dis-je, vivent dans les forêts loin de toute civilisation et où il n'y a pas d'employeurs; et les montrant de la main: «Prendriez-vous l'un de ceux-ci pour serviteur». Il tourna la tête à droite et à gauche. Messieurs, pour comprendre les griefs des Indiens, il faut savoir que les castors ne sont pas nomades comme les autres animaux sauvages; ils n'émigrent pas, ils sont presque domestiques, et cela à tel point, que tuer un castor sur le terrain de chasse d'un Indien est considéré par eux comme un vol. Les castors font des chaussées, des barrages dans les ruisseaux, forment de petits lacs où ils vivent, ils y amassent des tas de bois, de tremble surtout, qu'ils mangent en hiver. Et en hiver encore, ils demeurent au sec dans des trous sous terre.

Maintenant les Indiens ne détruisent pas les castors qu'il y a sur leurs terres de chasse, car ils ont une manière de les chasser. Par exemple, sur la terre d'un indien, il y a des ruisseaux et des lacs: cette année il chassera dans deux ou trois ruisseaux, mais il se gardera de tuer tous les castors; dans chaque barrage, il laissera un mâle et une femelle. L'an prochain, cet indien chassera dans deux ou trois autres ruisseaux, laissant toujours un couple à chaque barrage. Dans deux ans, l'indien chassera dans quelques autres ruisseaux et il laissera encore comme il dit: «Une semence», un couple de ces amphibiens à chaque chaussée. Mais la troisième année, il

reviendra aux premiers ruisseaux où il trouvera une nouvelle récolte de castors et il fera ainsi chaque année. Ils sont rares les Indiens qui tuent tous les castors d'un barrage, s'ils le font c'est par nécessité en temps de famine et de grande pauvreté.

Les blancs font le contraire des Indiens ils tuent tous les castors qu'ils trouvent, et pour aller vite, ils font sauter leur gîte à la dynamite; les castors qui ne sont pas tués fuient sous la glace et, leur gîte détruit, ils meurent de froid.

De plus, je dois dire que les blancs chassent sans arrêt, non seulement les castors mais tous les animaux à fourrure, car ils apportent des provisions pour le temps qu'ils veulent chasser, tandis que l'Indien a de longs intervalles sans chasser les animaux à fourrure. Car il lui faut chasser l'orignal, le chevreuil, l'ours pour nourrir sa famille et traîner cette nourriture à sa demeure sur des traîneaux à travers les broussailles et les neiges. C'est un dur travail.

Encore les chasseurs blancs ne sont pas sans défauts, plusieurs volent les pauvres Indiens, ils emportent pièges, fourrures, raquettes, fusils, canots et quelques-uns menacent de leur carabine les Indiens qui veulent chasser non loin d'eux. Je vois, au temps des missions, de pauvres indiens venir à moi pour dire: je n'ai pas chassé cette année, il y avait des blancs sur mon terrain.

De plus, des blancs font la chasse à temps et à contre-temps. Pour plusieurs, le temps prohibé pour la chasse ne les inquiète pas. Jamais l'Indien ne tue les animaux à fourrure quand ils portent des petits ou quand leur peau n'est pas de saison, je veux dire quand ils perdent leur poil ou qu'ils changent de couleur.

Il me faut dire que les chasseurs blancs sont nombreux. Outre les chasseurs de profession, il y a les garde-feux, les bûcherons, les chercheurs de mines, les explorateurs de forêts pour placer les chantiers, les arpenteurs. Il y a peu d'années l'un d'eux tua presque tous les castors des terrains de chasse des indiens de Manawan. Un Indien me disait en le nommant: «Ce n'est pas un arpenteur, c'est un chasseur; il chasse avec tous ses employés».

Les terrains de chasse vont sans cesse retrécissant pour les Indiens et voyez: presque tous ceux qui vivent le long du chemin de fer transcontinental sont chasseurs; chaque côté de ce chemin il y a au moins cinq à six milles qui sont chassés par ces gens. Ce qui rétrécit et comprime encore leurs terres de chasse, ce sont les feux de forêt qui brûlent non seulement les arbres mais aussi les animaux sauvages. Puis il y a les clubs auxquels le gouvernement loue d'immenses terrains; et remarquez que ceux qui louent ces terrains ne les louent pas à l'aveuglette, ils les choisissent et ils les prennent parmi les meilleures terres de chasse. Inutile de dire que ces terrains sont gardés; l'Indien ne peut y mettre le pied.

Il y a encore des terres de chasse qui retrécissent par les nombreux barrages que vous faites et permettez de faire. Ici le ministre Perrot m'interrompant, dit: «Mais allez-vous nous empêcher de faire des barrages, de faire des lois?» Je ne dis pas cela, mais avec vos barrages vous inondez d'immenses terrains de chasse et de pauvres indiens n'ont plus où chasser, leurs terres sont sous les eaux de ces barrages. Je lui lançai des yeux qui voulaient dire: «Tais-toi, car. . . En effet, j'avais à lui dire qu'avant de construire des barrages, le gouvernement ne faisait pas couper le bois, que cela était un gaspillage, que des millions d'arbres tombaient dans l'eau et des millions de dollars étaient ainsi perdus et cela pour gonfler la bourse des compagnies étrangères et celle sans doute de quelques ministres.

Je terminai en disant: les Indiens n'ont jamais fatigué le gouvernement par leurs demandes; s'ils lui ont demandé quelque chose ce fut toujours par l'intermédiaire de quelqu'un mais aujourd'hui, ils sont venus eux-mêmes pour vous demander de les protéger contre les blancs qui chassent sans gêne et sans merci sur leurs terres. C'est la lourde nécessité qui les oblige à venir vous prier dans une langue que vous ne comprenez pas. Et ces indiens ont droit d'être protégés, car ils paient de lourdes taxes indirectement. En effet, chaque peau de fourrure est taxée par le gouvernement; les acheteurs de fourrures, prévoyant ces taxes, diminuent d'autant le prix qu'ils donneraient aux indiens sans ces taxes.

Ces Indiens sont vos meilleurs garde-feux, car ils font tout en leur pouvoir pour empêcher les feux de forêts où vivent les animaux à fourrure qui sont leurs revenus; si on ne les protège point la colère et la vengeance pourraient brûler la forêt qui, par ses bois, vous donnent tant de revenus en taxes et en vente.

Les Indiens ont droit à la reconnaissance du gouvernement, car ils furent toujours les amis des français et ils se sont unis à eux contre les Iroquois qui peut-être l'auraient emporté sur nos braves ancêtres.

Puis les terres où vivent ces Indiens leur appartiennent de temps immémorial, car ils n'ont jamais cédé leurs terres de chasses; en effet, il n'y a jamais eu entente avec les français et les anglais sur ce point. Pendant que les français s'établissaient sur les bords du St-Laurent et qu'ils faisaient de même, ils donnaient avant de rendre le dernier soupir, leurs terres de chasse à leurs enfants, à leurs héritiers et cela des siècles avant la venue des blancs en Canada et je le sais, car à propos de ces terres, la tradition indienne nous apprend qu'il y eut des troubles, des rixes, des malédictions, des maléfices et même des meurtres, tant il est vrai que les indiens ont toujours regardé ces terrains comme leur avoir, leur propriété. Mais aujourd'hui, des blancs qui peuvent vivre aisément sans chasser, volent et pillent les pauvres indiens, leur ôtent le pain de la bouche et le moyen de vivre comme leurs pères. Honorable Premier, ces indiens ne viennent pas vous demander de garder indéfiniment leurs terres de chasse, mais en attendant que la civilisation les touche, ils vous demandent de les protéger contre les chasseurs blancs qui partagent, gaspillent leur avoir et les réduisent à une honteuse mendicité, à la famine. Honorable Premier,

ces Indiens, même avec leur droit, sont sans défense et sans protection, ils ne font de mal, ni opposition à personne; il appartient à votre gouvernement de les défendre, de prendre la part de ces faibles en faisant des lois capables de remédier à leurs longues plaintes, à leurs réels griefs et de faire observer ces lois par des moyens qui sont en votre pouvoir.

Le marchand John Midlige parlant après moi dit: que tous les Indiens lui devaient et qu'ils seraient dans l'impossibilité de payer leurs dettes et de vivre une vie humaine si les blancs continuaient à chasser sur leurs terres.

Le délégué de la H.B.C. impressionna le Premier Taschereau en disant le peu de peaux de castor que sa compagnie avait acheté des Indiens dans le District du St-Maurice et combien elle en avait acheté des blancs.

À la fin, le Premier se leva et me présenta la main en disant: «Il est difficile d'aller contre ce que vous avez dit» (Guinard, 1945: 131-134).

Cette mission n'eut guère de résultats. Qui plus est, vers 1942, le Gouvernement supprima les envois de vitres, de papier à couverture, de clous, etc., et c'est alors que le chef Jos Boivin incita les Indiens à ne plus rien réparer, à laisser pourrir la réserve. Il recommença encore les discussions avec le Gouvernement pendant que son peuple se dispersait dans des tentes perméables, dans d'autres camps temporaires, pour attendre une réponse «imminente» qui se fera attendre 20 ans!

En 1959, Jos Boivin, découragé, abandonna la chefferie.

Jos Saganash, son fils adoptif, prit la relève. Il reprit les discussions avec l'Agent des Affaires Indiennes et reçut de nouvelles réponses négatives. Il alla chercher l'appui de Sioui à Lorette et de Délisle à Caughnawaga avant de se rendre à Ottawa, au bureau de A. Laing. On était en 1963. C'était la première fois qu'un Indien de Weymontachie entrait dans le bureau de Laing.

Pendant encore quelques années, on allait discuter du lieu de la relocalisation. Les Indiens voulaient rebâtir le vieux village mais une menace d'inondation de leurs propres terres par les eaux d'un barrage prévu en aval du rapide de Weymontachie rendait ce choix difficile. On parla alors de construire le village au Poisson Blanc, ou de déménager le groupe près du village blanc de La Croche, ou de scinder le groupe en répartissant les familles entre les bandes de Manouane et d'Obedjewan. Mais ces solutions furent repoussées par les Indiens.

En 1800, ces Indiens parcouraient librement un territoire de plus de 3,000 milles carrés. En 1950, il ne leur restait que cette réserve de 7000 acres et ils ne l'abandonneraient pas définitivement pour une chanson. On accéda partiellement à leur demande et c'est sur le flanc morainique de la montagne, à l'ouest du vieux village, qu'on décida enfin de construire des petites maisons au solage fragile, aux murs froids, difficiles à chauffer avec les petites fournaies qui n'en finissent jamais de brûler une huile de plus en plus dispendieuse, sans bain, ouvrant sur un balcon ridicule et où ils habitent depuis 1972.

En 1973-1974, les *Indiens de Weymontachie*, dont la langue seconde est le *français*, inauguraient une nouvelle école primaire *locale* bâtie par le Gouvernement et qui affichait en lettres de fer sur sa façade: SANMAUR SCHOOL!

CHAPITRE XI

Le changement à Weymontachie et ailleurs

L'histoire des Indiens de Weymontachie rappelle à de multiples égards celle de plusieurs autres populations indiennes du Canada. McFayden-Clark a retrouvé une dynamique acculturative semblable chez les Athabascans du Nord (1974) et Morris a décrit en détail les mêmes phénomènes chez les Satudénés du Grand Lac de l'Ours (1972-1973). Knight (1968), Rogers (1963), Leacock (1954), Murphy Steward (1956) et d'autres auteurs ont aussi observé une situation identique dans un grand nombre de communautés indiennes.

Cette ressemblance fondamentale paraît si générale qu'elle peut facilement être traduite dans un modèle simple de changement (Fig. 3). Ce modèle exige cependant quelques remarques préliminaires.

En effet, ce modèle est essentiellement écologique alors que toutes les sociétés présentent à la fois une structure d'exploitation (écologique) et une structure de relations (sociales et intellectuelles) qui obéissent à des stimuli différents. Dans son livre sur les Esquimaux Netsilik, Balikci (1970) a montré jusqu'à quel point la structure d'exploitation pouvait être reliée à des éléments fondamentaux de l'organisation sociale, politique ou intellectuelle, mais cette adaptation écologique ne peut être complètement satisfaisante pour expliquer d'autres phénomènes culturels comme la linguistique, la reconnaissance cognitive des limites tribales, certains types d'association, l'influence relative du système de parenté dans l'organisation sociale, etc.

Le modèle que nous présentons est donc un modèle partiel qui concerne essentiellement la structure d'exploitation de ces populations. Nous avons vu cependant l'importance de la structure d'exploitation dans l'organisation sociale et politique du groupe de Weymontachie. Elle se retrouve aussi chez tous les groupes indiens nomades du nord. Dans les populations à économie prédatrice d'auto-subsistance, les facteurs économiques sont très puissants et déterminants au niveau de l'organisation sociale, laquelle apparaît

souvent comme un ensemble de techniques purement économiques destinées à favoriser l'exploitation.

L'application de ce modèle à un grand nombre de populations linguistiquement différentes et relativement isolées par leur histoire et par certains traits de leur structure de relations, est aussi rendue possible à cause de la ressemblance de l'économie qui y prévalait avant le début de l'acculturation. Toutes ces populations pratiquaient alors une économie d'auto-subsistance basée sur la chasse et la pêche, dans un milieu relativement semblable, où l'accessibilité aux ressources variait selon les saisons et où l'abondance de ces ressources fluctuait au cours de l'année. Toutes ces populations apparaissent alors comme des populations de superprédateurs infiltrés dans des chaînes écologiques « naturelles » et dont la survie était liée à l'existence d'un « équilibre naturel » maintenu de génération en génération. Dans un tel système, une population de N_i prédateurs pratiquant une vie de chasse-pêche avec des moyens techniques (ou une efficacité) X_i a besoin d'une biomasse stable B_i laquelle a besoin d'un territoire T_e . Il s'ensuit donc une équation d'équilibre « naturel » propre à ces prédateurs et qu'on pourrait écrire sous forme $N_i, X_i \approx B_i, T_e$. Toute modification d'un élément de cette équation entraîne des transformations qui *peuvent* provoquer un déséquilibre selon la souplesse de l'équilibre. En effet, s'il est exact que le nombre de prédateurs est légèrement au-dessous de ce qu'il pourrait être dans un milieu donné, de légères fluctuations seront sans conséquence importante sur la relation écologique; mais si l'équation devient plus stricte, les modifications auront des conséquences immédiates qui pourront rapidement devenir catastrophiques.

Une telle équation domine également les conditions d'exploitation de la période préhistorique et pourrait fort bien être utilisée pour comprendre l'augmentation démographique ou les améliorations techniques que les préhistoriens enregistrent. Son application à la situation historique n'est donc limitée que par le focus particulier du présent travail.

Si nous acceptons théoriquement que la situation pré-acculturative correspondait à une situation d'équilibre, c'est que nous considérons que les facteurs acculturatifs seront beaucoup plus importants, à court terme, que les facteurs qui jouaient indéniablement

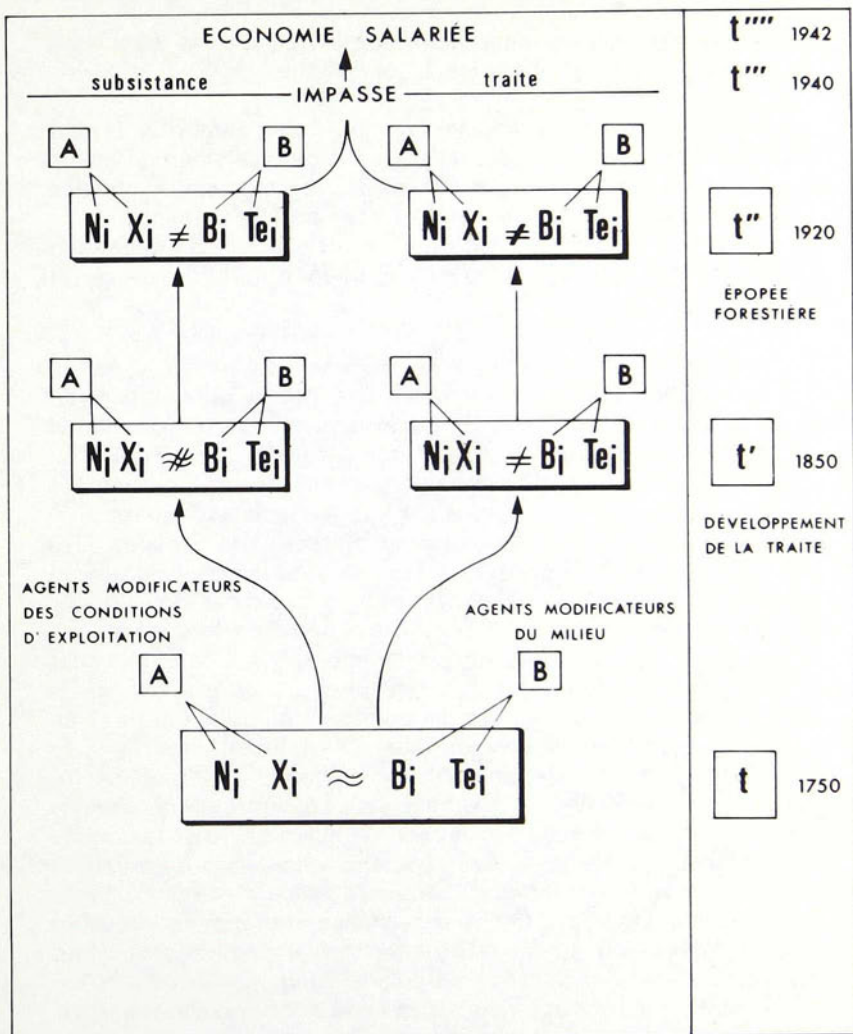


Fig. 3 Schéma d'évolution de l'économie traditionnelle sous l'influence d'agents modificateurs de la population prédatrice (N_i), de la technologie d'exploitation (X_i) de la biomasse (B_i), et du territoire requis pour la conservation stable de cette dernière (Te_i)

à une période plus ancienne alors que les conditions d'équilibre paraissent avoir été plus stables, à court terme.

Les facteurs qui peuvent modifier l'équilibre sont nombreux et peuvent varier selon les cas particuliers, mais dans la situation acculturative (t) qui prévalut chez les Indiens de Weymontachie et chez les autres populations indiennes naguère nomades, les premiers agents modificateurs touchèrent d'une part la technologie d'exploitation (Xt) et, d'autre part, la stratégie d'exploitation de la biomasse (Xt aussi).

Dans le premier cas ce fut l'introduction des armes à feu et des pièges de métal qui permettaient une attaque plus efficace du gibier et, dans le second cas, ce fut l'exigence d'une surexploitation de certaines espèces en vue de satisfaire les exigences du troc. D'un côté, on améliorait alors les conditions des populations prédatrices en réduisant les efforts nécessaires à leur subsistance mais, d'un autre côté, on accentuait la prédation sur certaines espèces. Très tôt, cette surprédation dépassa le taux de productivité naturelle de certaines espèces et, sur un même territoire, la biomasse disponible au sein de l'équilibre caractérisant le niveau d'auto-subsistance, diminua (Bi). Pour que l'équilibre fût restauré, il eut fallu diminuer l'avidité des marchands pour les fourrures ou celles des Indiens pour les produits importés, ou augmenter le prix des fourrures en diminuant le prix des articles importés. Ces solutions ne furent pas appliquées et, avec le temps, le déséquilibre s'accrut. En réalité, les produits de subsistance traditionnelle n'étaient guère affectés quand les Blancs ne venaient pas accroître le nombre de la population dépendante des ressources traditionnelles, et le déséquilibre affecta surtout les espèces qui faisaient partie du troc. Certes le castor était aussi un produit de subsistance et sa diminution causa une réorganisation du mode de subsistance traditionnelle, mais celle-ci était encore possible par une prédation plus importante sur des espèces encore disponibles (surtout le poisson) ou par une exploitation rendant l'équation d'équilibre encore plus stricte.

L'acculturation mena donc, à un temps t', à des conditions de subsistance modifiées et à des conditions d'échange de plus en plus détériorées.

En un second temps (t''), l'acculturation provoqua une augmentation de la population prédatrice (Ni), améliora encore les techniques d'exploitation (Xt), détériora le territoire (Te) et réduisit encore davantage la biomasse accessible (Bi). À ce moment, il devenait de plus en plus difficile d'assurer sa subsistance de façon traditionnelle et le marché des fourrures péréclitait. Le déséquilibre était complet et la vie devenait misérable.

Devant l'avidité des Blancs et le désir des Indiens, le retour à l'équilibre traditionnel devint strictement IMPOSSIBLE. À ce moment (t' ''') la population indienne devait, soit envisager l'extinction, soit abandonner son territoire, soit s'intégrer, en abandonnant sa vie prédatrice, dans le monde d'une économie salariée qui définissait de toutes nouvelles conditions d'équilibre. Dans ce monde nouveau, les moyens de subsistance et les articles importés devenaient accessibles par le seul intermédiaire de l'argent, et cet argent ne pouvait être obtenu qu'en se soumettant aux conditions de travail fixées par les Blancs ou en devenant directement dépendants d'allocations sociales.

À un autre niveau, para-économique, l'acculturation fut partout essentiellement substitutrice. Sous l'influence des missionnaires, des écoles et des contacts devenus de plus en plus nombreux avec les Blancs installés sur ou près des territoires indiens, les Indiens troquèrent peu à peu leur polygamie, leur chefferie polycéphale, leurs noms, leur langue, leur mythologie, leur religion, leur musique, leurs danses, leurs tentes, etc., contre des normes blanches correspondantes ou de nouveaux objets. Oubliant leur histoire, leurs techniques, leurs us et leurs coutumes, les Indiens gardèrent néanmoins une certaine identité qui définit l'état de leur contradiction actuelle.

CONCLUSION

L'archéologie apparaît surtout comme un ensemble de techniques et de méthodes destinées à mettre au jour et à analyser des indices de comportements abandonnés par des populations aujourd'hui disparues ou transformées.

Plusieurs autres disciplines partagent cependant cet objectif. L'ethnographe enquête sur la tradition orale afin de reconstituer un stade ancien de la tradition culturelle moderne; l'historien fouille les documents écrits à la recherche d'éléments significatifs permettant de mieux comprendre certains états et dynamismes passés; l'ethnohistorien étudie l'histoire dans une perspective anthropologique; le linguiste travaille sur l'origine et le développement phylétique des langues; le biologiste humain analyse ses données en cherchant les facteurs qui ont présidé au brassage génétique dont il observe les résultats. Et tous contribuent, comme l'archéologue, à une meilleure connaissance de ces sociétés.

Toutes ces disciplines convergent aussi, au niveau de l'analyse, par le fait que les indices récoltés sont alors considérés comme des ensembles complexes de signes. Quant le problème historique qu'elles abordent est commun, ces méthodes deviennent complémentaires et se coordonnent en vue d'un même résultat. Théoriquement, on pourrait promouvoir une approche conjonctive qui assurerait cette coordination (Taylor, 1948) mais, en pratique, une telle coopération multidisciplinaire est difficile pour des questions d'intérêt professionnel, d'argent, de temps, etc.

Dans ce cas, l'archéologue, qui est le seul de ces spécialistes à détruire en grande partie (lors des fouilles) les documents qu'il consulte, peut, sans dommage pour les autres documents, s'instituer homme-orchestre et procéder à la recherche du maximum d'informations disponibles sur le sujet qui le préoccupe. Certes il doit reconnaître son manque de compétence dans plusieurs domaines mais ce handicap est vite compensé par le surplus d'informations pertinentes fournies par ses efforts. Ils deviendrait donc ridicule de s'astreindre à la division académique des sciences du passé.

Si on accepte aussi l'affirmation si souvent répétée selon laquelle «Archeology is anthropology or is nothing» (Willey et Phillips, 1958:), on voit mal comment on pourrait éviter la recommandation méthodologique conséquente, à savoir que la pratique archéologique doit être une pratique anthropologique sans quoi les résultats de l'archéologue seront de valeur bien médiocre. Or la pratique anthropologique est, par nature, multidisciplinaire.

Cette monographie n'est qu'une contribution limitée dans cette voie. Les seuls documents retirés des fouilles archéologiques auraient permis de fixer la date approximative du début de la colonisation du bassin de Weymontachie, de reconnaître l'expansion graduelle de l'occupation de la terrasse, de préciser la nature de quelques objets et leur origine, et de décrire un nombre limité de comportements. Mais l'information complémentaire tirée de l'enquête ethnographique, de l'ethnohistoire, de l'histoire, de la linguistique, etc., permet d'enrichir considérablement le nombre des données disponibles ainsi que notre compréhension de la société indienne de Weymontachie.

Dans les quelques pages qui précèdent nous avons voulu retracer, dans ses grandes lignes, l'histoire récente des Indiens de Weymontachie. Cette histoire aurait pu être écrite différemment par un Indien, un historien, un spécialiste de la parenté, de la religion ou de la politique. Son approche est économique non seulement parce que les phénomènes économiques sont les plus accessibles à l'archéologue, mais surtout parce qu'à Weymontachie, comme dans les autres sociétés de chasseurs de la forêt québécoise, les activités économiques représentaient une infrastructure très importante. Un très grand nombre de comportements sociaux, politiques, religieux semblent être des adaptations à cette infrastructure déterminante et l'histoire des Indiens de Weymontachie ne peut être comprise qu'à la lumière des événements économiques qui s'y sont déroulés.

Le passage d'une société organisée en petits groupes autonomes à une société villageoise, a été dominé par 3 événements majeurs: le développement d'un système de trappe intensive, l'implantation du chemin de fer et l'accessibilité au salariat.

Le développement de la traite des fourrures diminua la mobilité des groupes, provoqua des rassemblements plus importants et plus

prolongés autour des postes, modifia le cycle d'exploitation aborigène, permit l'accès à des objets utiles et durables, modifia l'organisation politique, permit aux missionnaires d'atteindre plus facilement les Indiens et plongea ceux-ci dans un régime de co-dépendance.

Tableau 11: Les grandes étapes de l'histoire culturelle des Indiens de la Haute-Mauricie

-
- A — 1600-1690: vie et mort des Attikamègues
 - B — 1690-1790: l'installation des Têtes-de-Boule
 - C — 1780-1910: La co-dépendance économique et l'évangélisation
 - D — 1910-1942: l'acculturation intensive
 - E — 1942-1951: le développement d'une économie nouvelle
 - F — 1951-1971: la dispersion et le problème de la relocalisation
 - G — 1971-1975: le nouveau village de Weymontachie
-

Alors que la dépendance des Blancs était strictement économique, s'accompagnait d'une grande mobilité et n'eut qu'une influence médiocre sur leur société au XIX^e siècle, la dépendance des Indiens était beaucoup plus globale. En effet, même si l'infrastructure économique de la société euro-québécoise peut aussi être considérée comme déterminante, l'activité de traite locale ne représentait qu'une activité d'importance médiocre dans l'ensemble des activités économiques alors que pour l'Indien, la chasse-pêche d'auto-subsistance représentait toute l'économie. L'introduction de la traite réorienta alors une partie des activités et, au cours des années, le développement de cette traite modifia complètement les activités des Indiens et créa une condition de dépendance irréversible. On pourrait même croire que les besoins de cette dépendance devenaient de plus en plus grands alors que ceux des postes de traite devenaient de moins en moins aigus.

Quand le chemin de fer atteignit Weymontachie en 1910, il devenait dès lors possible d'accéder à une plus grande variété et à un plus grand nombre de biens. Par l'intermédiaire des marchands, la gare devenait une source inépuisable d'objets et de provisions diverses, une source de sécurité et de convoitises, un faux espoir d'égalité. L'Indien devint vite moins attiré vers l'exploitation plus difficile des ressources d'antan et il vit la possibilité de devenir «bourgeois» à

son tour, de se sédentariser, de se bâtir, de cultiver quelques jardins dans une activité complémentaire comme les bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson l'avaient fait depuis 80 ans à ses propres dépens. Il ne voulait pas la richesse mais l'aisance. Il ne recueillit que la frustration. Ni l'école, ni les soins infirmiers, ni la gare ne la lui apportèrent. Pis encore, il devint non seulement psychologiquement difficile de continuer l'exploitation traditionnelle de subsistance mais cette activité fut aussi physiquement plus difficile car ses ressources étaient également convoitées par des excursionnistes et compromises par ceux qui abattaient la forêt ou contrôlaient le niveau des eaux.

L'accession au salariat permit l'accès à une nouvelle solution, à un autre faux espoir. En effet, plus encore qu'à la période précédente, le vieux système de co-dépendance s'avérait être en fait un système de complète dépendance. Il n'y avait même plus d'acheteurs officiels pour les fourrures. On ne convoitait plus que son travail. L'Indien était devenu TRAVAIL, force de production aux services des autres. Il avait tout perdu. . . ou presque.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, J. 1831 — Sketches of the Tete de Boule Indians, River St-Maurice. *Trans. Liter. Hist. Soc. Quebec*, vol. II : 25-39.
- ANDRIEUX, P. 1855 — Mission du St-Maurice. *Rapport sur les Missions du diocèse de Québec*. N° 11 : 21-31.
- 1857 — Mission de Warmontashing. *Rapport sur les Missions du diocèse de Québec*. N° 12 : 17-29.
- ANONYME 1914 — *Troisième Rapport de la Commission des eaux-courantes de Québec*. Imprimeur du Roi. Québec.
- BALICKI, A. 1970 — *The Netsilik Eskimo*. Natural History Press. Garden City. N.Y.
- BEAUHARNOIS, C. 1729 — Lettre datée du 21 juillet 1729, reproduite dans R.G. Thwaites, ed., 1906, *Collection of the State Historical Society of Wisconsin*, vol. XVII : 62-64, Madison.
- BELMONT, A. 1840 — Histoire du Canada. *Collection de Mémoires et de Relations sur l'Histoire ancienne du Canada*, 36 pp. Cowan, Québec.
- BOUCHER, T. 1952 — *Mauricie d'autrefois*. Éd. du Bien Public. Trois-Rivières.
- BOUCHETTE, J. 1815 — *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada*. Faden. Londres.
- 1832 — *The British Dominions in North America*. 2 vols. Longman, Rees, Orme, Brown, Green, Longman, London.
- BOUGHNER, C.C. et THOMAS, M.K. 1948 — *Climatic Summaries for Selected Meteorological Stations in Canada, Newfoundland and Labrador*, vol. II, Toronto.
- BOURASSA, A.-M. 1845 — Lettre au R.P. Honorat. *Annales de la Prop. de la foi*, vol. 17 : 243-252.
- 1848 — Mission du St-Maurice. *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*. N° 8 : 75-81.

- BURGER, V. 1953 — Indian Camp Sites on Kempt and Manouan Lakes in the Province of Quebec. *Pennsylvania Archaeologist*, vol. 23, 1 : 32-45.
- BUTEUX, J. 1651 — Journal du Père Jacques Buteux, du voyage qu'il a fait pour la Mission des Attikamègues, in *Relations des Jésuites 1647-1655*. Tome 4. Éditions du Jour, Montréal.
- CARON, N. 1890 — *Deux voyages sur le Saint-Maurice*. Ayotte. Trois-Rivières.
- C. . ., S. 1840 — Mémoires contenant l'histoire du Canada durant la guerre in *Collection de Mémoires et de Relations sur l'histoire ancienne du Canada*. Publiée sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec, 1840, Québec.
- CASGRAIN, H.-R., ed. 1895 — *Journal du Marquis de Montcalm*. Demers. Québec.
- CHAMPAGNE, A. 1971 — *Nouvelles études sur les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*. Presses de l'Université Laval. Québec.
- CHARLEVOIX, F.-X. 1868 — *History and General Description of New France*. (Édité par J.G. Shea), vol. III. New-York.
- CLERMONT, N. 1974 ^a — L'Hiver et les Indiens nomades du Québec à la fin de la préhistoire. *Rev. Géogr. Montréal*, vol. 29, 4 : 447-452.
- 1974 ^b — Qui étaient les Attikamègues ? *Anthropologica* n.s. vol. 16, 1 : 59-74.
- 1974 ^c — Le castor et les Indiens préhistoriques de la Haute-Mauricie. Un problème d'identification. *Rech. amérind. au Québec*, vol. 4, 1 : 4-8. Montréal.
- 1975 — *Rapport général des activités*, n.s. Ministère des Affaires Culturelles. Québec. 31 pp.
- CLIBBON, P.B. 1969 — The Nature, Evolution and Present Extension of the Ecumene in the Shield Section of the Saint-Maurice Valley (Quebec). *Cah. géogr. de Québec*, N° 28 : 5-33.
- COOPER, J.M. 1926 — The Obidjiwan Band of the Têtes de Boule. *Anthropos*, vol. 21 : 616-617.
- 1928 — Primitive Languages. *Primitive Man*, vol. L, 3 : 17-23.

- 1938 — *Snares, Deadfalls and Other traps of the Northern Algonquians and Northern Athapaskans*. The Catholic Univ. of America. Anthropol. ser. NNo 5, Washington, D.C.
- 1945 — Tête-de-Boule Cree. *Int. J. of Amer. Linguistics*, vol. II, 1 : 36-44.
- 1946 — The Culture of the Northeastern Indian Hunters: A Reconstructive Interpretation: F. Johnson, ed. *Man in North-eastern North America*: 272-305. Pap. Peabody Found. for Archaeol. vol. III. Andover. Mass.
- COPWAY, G. 1850 — *The Traditional History and Characteristic Sketches of the Ojibway Nation*. Édité. Facsimilé. Coles Publ. C°. Toronto.
- CUMMING, C. 1830 — Lettre datée du 2 mars 1830 : 47-49, in G.P. de T. Glazebrook, ed. 1938, *The Hargrave Correspondance 1821-1843*. The Champlain Society. Toronto.
- 1831 — Report on District, Weymontachingue. Hudson's Bay Company. Archives Publiques du Canada. B-230 — el. Ottawa.
- DABLON, C. — Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France, ès années 1671 et 1672, in *Relations des Jésuites, 1666-1672*. Tome 6, Éditions du Jour. Montréal.
- DAVIDSON, D.S. 1928 ^a — Some Tête de Boule Tales. *The J. of Amer. Folklore*, vol. 41, 160 : 262-274.
- 1928 ^b — Notes on Tête de Boule Ethnology. *Amer. Anthropol.* 30 : 18-46.
- DUBÉ, D. 1933 — Légendes indiennes du St-Maurice. Les Pages tri-fluviennes. Série C. N° 3. Trois-Rivières.
- DUMOULIN, S.-N. 1839 — Lettre datée du 17 juillet 1838. *Notices sur les Missions du Diocèse de Québec*. N° 1 : 24-31.
- DUPIN, P. 1953 — *Anciens chantiers du Saint-Maurice*. Éd. du Bien Public. Trois-Rivières.
- FILTEAU, G. 1944 — *L'épopée de Shawinigan*. Guertin et Gignac. Shawinigan.

- GILBERT, L., 1967 — *Organisation économique et relocation à Weymontachingue*. Ms. Univ. Laval. Québec.
- GRANDTNER, M.M. 1966 — *La végétation forestière du Québec méridional*. Presses de l'Université Laval. Québec.
- GUEGUEN, J.-P. 1868 — Lettre du P. Guéguen au P. Provincial, 20 juillet 1868. Ms. Archives Provinciales O.M.I.
- 1871 — Rapport sur les Missions du St-Maurice et les pays adjacent. Ms. Archives Provinciales, O.M.I.
- 1872 — Mission du St-Maurice. *Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec*. N° 20 : 44-53.
- GUINARD, J.-E. 1945 — *Mémoires*. Ms. Maison des Oblats. Montréal.
- GUY, C. 1967 — Les Indiens du Québec : désagrégation culturelle et prolétarianisation. *Parti-Pris*. vol. 4 : 165-181.
- 1967 — *L'organisation socio-territoriale des Indiens de Weymontaching*. Rapport MS. Musée National du Canada. Ottawa.
- 1970 — *Le canot d'écorce à Weymontaching*. Études Anthropol. N° 20. Musées Nation. du Canada, Ottawa.
- HIND, H.Y. 1863 — *Explorations in the Interior of the Labrador Peninsula*, 2 vols. London.
- INNIS, H.A. 1973 — *The Fur Trade in Canada*, University of Toronto Press. Toronto.
- JENNESS, D. 1934 — *The Indians of Canada* (2nd édition). Nat. Mus. Man, Bull 65. Anthropol. Ser. no 15. Ottawa.
- JOURNAL DES CHEFS 1911-19 — *Journal* manuscrit rédigé par les chefs de Weymontachie.
- JOYAL, A. 1915 — *Excursion Sacerdotale chez les Tête-de-Boule*. La Cie d'imprimerie Commerciale, Québec.
- KINIETZ, W.V. 1940 — *The Indians of the Western Great Lakes 1615-1760*. University of Michigan Press. Ann Arbor.
- KNIGHT, R. 1965 — A Re-examination of Hunting, Trapping and Territoriality among the Northeastern Algonkian Indians, in A. Leeds et A. P. Vayda, eds, *Man, Culture and Animals*: 27-42. Publ. no 78. Amer. Ass. Adv. sc. Washington, D.C.

- 1968 — Ecological Factors in Changing Economy and Social Organization among the Rupert House Cree. *Anthrop. Papers Mus. of Man.* N° 15. Ottawa.
- KOHLER, A. 1852 — Lettre à son Supérieur. *Annales de la Propagation de la foi*, vol. 24 : 424-432.
- LA HONTAN, B. 1703 — *New Voyages to North America*. Édition Facsimilée commentée par R.G. Thwaites 2 vols. McClurg C°. Chicago. (1905).
- LANGLEY, R.W. 1953 — *The Climate of Quebec and Labrador*. Dept. of Transport. Meteorological Branch. Toronto.
- LAVERDIÈRE, C.-H. et CASGRAIN, H.-R., éd., 1871 — *Le Journal des Jésuites*, vol. I. Brousseau. Québec.
- LAVERDIÈRE, C.-H., éd. 1870 — *Oeuvres de Champlain*, vol. I, Desbarats. Québec.
- LAYCOCK, A.H. 1970 — L'eau, in L. Beauregard, éd., *Le Canada, une interprétation géographique* : 118-143. Methuen, Toronto.
- LEACOCK, E. 1954 — 'The Montagnais "Hunting Territory" and the Fur Trade. Mém. N° 78, American Anthropological Association, vol. 56, N° 5, Part 2.
- LEBLANC, H. 1965 — Le milieu biologique dans le bassin du Saint-Maurice. *Bull. Assoc. Géogr. du Québec*. Bull. N° 5 : 29-40.
- MAURALT, J.-P. 1845 — Mission du St-Maurice in *Notice sur les Missions du diocèse de Québec* : 130-145. Fréchette. Québec.
- McDONELL, A. 1830 — Lettre datée du 22 avril 1830 : 50 in G.P. de T. Glazebrook, ed. 1938, *The Hargrave Correspondance 1821-1843*: 50, The Champlain Society. Toronto.
- McFAYDEN-CLARK, A. 1974 — Les Athabascans, ces étrangers du Nord in *Les Athabascans, ces étrangers du Nord* : 13-42. Musée national de l'homme. Ottawa.
- McILWRAITH, S. 1904 — *Sir Frederick Haldimand*. Morang. Toronto.
- McKENZIE, J. 1890 — The King's Post and Journal of a Canoe Jaunt through the King's domaine in 1808, in L.R. Masson, ed, *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*. Vol. 2 : 403-454. A. Cot. Québec.

- McNULTY, G.E. 1970 — *Racines Montagnaises compilées à Tadoussac avant 1695 par le père Bonaventure Fabvre*. C.E.N. N° 29. Université Laval, Québec.
- MICHELSON, T. 1933 — The Linguistic Classification of Tête de Boule. *Amer. Anthropol.* Vol. 35 : 396.
- 1939 — Linguistic Classification of Cree and Montagnais — Naskapi Dialects. *Smiths. Ins. Bur. Amer. Ethnol. Bull.* 123 : 69-9.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT 1971 — *Température et précipitation 1941-1970*. Québec.
- MOORE, I. 1927 — *Valiant La Vérendrye*. Proulx, Québec.
- MORRIS, M.W. 1972 — Great Bear Lake Indians: A historical Demography and Human Ecology. Part I: The Situation prior to European contact. *The Musk-Ox*. No 11: 3-27.
- 1973 — Great Bear Lake Indians: A Historical Demography and Human Ecology: Part II: European Influences. *The Musk-Ox* No 12: 58-80.
- MURPHY, R.F. et STEWARD, J.H. 1956 — Tappers and Trappers: Parallel Process in Acculturation. *Econom. Developm. and Cult. Change*. Vol. IV : 335-355.
- NOUVEL, P. 1673 — Lettre du P. Nouvel au gouverneur Frontenac, écrite le 29 mai 1673 : 343-345 in *Relations inédites de la Nouvelle-France 1672-1678*, tome 1. Éditions Elysée. Montréal.
- PAYMENT, E. 1842 — Mission du St-Maurice. *Notice sur les missions du diocèse de Québec*. No 4 : 86-97.
- PÉPIN, P.-Y. 1957 — Les trois réserves indiennes du Haut Saint-Maurice : Ouémontachingue, Obidjouane, Manouane. *Rev. Canad. de Géogr.* Vol. XI, 1 : 61-71.
- PUYJALON, H. 1893 — *Guide du chasseur de Pelleterie*. P.-J. Bédard. Montréal.
- QUAIFE, M.M., ed. 1921 — *Alexander Henry's Travels and Adventures in the Years 1760-1776*. Donnelley Sons. Chicago.
- RIBES, R. 1969 — Recherches archéologiques dans la région du Lac Brochet et du grand lac Meckinac. Centre d'Études Universitaires. *Cahiers d'Archéologie Québécoise*. Trois-Rivières.

- ROGERS, E. 1963 — *The Hunting Group-Hunting Territory Complex among the Mistassini Indians*. Nat. Mus., Canada. Bull. No. 195.
- ROUSSEAU, J. 1964 — Coupe biogéographique et ethnobiologique de la Péninsule Québec — Labrador in J. Malaurie et J. Rousseau, eds., *Le Nouveau-Québec. Contributions à l'étude de l'occupation humaine* : 29-94. Mouton, Paris.
- ROWE, J.S. 1972 — *Les régions forestières du Canada*. Ministère de l'Environnement. Ottawa.
- ROY, P.-G. 1919 — *Inventaire des Ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France conservées aux Archives Provinciales de Québec*. 4 vols. L'Éclaireur. Beauceville.
- 1931 — *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1930-31*. Imprimeur du Roi. Québec.
- SCULL, G.D., ed. 1885 — *Voyages of Peter Esprit Radison*. American Classics in History and Social Science N° 2 — Burt Franklin N.Y. (réimpression, 1967).
- SEYMOUR, S. 1872 — *Report in Relation to the Past History, Present condition, and Future Prospects of the North Shore Railway of Canada*. Côté. Québec.
- SULTE, B. 1930 — Défense de nos origines, in G. Malechlosse, ed., *Mélanges historiques*, vol. 17 : 11-125. E. Garand. Montréal.
- SULTE, B. 1933 — Shawinigan et Grand-Mère, in G. Malechlosse, ed., *Mélanges historiques*, vol. 20 : 42-57. E. Garand, Montréal.
- 1933 — Les Têtes-de-Boule, in G. Malechlosse, ed., *Mélanges historiques*, vol. 20 : 70-76. E. Garand. Montréal.
- SYLVAIN, 1962 — *Horizons mauriciens*. Éd. du Bien Public. Trois-Rivières.
- TACHÉ, J.C., ed. 1876 — *Recensements du Canada 1665-1871*. Statistiques du Canada. Vol. IV. Ottawa.
- TESSIER, A. 1935 — *Trois-Rivières, 1535-1935*. Éd. Le Nouvelliste. Trois-Rivières.
- 1951 — Un curé missionnaire : L'abbé S.-N. Dumoulin (1793-1853) *Les Cahiers des Dix*. Vol. 16 : 117-131. Montréal.

THWAITES, R. G., ed. 1902 — *Collections of the State Historical Society of Wisconsin*. Vol. XVI : 114-125. Madison.

WILLEY G.R. et P. PHILLIPS 1958 — *Method and Theory in American Archaeology*. Univ. Chicago Press. Chicago.

Beaucoup d'informations sur les Indiens de Weymontachie (noms des chefs, transactions économiques, vie des Blancs employés par les Comptoirs de traite et nombreux faits divers) ont été tirées des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Tous les originaux se trouvent maintenant aux Archives Publiques de Winnipeg, Manitoba où nous avons consulté les documents relatifs à la période récente (après 1870). Nous avons précédemment consulté les documents plus anciens (1820-1870) sous forme de microfilms aux Archives Publiques du Canada, Ottawa. Les cotes de références étaient les suivantes :

1. — *Ottawa*. MG-20-3-230. Weymontachingue. Microfilm. 1821-1880. 11 bobines.

HBC I.M.151, HBC I.M.152 : Post Journals 1827-1868

HBC I.M.251 : Correspondence Book. 1829

HBC I.M.388 : Correspondence 1827-1838

HBC I.M.629 à HBC I.M.633 : Account books 1821-1880

HBC I.M.783 : Report on District. 1831.

HBC I.M.898 : Miscella. items 1824-1850

2. — *Winnipeg*.

B.230-d.40 à B.230-d.72 : Account Books 1875-1906

B.230-a-6 à B.230-a-31 : Post Journals 1875-1939

B.230-e-2 et B.230-3-3 : Report on District 1890 et 1895

A.28/146 et A.28/148 : Fur trade Indents received from Weymontechingue 1869 et 1864-19.

ILLUSTRATIONS

Tableaux.

1. Les données climatiques de la Mauricie. Les températures	11
2. Les données climatiques de la Mauricie. Les précipitations	12
3. Les données climatiques de la Mauricie. Weymontachie	13
4. Espèces dominantes de la flore et de la faune de la Haute-Mauricie	15
5. Nombre de peaux vendues au poste de Weymontachie entre 1824 et 1827	31
6. Visites du comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson entre 1824 et 1827	32
7. Les missionnaires des Têtes-de-Boule depuis 1837	36
8. Principaux articles achetés au comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson entre 1820 et 1850	44
9. Valeur moyenne des principaux produits vendus par la Compagnie de la Baie d'Hudson à Weymontachie vers 1865	54
10. Somme annuelle moyenne des prix payés en marchandises au poste de Weymontachie (1873-1876)	84
11. Les grandes étapes de l'histoire culturelle des Indiens de la Haute-Mauricie.	131

Figures

1. Le bassin hydrographique du St-Maurice	8
2. Les limites approximatives du déboisement de la terrasse de Weymontachie	39
3. Modèle des changements économiques en période acculturative	125

Planches

1. Objets préhistoriques trouvés dans la région de Weymontachie	26
2. Objets historiques trouvés lors des sondages archéologiques réalisés sur la terrasse de Weymontachie	35
3. Fondation de tente en futs superposés	56
4. Le village de Weymontachie en 1913	60
5. Canot d'écorce fabriqué par les Indiens de Weymontachie	70
6. Raquettes et bilboquets de la culture traditionnelle	71
7. Divers articles de bois (louche, jelle à havresac, cuiller à sirop) de la culture traditionnelle	74
8. Divers articles d'os (épilateurs, aiguille, redresseur de mailles, gouge à décharner le castor) de la culture traditionnelle.	75
	141

Table des matières

Introduction	3
Chapitre I. Le bassin de Weymontachie	7
Chapitre II. Les Indiens de la Haute-Mauricie et la bande de Weymontachie	17
Chapitre III. La colonisation du bassin de Weymontachie	25
Chapitre IV. L'acculturation des Indiens de Weymontachie: 1800-1850.	41
Chapitre V. Le mode de vie traditionnel: 1850-1910	47
Chapitre VI. L'aventure de la Compagnie de la Baie d'Hudson: 1820-1939	81
Chapitre VII. La ruée des Blancs en Haute-Mauricie: 1850-1910	93
Chapitre VIII. L'acculturation des Indiens de Weymontachie: 1850-1910	99
Chapitre IX. Le village de Weymontachie: 1910-1955	105
Chapitre X. La dispersion et la relocalisation	115
Chapitre XI. Le changement à Weymontachie et ailleurs	123
Conclusion.	129
Bibliographie.	133
Liste des illustrations	141

COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

Série ARCHITECTURE

Maisons et églises du Québec
(XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)

Hélène Bédard

Les églises de Charlesbourg

Luc Noppen et John R. Porter

La fin d'une époque

Luc Noppen, Claude Thibault et

Jos.-P. Ouellet, architecte

Pierre Filteau

Comment restaurer une maison
traditionnelle

Georges Léonidoff, Vianney Guindon
et Paul Gagnon

Notre-Dame-des-Victoires à la
Place Royale de Québec

Luc Noppen

Série ARTS ET MÉTIERS

La poterie de Cap-Rouge

Michel Gaumond

Jean-Baptiste Roy-Audy

Michel Cauchon

Les tabernacles anciens du Québec
(des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)

Raymonde Gauthier

Premiers peintres

François-Marc Gagnon et

de la Nouvelle-France, tome I

Nicole Cloutier

Premiers peintres

de la Nouvelle-France, tome II

François-Marc Gagnon

Série CULTURES AMÉRINDIENNES

Carcajou et le sens du monde
(récits montagnais-naskapi)

Rémi Savard

Tshakapesh (récits montagnais-naskapi)

Madeleine Lefebvre

Ma femme, ma hache et mon couteau croche

Norman Clermont

Série PLACE ROYALE

La Place Royale, ses maisons, ses habitants

Michel Gaumond

Place Royale, Its Houses and Their Occupants

Michel Gaumond

À la découverte du passé

Michel Lafrenière et

(fouilles à la Place Royale)

François Gagnon

Série HISTOIRE

Le siège de Québec (1759)
par trois témoins

Jean-Claude Hébert

The Siege of Québec in 1759

Three Eye-witness Accounts

(Version anglaise du précédent)

Jean-Claude Hébert

L'invasion du Canada

par les Bastonnais

(Journal de M. Sanguinet)

Richard Ouellet et

Jean-Pierre Therrien

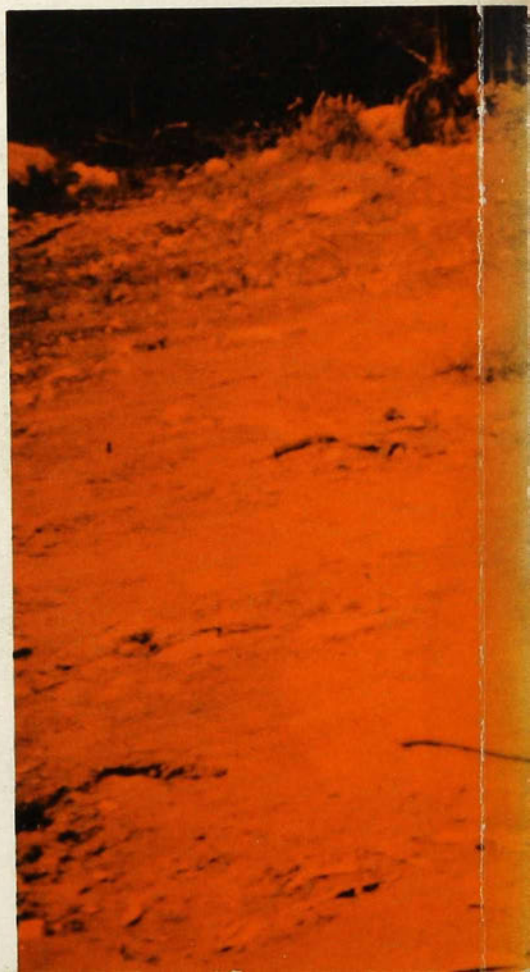


MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

BNQ



000 467 111



ISBN 0-7754-2741-1